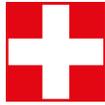


SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉDUCATIVES LOCALES DES COLLÈGES | SIEL |

AIDES DÉPARTEMENTALES 2022-2023



haute 
savoie
le Département

*accompagne
ses collégiens*

INTRODUCTION

Soucieux de l'enjeu de l'éducation dans le développement de l'élève, le Département soutient la mise en œuvre de projets éducatifs élaborés dans le cadre du Dossier SIEL (Soutien aux Initiatives Éducatives Locales).

Les thématiques qui vous sont proposées sont les suivantes :

- > éducation au sport et aux activités sportives de pleine nature,
- > éducation à la nature et au développement durable,
- > éducation à la santé et à la citoyenneté,
- > éducation à l'orientation professionnelle,
- > éducation artistique et culturelle.

Ce guide est destiné aux équipes pédagogiques et de direction des collèges publics et privés de Haute-Savoie.

CALENDRIER D'INSCRIPTION

Ouverture de la saisie du questionnaire	24 mai 2022
Fermeture de la saisie du questionnaire	20 juin 2022
Notifications aux établissements	Rentrée 2022-2023

IL EST ATTENDU DES COLLÈGES :

- > **D'être responsable du choix de la structure/association/expert** (hormis projets clé en mains) pour la réalisation de l'animation en milieu scolaire : respecter le cadre déontologique et la sensibilité du public collégiens auquel ils s'adressent ;
- > **de garantir le bon déroulement de l'animation en classe** : le professeur reste le pilote de la séance en s'assurant de la présence d'un adulte de l'établissement par groupe d'élèves ;
- > **de fournir le bilan de réalisation de l'action** (plateforme portail collèges), une fois celle-ci terminée et le paiement acquitté.

IL EST RAPPELÉ AUX COLLÈGES :

- > **Les dépenses de matériel et de denrées alimentaires ne sont pas éligibles au remboursement ;**
- > **aucune participation financière n'est demandée aux familles.**

AUTORISATIONS DE DROITS À L'IMAGE

Vous allez mener certaines des actions présentées dans ce guide avec vos élèves à la rentrée prochaine grâce au soutien du Département.

Celui-ci pourrait être amené à valoriser ces actions en effectuant des reportages photo ou vidéo. Aussi, nous aurons besoin de recueillir l'autorisation des parents et des élèves.

Ainsi, lors de l'envoi du courrier de notification de la validation de vos projets 2022-2023, un formulaire de demande d'autorisation de droits à l'image sera joint.

Ce document devra être remis à chacun de vos élèves à la rentrée de septembre et conservé par le collège pour une mise à disposition du Département si nécessaire.



NOMBRE DE PROJETS PAR ÉTABLISSEMENT

SPORT ET ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE

Savoir Nager
Savoir Skier
Savoir Rouler À Vélo
Savoir Naviguer
Collégiens en refuge
Activités sportives de Pleine Nature

CITOYENNETÉ

Projets clés en main	Savoir Secourir
	Opération Sécuricar
Projet libre	Santé-Prévention Citoyenneté

NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projets clés en main	Connaître ma nature
	Composter au collège
	EXP'AIR - La pollution de l'air démasquée
	Rénover pour mieux respirer
	Barrage-Centrale de Génissiat
Projets libres	Nature
	Sensibilisation au milieu naturel aquatique et à la faune sauvage
	Développement durable

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Projets clés en main	Classe en entreprise
	Un, deux, bois... métiers !
	Cluedo géant des métiers de l'industrie
	Salons d'orientation
Projets libres	Orientation professionnelle

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : LES CHEMINS DE LA CULTURE			NB DE PROJETS MAXIMUM / ÉTABLISSEMENT
Projet libres	Sensibilisation artistique - Destination Culture		1
	Sensibilisation artistique - Destination Mémoire		1
	Pratique artistique		Sans limitation (avec ordre de priorité)
Projet clés en main	Sensibilisation et pratique artistique		4 (avec ordre de priorité)
	Sensibilisation et pratique artistique		5 (avec ordre de priorité)
	Sensibilisation artistique - Hors-quota du nombre de projets déposés*		Sans limitation (avec ordre de priorité)

* Musée-hors-les-murs, CNRD, Dose le son, Anima'J, Collège au Cinéma, Orchestre des Pays de Savoie, Orchestre de la Suisse Romande, Concours Junior de la meilleure critique de films, Annecy Cinéma Italien.

SPORT ET ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE



haute 
savoie
le Département
*accompagne
ses collégiens*

© Dep74 - L. Guéret



Savoir Nager

© Dep74 - L. Guette

SAVOIR NAGER

La maîtrise de la compétence « Savoir Nager » est un enjeu essentiel de sécurité. Elle apparaît d'autant plus cruciale dans notre département qui, disposant de nombreuses rivières et de 2 lacs (Annecy et Léman), permet la pratique de diverses activités nautiques (voile, canoë-kayak, aviron, etc.).

OBJECTIFS

Le dispositif « Savoir Nager » offre un cadre particulièrement propice à l'apprentissage de la natation pour :

- > Maîtriser le milieu aquatique ;
- > valider l'Attestation Scolaire Savoir Nager ASSN permettant d'accéder à toute activité nautique ou aquatique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires d'EPS.

Toutes les modalités relatives à ce dispositif sont à retrouver dans le cahier des charges consultable dans :

- > l'ENT, en vous connectant sur maclasseenhautesavoie.fr ;
- > la plateforme Haute-Savoie services rubrique MES INFORMATIONS.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet selon le cahier des charges ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tout le niveau 6^e

QUAND ?
Sur temps scolaire, toute l'année.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Dépenses éligibles : transport, entrées, heures de moniteurs diplômés si nécessaire pour la réalisation du projet.

Le Département prend en charge 90% du montant des dépenses réalisées dans le respect du cahier des charges.



Savoir Skier

© Dep74 - L. Guette

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tout le niveau 5^e.

QUAND ?
Sur temps scolaire, de décembre à mars (*hors vacances scolaires nationales, sauf accord de la station*).

MODALITÉS FINANCIÈRES
Dépenses éligibles : transport, forfaits, heures de moniteurs diplômés, location de matériel ; dans la limite des plafonds indiqués dans le cahier des charges en vigueur.

Le Département prend en charge 90% du montant des dépenses réalisées.

SAVOIR SKIER

La maîtrise de la compétence « Savoir Skier » constitue un enjeu sécuritaire, inhérent aux pratiques sportives dans un département de montagne où le ski occupe une place prédominante et une approche culturelle de la connaissance du territoire et des stations de ski.

OBJECTIFS

- > S'initier à la pratique du ski nordique, alpin ou du snowboard ;
- > obtenir, sur proposition des professeurs d'EPS, l'Attestation Scolaire Savoir Skier ASSS, conçue par la Direction Académique pour validation des attendus de fin de cycle ;
- > sensibiliser les élèves aux risques liés à la pratique du ski.

Toutes les modalités relatives à ce dispositif sont à retrouver dans le cahier des charges consultable dans :

- > l'ENT, en vous connectant sur maclasseenhautesavoie.fr ;
- > la plateforme Haute-Savoie services rubrique MES INFORMATIONS.

COMMENT ÇA MARCHE ?

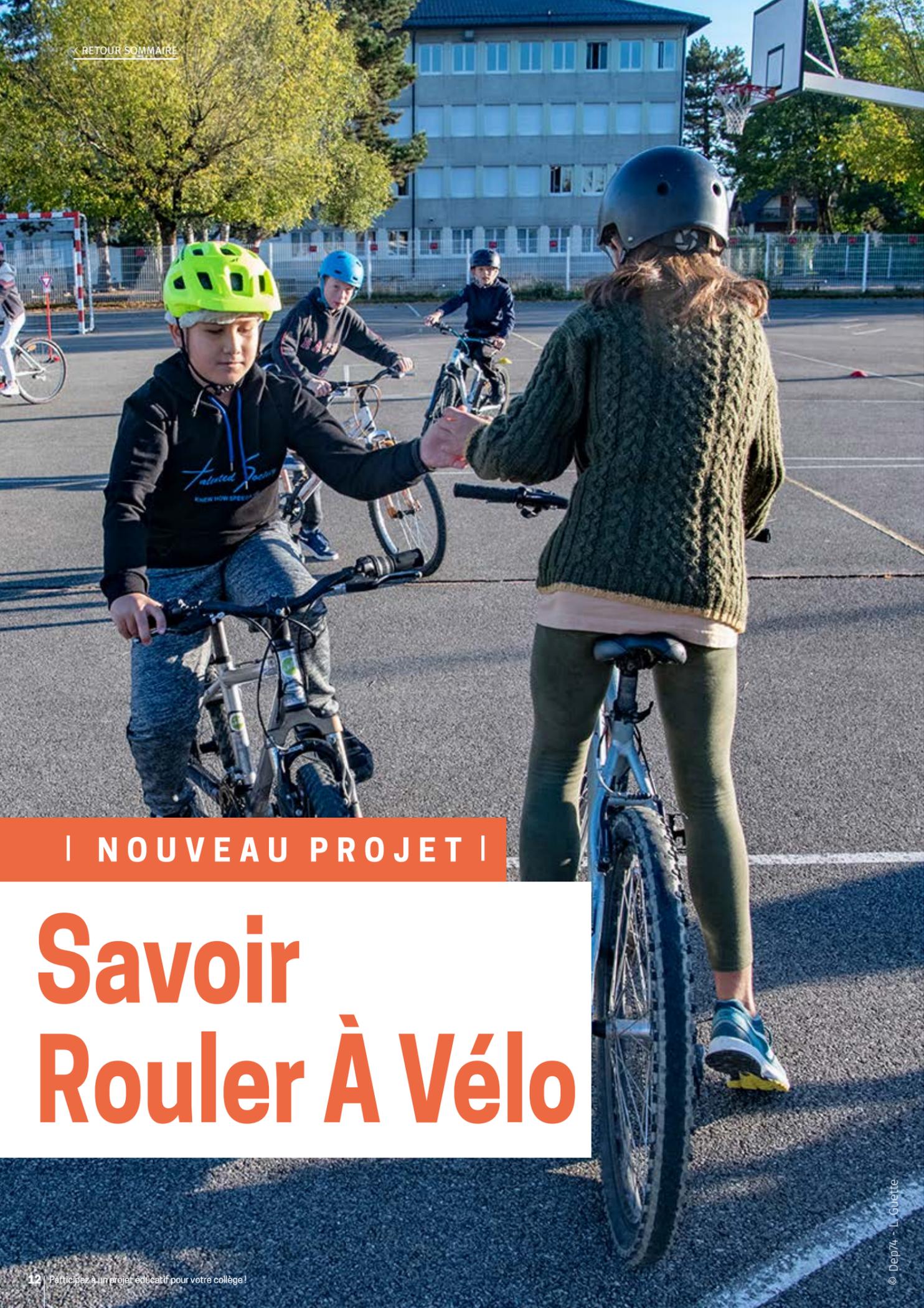
Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet selon le cahier des charges ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan financier après réalisation.

Des projets de sensibilisation et de prévention des risques liés à la pratique de la montagne (nivologie, utilisation d'un appareil de recherche de victimes d'avalanche) peuvent s'adosser à la fin du cycle « Savoir Skier » sur pistes balisées et sécurisées (Cf. rubrique Projets « Activités de Pleine Nature »).



NOUVEAU PROJET

Savoir Rouler À Vélo

SAVOIR ROULER À VÉLO

Suite à une expérimentation menée dans 3 collèges durant l'année scolaire 2021-2022, le Département souhaite généraliser l'apprentissage du savoir rouler. Ce dispositif s'inscrit dans la politique départementale en faveur du vélo.

OBJECTIFS

- > Faire découvrir ou améliorer la mobilité des collégiens de 6^{ème}, afin de leur permettre de se rendre au collège en vélo en toute sécurité et d'adapter son comportement aux situations rencontrées ;
- > favoriser les déplacements individuels des élèves de leur domicile vers divers lieux d'activités (collège, loisirs, etc.)

Toutes les modalités relatives à ce dispositif sont à retrouver dans le cahier des charges consultable dans :

- > l'ENT, en vous connectant sur maclasseenhautsavoie.fr ;
- > la plateforme Haute-Savoie services rubrique MES INFORMATIONS.

A consulter pour le montage du projet :

- > ac-grenoble.fr/article/developpement-sport-pour-tous-haute-savoie-122436
Rubrique Savoir Rouler à Vélo
- > sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du formulaire SIEL. Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets Haute-Savoie services est envoyé par mail aux Chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet selon le cahier des charges ;
- > évalue la période à laquelle il souhaite mettre en place l'activité ;
- > élabore son projet et le budget prévisionnel selon les modalités financières ;
- > soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Niveau 6^{ème}.

QUAND ?
Toute l'année.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Prise en charge de la prestation (*location vélos, intervenants*).

Le Département prend en charge 90% du montant des dépenses réalisées.

I NOUVEAU PROJET I

Savoir Naviguer



SAVOIR NAVIGUER

Dans la continuité de sa politique en faveur des actions éducatives à destination des collégiens, le Département souhaite développer l'apprentissage de la voile via le dispositif « Savoir Naviguer ».

OBJECTIFS

- > Permettre à chaque collégien de s'initier à la pratique de la voile ;
- > niveau 1 : se déplacer à la voile dans un périmètre réduit avec aménagement du plan d'eau, en gérant sa sécurité et son effort pour pouvoir revenir au point de départ ;
- > niveau 2 : choisir et conduire un déplacement pour atteindre tout point d'eau (avec aménagement) avec le réglage de voile adapté, en gérant sa sécurité et son effort pour pouvoir revenir au point de départ ;
- > obtenir l'attestation de niveau 1 ou niveau 2 savoir naviguer, conçue en collaboration avec l'Education nationale.

DÉROULEMENT DU PROJET

- > Cycle d'apprentissage de la voile par 1/2 journées, avec un encadrant pour 10/12 élèves et la présence obligatoire du professeur d'EPS ;
- > les compétences attendues et les durées d'enseignement sont inscrites dans le carnet Savoir naviguer :
 - durée de séance recommandée : 2h30 avec un minimum de 1h de navigation effective ;
 - 6 séances minimum de 2h30 sont nécessaires à l'acquisition du niveau 1 et/ou du niveau 2.
- > deux types de structures d'accompagnement sont proposés :
 - les clubs de voile des Bassins annécien et lémanique ;
 - l'École de voile itinérante du Comité départemental de Voile 74, soutenue par le Département.

ÉLIGIBILITÉ

- > Collèges publics et privés de Haute-Savoie ;
- > élèves ayant réussi le test préalable à la pratique des activités nautiques « Savoir Nager » (circulaire 2000-75 du 31/05/2000).



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

- > dans le cadre du questionnaire SIEL (un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement)
- > et auprès de l'école de voile.

L'enseignant :

- > construit son projet en concertation au préalable avec le référent du Comité départemental de voile ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux, sous réserves d'avoir validé le cycle "Savoir Nager".

QUAND ?
Sur temps scolaire, d'avril à octobre.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Coût moyen de l'action : 13,50€ / séance de 2h30 par élève.

Dépenses éligibles : transport + prestation (location, etc.).
Financement dans le forfait de 25€/élève calculé sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
Delphine CARON
T / 06 75 05 15 40
delphine@cdv74.com



Collégiens en refuge

■ COLLÉGIENS EN REFUGE

Dans la continuité de sa politique en faveur de la jeunesse et des actions éducatives, le département souhaite favoriser la découverte de la montagne par les collégiens haut-savoyards, hors période hivernale.

OBJECTIFS

- > Découvrir le milieu montagnard haut-savoyard ;
- > s'immerger collectivement dans un univers singulier ;
- > apprendre le vivre-ensemble.

ÉLIGIBILITÉ

- > Dispositif ouvert aux élèves de niveau 6^e (ULIS et SEGPA compris) dans le cadre d'un projet de journées d'intégration ;
- > seuls les refuges pouvant accueillir des élèves des établissements publics et privés de Haute-Savoie et ayant reçu l'accord des services de la DSDEN74 sont mobilisables sur ce projet ;
- > à consulter : ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/spip.php?rubrique65

DÉROULEMENT DU PROJET

- > Durant les mois de septembre-octobre-novembre, en fonction des dates de fermeture des refuges ;
- > 2 options possibles :
 - séjour : avec obligatoirement une nuitée en refuge ;
 - journée avec randonnée, visite du refuge et repas sur site.
- > un projet pédagogique complet doit être présenté avec l'itinéraire choisi ;
- > le gardien du refuge sera partie prenante du projet avec une intervention auprès des élèves ;
- > des accompagnateurs en montagne, brevetés ou diplômés d'Etat, peuvent accompagner ces sorties afin de faire partager leur connaissance du milieu.

RÈGLEMENTATION

- > L'Arrêté du 20 octobre 2014 portant modification du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public - JORF n° 0250 du 28 octobre 2014 page 17817 texte n°22).
- > La circulaire départementale du 23 septembre 2016, autorisant la nuitée en refuge de montagne pour les élèves des établissements publics de la Haute-Savoie, fixant les conditions d'accueil dans les refuges de montagne de Haute-Savoie et la liste s'y référant.
- > L'Arrêté du 30 septembre 2016 fixant la liste des refuges de montagne situés dans le Département de la Haute-Savoie, autorisés à accueillir des mineurs.

Cette opération se déroulera dans le respect des règles sanitaires gouvernementales en vigueur. Le Département se réserve le droit d'annuler cette action au regard de l'évolution de la situation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du formulaire SIEL. Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux Chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > prend contact avec le gardien du refuge ;
- > élabore son projet et le budget prévisionnel selon les modalités financières ;
- > soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique, organisationnel et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

 **POUR QUI ?**
6^e.

 **QUAND ?**
Septembre, octobre et Novembre.

 **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Dépenses éligibles : transport, accompagnateur en moyenne montagne (maximum 400€/collège).
Option séjour avec nuitée (repas du soir, nuitée, petit-déjeuner et panier repas du lendemain : 36€)
Option journée : repas au refuge 13€ par élève et par encadrant (1 pour 10 élèves).

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux, 2 classes minimum.

QUAND ?
Sur temps scolaire, toute l'année.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€ / élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

COMITES SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX PAGE 58.

Activités sportives de pleine nature

ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE

Terrain de jeu privilégié, la Haute-Savoie offre de nombreuses possibilités de s'initier aux activités de pleine nature. Dans le cadre de sa politique d'éducation aux sports, le Département soutient des projets sportifs, de sensibilisation et de prévention des risques liés à la pratique de la montagne.

OBJECTIFS

> Initier les collégiens à la pratique des sports de montagne et Activités Sportives de Pleine Nature, hors environnement spécifique.

ÉLIGIBILITÉ

- > Cycle EPS nécessitant une pratique de 10 heures effectives ou fin de cycle. Les projets présentés par le collège doivent être agréés par l'Education Nationale : course d'orientation, randonnée en montagne, voile, aviron, canoë-kayak, etc. ;
- > projets de sensibilisation et de prévention des risques liés à la pratique de la montagne (nivologie, utilisation d'un appareil de recherche de victimes d'avalanche).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet ;
- > élabore son budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.



© Dep74 - L. Guette



NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



haute 
savoie
le Département
*accompagne
ses collégiens*

© Dep74 - L. Guette



© Dep74 - L. Guettie

Connaître ma nature

PROJET CLÉS EN MAIN

CONNAÎTRE MA NATURE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma départemental des espaces naturels sensibles, le département et les structures d'animation nature proposent une action de proximité immédiate à l'établissement.

OBJECTIFS

- Accompagner l'élève en tant qu'acteur de son territoire :
- > s'approprier l'environnement local haut-savoyard ;
- > préserver les paysages remarquables de Haute-Savoie ;
- > faire découvrir aux élèves la nature ordinaire de proximité immédiate.

DÉROULEMENT DU PROJET

Composé de deux séances de 2h par classe, réalisées dans la même journée ou séparément.

Séance 1
1h

Au collège : « Biodiversité, évolution des paysages et corridors biologiques » : à travers des ateliers, les élèves, répartis en petits groupes, sont amenés à approcher diverses notions : identification des besoins des espèces, de leurs milieux de vie, des menaces qui pèsent sur elles. Un jeu permettra de connaître les paysages de Haute-Savoie, de réinvestir les découvertes faites lors des ateliers et d'appréhender l'impact de l'activité humaine sur les espèces.

Séance 2
1h

En extérieur : « Biodiversité, paysages et corridors à l'échelle du collège et de son quartier » :

- > Au sein du collège : si espaces verts suffisants et pédagogiquement intéressants (mare, jardin pédagogique, prairie).
- > Ou à proximité immédiate de l'établissement (10 mn à pied max)

Objectifs : identifier et localiser différentes espèces et milieux de proximité.

ÉLIGIBILITÉ

- > Faire participer tout le niveau de classe choisi.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > prend contact avec le service Espaces Naturels Sensibles ;
- > élabore le budget prévisionnel selon les modalités financières ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur temps scolaire, calendrier à programmer avec l'intervenant.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le coût est fixé à 500€ par classe.

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€ / élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
Service Espaces Naturels Sensibles
laurence.louis@hautesavoie.fr



Composter au collège



© Adobe Stock

PROJET CLÉS EN MAIN

COMPOSTER AU COLLÈGE

Afin de répondre aux différentes problématiques environnementales, économiques et sociales, trièves compostage & environnement, partenaire du département, propose de vous accompagner dans la pérennisation de votre projet de compostage & environnement.

OBJECTIFS

- > Pérenniser son site de compostage ;
- > sensibiliser les nouveaux élèves de 6^e ;
- > mettre en place une action phare pour valoriser le projet ;
- > bénéficier d'un soutien technique dans le processus de compostage.

DÉROULEMENT DU PROJET

Dans le cadre de la mise en place d'un projet compostage au sein de votre établissement, vous avez déjà bénéficié d'un accompagnement de la part du Département, de votre collectivité ou d'une association.

L'association Trièves Compostage & Environnement propose des animations de 1h30 lors des cours de Sciences et Vie de la Terre, pour chaque classe de 6^e :

- > introduction du projet et reprise des bases du compostage en classe entière ;
- > découverte de la gestion du site de compostage, sur site ;
- > utilisation du compost, tri des déchets, en fonction du projet pédagogique des enseignants, sur les décomposeurs.

Au printemps, l'association propose de valoriser le projet compostage lors d'une 1/2 journée (ex : opération de tamisage et utilisation du compost). Cette action sera adaptée à chaque établissement et pourra être réalisée lors des portes ouvertes du collège, de la semaine du développement durable ou tout autre événement.

ÉLIGIBILITÉ

- > Posséder un site de compostage au sein de l'établissement ;
- > faire participer tout le niveau 6^e.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet, en lien avec Trièves Compostage & Environnement ;
- > élabore le budget prévisionnel selon les modalités financières ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
6^e.

QUAND ?
Sur temps scolaire, calendrier à programmer avec l'association.

INTERVENANTS
Association Trièves Compostage & Environnement.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Coût animation	€
1 à 2 groupes	1 080
3 à 4 groupes	1 440
5 à 6 groupes	1 740
7 à 8 groupes	2 160
9 à 10 groupes	2 520

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
Mathilde PIERRE DIT MÉRY, chargée de projet Association Trièves Compostage & Environnement
T / 06 38 64 01 22
trieves-compostage.fr
m.mery@trieves-compostage.fr





Exp'Air

QUI SONT-ILS ?
Découvrez-le grâce à la carte d'identité de la victime.

© Grand Genève

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
4^e et 3^e.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, calendrier à programmer avec InnoVales.

INTERVENANTS
InnoVales.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
SVT, Physique-Chimie, Histoire-Géographie, Éducation civique, EPS.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Coût animation	€
1 JOUR 1 à 2 classes	660€
2 JOURS 2 à 5 classes	1 160€
3 JOURS 5 à 8 classes	1 655€
4 JOURS 8 à 11 classes	2 155€

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
Guillaume GASSIE
InnoVales
Coordinateur Pôle Transition Écologique
T / 06 21 92 20 61
ggassie@innovales.org
innovales.org

PROJET CLÉS EN MAIN

EXP'AIR : LA POLLUTION DE L'AIR DÉMASQUÉE

Mêlant scénographie et jeu interactif sur tablette, EXP'AIR aborde de façon inattendue un thème qui nous touche tous directement : la qualité de l'air que nous respirons. Véritable immersion dans une enquête scientifique, EXP'AIR emmène les collégiens dans la peau d'enquêteurs sur les traces de malfaiteurs invisibles : les polluants atmosphériques.

OBJECTIFS

- > Découvrir de manière autonome des informations objectives liées à la thématique de la pollution diffuse de l'air ;
- > établir les liens de cause à effet entre la qualité de l'air et la santé au quotidien ;
- > prendre conscience de son propre rôle pour changer les choses dans ce domaine ;
- > découvrir un ensemble d'écogestes simples qui va permettre à l'élève de prendre part au quotidien à l'amélioration de la qualité de l'air, mais également de se rendre compte de la valeur conjointe des gestes individuels.

DÉROULEMENT DU PROJET

- > À l'aide de tablettes numériques, les enquêteurs récoltent informations et indices au sol, découvrent les suspects, émettent des suppositions et terminent par l'audition du présumé coupable : un des sept polluants de l'air .
- > l'animation EXP'AIR propose à votre classe sept enquêtes différentes, abordant les sept polluants de l'air ;
- > les élèves suivront une enquête spécifique, distincte des autres groupes. Ils travailleront en petites équipes pour avancer dans l'enquête ;
- > les enquêteurs restitueront les faits marquants de l'enquête devant la classe et proposeront des recommandations et des éco-gestes pour améliorer la qualité de l'air. Les autres élèves spectateurs pourront alors juger s'ils sont convaincus par ces propositions suscitant ainsi l'échange entre les élèves.

ÉLIGIBILITÉ

- > Le collège doit s'engager en terme de logistique à :
 - déployer EXP'AIR dans l'établissement, dans une ou deux salles attenantes (20 m²) pour installer la scénographie composée d'éléments au sol ;
 - établir un planning avec le responsable de la coordination au sein de l'établissement ;
 - réserver un créneau de 60 minutes par demi-classe pour la réalisation de l'animation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet à l'aide du cahier pédagogique EXP'AIR fourni et en lien avec InnoVales ;
- > élabore le budget prévisionnel selon les modalités financières ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

Rénover pour mieux respirer



PROJET CLÉS EN MAIN

RÉNOVER POUR MIEUX RESPIRER LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DES BATIMENTS

Au travers d'expériences concrètes et grâce à une approche pluridisciplinaire, les élèves appréhendent les notions de la qualité de l'air, de la pollution atmosphérique et la rénovation thermique des bâtiments d'habitation.

OBJECTIFS

Comprendre en quoi la rénovation énergétique des bâtiments a des impacts sur la qualité de l'air.

DÉROULEMENT DU PROJET

Composé de 2 interventions de 2 heures chacune, réalisées au cours d'un même trimestre :

Séance 1 L'animateur aborde, à partir de la démarche Négawatt, les notions de qualité de l'air et de pollution atmosphérique. En plus de comprendre quels secteurs émettent le plus de pollutions, un zoom spécifique est fait sur les habitations privées.

Séance 2 Les élèves se mettent dans la peau d'un thermicien pour analyser leur salle de classe et mettre en pratique une démarche de rénovation thermique du bâtiment, dans le but de comprendre quelles sont les plus grandes déperditions d'énergie et les axes de rénovation pertinents.

ÉLIGIBILITÉ

- > A destination de tous les niveaux de classes ;
- > Le collège doit s'engager, en termes de logistique, à :
 - mettre à disposition une salle de classe
 - réserver des créneaux de deux fois 2 heures par classe pour la réalisation de l'animation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du formulaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux Chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > prend contact avec le service Développement durable du Département ;
- > élabore le budget prévisionnel selon les modalités financières ;
- > soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

NB : Ce projet requiert une préparation en amont assurée par l'enseignant auprès de sa classe, afin de garantir un socle de connaissances relayé ensuite par l'animation. Lors de la prise de contact avec l'organisme animant l'activité, l'enseignant pourra échanger avec l'association. Un document explicatif à destination des enseignants sera fourni.

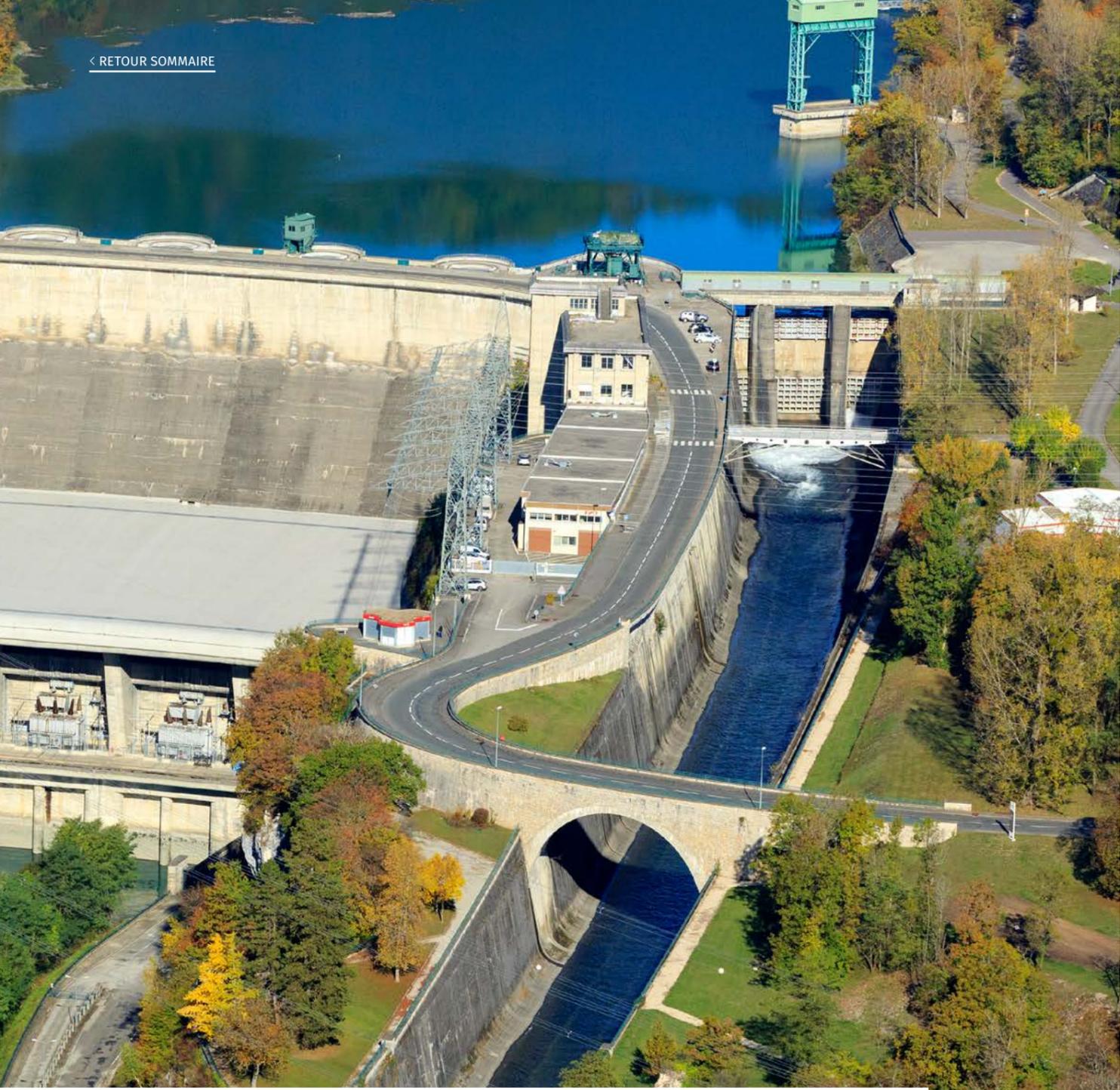
INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux, par classe entière.

QUAND ?
Sur temps scolaire, au cours d'un même trimestre.
Sous réserve de disponibilité du prestataire.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
Service Développement durable du Département
claire.roset@hautsavoie.fr



Barrage-centrale de Génissiat

NOUVEAU PROJET

PROJET CLÉS EN MAIN

BARRAGE-CENTRALE DE GÉNISSIAT

UN OUTIL INDUSTRIEL AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

OBJECTIFS

Mieux comprendre les métiers de l'hydroélectricité, le fonctionnement d'une centrale hydroélectrique et plus globalement, les enjeux liés à la transition énergétique et écologique, par une visite immersive au cœur d'un ouvrage patrimonial et industriel.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les élèves, accompagnés par un guide, découvrent le fleuve Rhône, découvrent l'histoire de ce site et appréhendent les énergies renouvelables (hydroélectricité, éolienne et photovoltaïque). Tout au long du parcours, le guide s'appuie sur des outils de médiation pédagogique (application, panneaux, photographies, films, etc.) afin de créer une interactivité avec les élèves.

Durée de la visite : 1h30 à 2h00 en trois temps :

1. A la rencontre du fleuve Rhône

- > Découverte de l'entreprise CNR et de ses grandes missions (production d'électricité 100% renouvelable, navigation et irrigation) ;
- > visionnage d'un film immersif pour découvrir le Rhône, qui suit le parcours d'une goutte d'eau et permet au public d'aller jusqu'aux entrailles du barrage.

2. Au plus près de l'exploitation

- > Accès dans la salle des alternateurs pour mieux comprendre le fonctionnement de la centrale et la production d'hydroélectricité, et découverte des métiers du site ;
- > à partir de ce point, les élèves seront équipés de casques de chantier, de chasubles jaunes et porteront un casque audio.

3. D'hier à aujourd'hui, une aventure industrielle unique (3 espaces dans la Grande galerie d'exposition le long de la salle de commande)

- > Découvrir l'histoire de ce site (travaux de 1938 à 1948 et construction très représentative de l'histoire industrielle de la France d'après-guerre) ;
- > comprendre le parfait équilibre entre l'activité industrielle et la biodiversité autour de ce site ;
- > se projeter dans les énergies de demain (énergie éolienne, photovoltaïque, hydrogène vert, transition écologique).

Plus d'informations : lescircuitsdelenergie.fr

ÉLIGIBILITÉ

- > Tous niveaux.
- > Port obligatoire de chaussures plates et fermées type basket.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

- > Dans le cadre du questionnaire SIEL (un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement) ;
- L'enseignant :
 - > construit son projet en concertation avec le CNR ;
 - > élabore le budget prévisionnel ;
 - > soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
 - > fournit un bilan pédagogique, organisationnel et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Du 15 février au 15 décembre.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Les visites sont gratuites pour les scolaires. Seuls les frais de transport sont éligibles.

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
Marion GRISET
T/ 04 78 95 71 78
contact.
lescircuitsdelenergie@gmail.com

haute savoie
Le Département

accompagne
ses collégiens



NATURE - ESPACES NATURELS SENSIBLES

Dans le cadre du schéma départemental des espaces naturels sensibles, le département encourage les projets s'inscrivant dans l'éducation à la nature afin de sensibiliser les collégiens aux préoccupations environnementales du territoire et aux actions de préservation possibles.

OBJECTIFS

Accompagner les élèves en tant qu'acteurs de leur territoire :

- > sensibiliser les collégiens à l'environnement ;
- > préserver et comprendre le patrimoine naturel (eau, paysage, biodiversité, qualité de l'air, etc.).

ÉLIGIBILITÉ

- > Travailler en partenariat avec une structure et/ou un expert sur la thématique concernée ;
- > choisir son projet parmi les thèmes suivants : espaces naturels, ressources naturelles, biodiversité, paysages, etc. Liste non exhaustive.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur temps scolaire, calendrier à programmer avec l'intervenant.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge les dépenses de transport et interventions dans la limite de 2 200€.

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

Nature - Espaces Naturels Sensibles



NOUVEAU PROJET

Sensibilisation au milieu naturel aquatique et à la faune sauvage



PROJET LIBRE

SENSIBILISATION AU MILIEU NATUREL AQUATIQUE ET À LA FAUNE SAUVAGE

CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

SENSIBILISATION AU MILIEU NATUREL AVEC LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Le Conseil départemental soutient un plan ambitieux pour protéger les milieux aquatiques et leur biodiversité : le plan Pêche, dont le programme d'actions décliné en 5 axes, propose notamment la sensibilisation des nouvelles générations à la préservation des milieux aquatiques.

(actu.hautesavoie.fr/explorez-actu/plan-peche-departemental-developperdurablement-la-pratique-de-la-peche)

Les 6 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.P.P.M.A) de Haute-Savoie et la Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique peuvent vous accompagner pour la réalisation d'un projet.

Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique :

T / 04 50 46 87 55

animation@pechehautesavoie.com

FAIRE CONNAÎTRE LES ACTEURS ET COMMUNIQUER SUR LES PRATIQUES DES TERRITOIRES POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Au travers du plan pour la chasse en Haute-Savoie, le Conseil départemental s'associe à la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie pour préserver et protéger l'environnement pour les générations futures. Ce plan d'actions se décline en 4 axes dont la sensibilisation à la cohabitation au sein des milieux naturels.

(actu.hautesavoie.fr/explorez-actu/un-nouveau-partenariat-entre-le-departement-et-la-federation-des-chasseurs-de-haute)

La Fédération Départementale des chasseurs peut vous accompagner pour réaliser un projet pour mieux connaître la faune sauvage de Haute-Savoie.

Fédération Départementale des chasseurs :

T / 04 50 46 89 21

julie.dananai@chasseurs74.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

Dans le cadre du questionnaire SIEL (un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement) ;

L'enseignant :

- > construit son projet en concertation avec la fédération concernée;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur le temps scolaire, toute l'année.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge les dépenses de transport et interventions dans la limite de 2 200€.

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.



Développement durable



■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du plan climat air énergie, le département encourage les projets s'inscrivant dans l'éducation au développement durable afin de sensibiliser les collégiens aux préoccupations liées au changement climatique et à la qualité de l'air.

OBJECTIFS

Accompagner l'élève en tant qu'acteur de son territoire :

- > sensibiliser les collégiens au développement durable et au changement climatique ;
- > contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'établissement ;
- > contribuer à améliorer la qualité de l'air.

ÉLIGIBILITÉ

- > Travailler en partenariat avec une structure et/ou un expert sur la thématique concernée ;
- > choisir son projet parmi les thèmes suivants :
 - gestion des déchets,
 - lutte contre le changement climatique,
 - qualité de l'air.

(Pour d'autres thématiques, contactez les référents avant le dépôt du dossier).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur temps scolaire, toute l'année.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.



| CITOYENNETÉ |

haute 
savoie
Le Département
*accompagne
ses collégiens*

© Adobe Stock

Savoir Secourir

PROJET CLÉS EN MAIN

SAVOIR SECOURIR

En collaboration avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale, cette action du département en faveur des jeunes, de la citoyenneté et de la sécurité, a pour but de former chaque année 10 000 élèves de 4^e qui seront les premiers maillons de la chaîne de secours.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance aux personnes victimes d'un accident, d'un malaise...

- > Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, pour la victime et les autres personnes face aux dangers environnants ;
- > transmettre l'alerte ;
- > réaliser immédiatement les gestes de premiers secours ;
- > concourir à la sécurité civile, conformément aux articles 4 et 5 de la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- > valider le Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile.

FORMATION

- > Le Département soutient cette action de formation d'intérêt général et citoyenne aux Gestes de Premiers Secours en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dans le cadre de sa mission départementale sur la sécurité des personnes, l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) et les personnels formés de l'Education nationale ;
- > module de formation de 7 heures à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

COMMENT ÇA MARCHE ?

- > Pas d'inscription en ligne.
- > **Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) contactent respectivement les collèges publics et privés afin de planifier leur action et fixer les dates de formation.**
- > Le collège contacte aussitôt les Élus de son canton afin de convenir d'une date de cérémonie de remise des diplômes aux élèves (environ 10 jours après la formation). Il en informe le SDIS ou l'UGSEL ainsi que la Direction Education-Jeunesse, service Politiques éducatives.

À noter : les dates de remise de diplôme sont définies en concertation et ne peuvent être modifiées.

(*En cas d'impossibilité majeure, le collège peut contacter les collèges alentour pour une éventuelle permutation. Cela doit rester exceptionnel, les plannings des formateurs étant très contraints.)

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
4^e.

QUAND ?
Sur temps scolaire, du 15 septembre au 15 juin.

INTERVENANTS
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).
Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL).



© 2021 SDIS 74



Santé-Prévention Citoyenneté

© Dep74 - A. Loeffler

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€ / élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1 pour la réalisation.
-  **CONTACT**
Pauline CALLIARI
Direction Enfance Famille
Service Prévention Protection
T / 04 50 33 22 76
pauline.calliari@hautsavoie.fr

**COORDONNÉES
DES STRUCTURES
DÉPARTEMENTALES PAR
BASSIN PAGE 58.**

PROJETS LIBRES

SANTÉ-PRÉVENTION CITOYENNETÉ

Le département s'appuie sur la synergie des actions menées dans son territoire pour soutenir des projets éducatifs oeuvrant pour l'épanouissement et le bien-être des élèves.

OBJECTIFS

Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, la prévention, la santé :

- > développer l'esprit critique, la confiance et l'estime de soi chez les collégiens, le rapport à l'autre, l'égalité filles/garçons ;
- > prévenir le harcèlement, la maltraitance, les comportements violents, lutter contre les violences sexistes ;
- > respect (élèves sentinelles contre le harcèlement) ;
- > sensibiliser sur les conduites à risques, les addictions, la sécurité routière, l'utilisation d'Internet ;
- > travailler sur la formation des délégués de classe, dans une dynamique prévention par les pairs ;
- > aider les jeunes à prendre en main leur santé ;
- > sensibiliser au civisme, au don d'organes, etc.

ÉLIGIBILITÉ

Le collège doit travailler en partenariat avec une structure locale, un collectif sur la (les) thématique(s) choisie(s) permettant une co-construction du projet et un suivi en aval de l'action avec les acteurs locaux, bénéfique pour l'établissement et pour créer un réseau de personnes ressources pour les collégiens.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet ;
- > élabore son budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

haute 
savoie
le Département
*accompagne
ses collégiens*

© moodboard Premium - Fotolia.com

Classe en entreprise



© stock.adobe.com

PROJET CLÉS EN MAIN

CLASSE EN ENTREPRISE

Le département a tissé de nombreux partenariats avec les acteurs économiques industriels du territoire. Par une découverte du monde de l'entreprise de l'intérieur, les collégiens sont amenés à réfléchir sur leur avenir professionnel.

OBJECTIFS

Découvrir le monde de l'entreprise de l'intérieur grâce à une immersion professionnelle.

LE PROJET

- > Un groupe d'élèves vit le quotidien d'une entreprise industrielle pendant 2,5 jours ;
- > encadrés par un « animateur » salarié de l'entreprise, ils en découvrent le fonctionnement et les métiers ;
- > le programme scolaire est aménagé pour la poursuite des cours habituels, dispensés par les professeurs dans une salle mise à disposition par l'entreprise ;
- > à la fin de l'immersion, les élèves présentent au chef d'entreprise, sous la forme d'un court exposé, l'image qu'ils retiennent de la structure et de ses métiers.

ÉLIGIBILITÉ

- > Prendre contact avec la Chambre Syndicale de la Métallurgie ;
- > effectuer un travail de préparation et de coordination entre l'équipe pédagogique et l'entreprise d'accueil.

PARTENAIRE

Chambre Syndicale de la Métallurgie.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

- > dans le cadre du questionnaire SIEL (un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement) ;
- > auprès de la Chambre Syndicale de la Métallurgie qui pilote le projet, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et le Département de la Haute-Savoie.

L'enseignant :

- > construit son projet en concertation avec la CSM ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
4^e et 3^e.

QUAND ?
2,5 jours sur temps scolaire, toute l'année.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Seuls les frais de transport vers l'entreprise partenaire sont éligibles.

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€ / élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
Chambre Syndicale de la Métallurgie
Christine LE FLOCH
T / 04 50 52 39 04
T / 07 87 34 35 53
clefloch
@csmhautesavoie.com

Parcours découverte : un, deux, bois... métiers !



© Dep74 - L. Guette

PROJET CLÉS EN MAIN

PARCOURS DÉCOUVERTE : UN, DEUX, BOIS... MÉTIERS !

Le pôle excellence bois invite les collégiens à élargir leur réflexion sur leur avenir professionnel en leur proposant de vivre des expériences uniques à travers lesquelles ils pourront découvrir la filière bois & forêt et ses métiers.

OBJECTIFS

À travers les différentes étapes du parcours découverte « Un, deux, bois... métiers ! » proposé par le Pôle Excellence Bois de Rumilly, les collégiens rencontreront des professionnels et des jeunes passionnés qui partageront avec eux leurs expériences autour du bois.

LE PROJET

Créez, bûcheronnez, dessinez, jouez...

Parcours en 4 étapes avec présentation des divers métiers du bois, démonstrations, manipulations :

- > étape 1 : menuisier, ébéniste, agenceur,
- > étape 2 : architecte, bureau d'études, charpentier,
- > étape 3 : scieur, exploitation et gestion forestière,
- > étape 4 : dérivés du bois, dégustation, échanges.

ÉLIGIBILITÉ

- > Effectuer en amont un travail de préparation et de coordination avec le Pôle Excellence Bois.

PARTENAIRES

Soutien technique, logistique des établissements scolaires (lycée Porte des Alpes, CFPPA Reinach, MFR de l'Arclosan, l'ISETA, les Compagnons, lycée Lachenal).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > prend contact avec le Pôle Excellence Bois ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
5^e et 4^e.

QUAND ?
Calendrier à préciser.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Seuls les frais de transport des élèves vers le Pôle Excellence Bois de Rumilly sont éligibles.

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
Pôle Excellence Bois
Rumilly
Julie MORAND
T / 04 50 52 23 93 03
j.morand@poleexcellencebois.fr

Cluedo géant des métiers de l'industrie



Monsieur Boulon
a été assassiné !
Je tiens une piste....

Mortelle journée



© CLUEDOindustrie@CSMhautesavoie

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Niveau 3°.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Seuls les frais de transport vers l'entreprise partenaire sont éligibles.

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
Christine LE FLOCH
T / 04 50 52 39 04
T / 07 87 34 35 53
clefloch
@csmhautesavoie.com

PROJET CLÉS EN MAIN

CLUEDO GÉANT DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

À la découverte des métiers de l'industrie de façon ludique et interactive.

OBJECTIF

Découvrir les métiers de l'industrie et leurs formations en apprentissage Bac pro à Bac+5 à travers un célèbre jeu : le CLUEDO, accompagné de nombreuses animations ludo-pédagogiques.

DÉROULEMENT DU PROJET

- 1**
Durée du jeu 1h15

Les élèves, par groupe de cinq, doivent résoudre une enquête policière : « Un meurtre a été commis au Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie de Haute-Savoie Formavenir (CFAI) par un prototype humanoïde qui a tué l'un de ses concepteurs ! Qui a saboté l'humanoïde ? comment et pourquoi ? ».

Dans les ateliers de Conception, Usinage, Electrotechnique, Domotique, Automatismes et Energétique du CFAI, les élèves doivent trouver des indices à travers des vidéos, des manipulations et des gestes métiers.
- 2**
45 min

A l'issue de ce jeu grande nature qui se déroule au CFAI, une présentation plus détaillée des métiers et des formations en apprentissage - du bac professionnel au diplôme d'ingénieur - est proposée aux élèves.
- 3**
30min

Les élèves pourront compléter leur découverte des métiers de l'industrie avec des animations ludo-pédagogiques : réalité virtuelle, jeux digitaux sur tablette, escape game.

ÉLIGIBILITÉ

> Niveau 3°.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

- > Dans le cadre du questionnaire SIEL (un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement) ;
 - > et auprès de la Chambre Syndicale de la Métallurgie qui pilote le projet, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et le Département de la Haute-Savoie.
- (nombre de places limité)**

L'enseignant :

- > Construit son projet en concertation avec la CSM ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

haute savoie 
Le Département

accompagne
ses collégiens



Salons d'orientation

© Photopro.Event - T. Bouvier

PROJET CLÉS EN MAIN

SALONS D'ORIENTATION

Présentation des divers secteurs d'activités, filières d'apprentissage et métiers, réunis lors de manifestations au cours desquelles les collégiens vont à la rencontre de professionnels et apprentis, afin d'avoir une vision la plus large possible du monde du travail pour leur future orientation.

OBJECTIFS

Découvrir les différents métiers et filières d'apprentissage en allant à la rencontre de professionnels de tous les secteurs d'activités, à l'occasion de plusieurs salons d'orientation.

ÉLIGIBILITÉ

Inscriptions auprès des structures organisatrices.

LES SALONS

PREP'A RocheExpo LA ROCHE-SUR-FORON

Le Salon Prep'A présente aux jeunes les différents lieux de formation, les informe des possibilités d'obtention de bourses et leur propose des démonstrations de CFA professionnels, des témoignages d'étudiants ainsi que des conférences.

Construit autour de 9 îlots « métiers » et d'un espace « information-documentation », le Salon a pour objectif la découverte des métiers de l'apprentissage et de l'alternance, notamment : coiffure/esthétique, environnement, automobile et aéronautique, Travaux Publics, métiers de bouche, commerce/services tertiaires, industries technologiques, santé/social, tourisme/animation/sports...

FORMA Forum des Métiers D'Avenir ANNECY

Une trentaine d'établissements de formation seront présents autour de professionnels et d'entreprises.

Plus de 200 métiers sont présentés dans un espace de rencontres et d'échanges :

- > administrations civiles et militaires, droit et gestion des affaires ;
- > hôtellerie, restauration, tourisme transport ;
- > sciences et techniques ;
- > social, santé, soins à la personne ;
- > enseignement, communication relations publiques, culture, animation et sports ;
- > commerce, grande distribution, services, artisanat ;
- > environnement, agriculture ;
- > bâtiment, travaux publics.

COFG (Coopération des Organismes de Formation du Genevois)

Forum d'orientation post 3^{ème} du Genevois français.

Objectif : faire la promotion des filières professionnelles encore méconnues mais porteuses de vraies opportunités de carrière.

Présentation à destination des élèves, au sujet de la voie professionnelle et de ses nombreux avantages.

Témoignages d'entreprises et d'anciens élèves de la filière.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > prend contact avec les organisateurs ;
- > se rapproche 2 mois avant l'évènement du service Politiques éducatives pour une mise à disposition de goodies pour les élèves ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur temps scolaire. Calendrier des manifestations à consulter auprès des organisateurs.

MODALITÉS FINANCIÈRES.
Dépenses éligibles : transport.

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

CONTACT
T / 04 50 33 51 02
pejs-politiqueseducatives@hautsavoie.fr



Orientation professionnelle

PROJET LIBRE

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Le département soutient des initiatives au plus proche des élèves. Aider les jeunes dans leur orientation, c'est les conduire progressivement à élaborer leur projet de formation grâce à une découverte approfondie du monde du travail, des différents métiers, débouchés et au travers d'expériences concrètes.

OBJECTIFS

Aider les collégiens à élaborer un projet professionnel qui ait un sens en fonction de leurs intérêts, de leur parcours et de leur personnalité, à travers une présentation des différentes filières de formation et d'un panel de métiers qui se veut aussi diversifié que possible.

ÉLIGIBILITÉ

- > Toutes visites locales d'entreprises, lycées professionnels ou techniques, chantiers pédagogiques, temps d'échanges ou témoignages directs de professionnels sur leurs métiers.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL.

Un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur temps scolaire, toute l'année.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Dépenses éligibles : transport.

Financement dans le cadre de l'enveloppe forfaitaire de 25€/élève, calculée sur la base de l'effectif global de l'établissement de l'année N-1.

■ RESSOURCES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

COMITÉS SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX

AVIRON

T / 06 10 80 49 01
sylvie.chambon@orange.fr

CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE (FFCAM)

T / 07 71 81 72 24
bertrand.cd74.ffcam@gmail.com

CANOË-KAYAK ET SPORTS DE PAGAIES

T / 06 51 07 84 04
info.canoekayak74@gmail.com

CYCLISME

alexbalaud@yahoo.fr

CYCLOTOURISME

T / 06 85 53 22 52
presidente.codep74ffct@veloenhautesavoie.com

COURSE D'ORIENTATION

T / 06 32 55 07 21
cdco74ra@free.fr

HAUTE-SAVOIE NORDIC

T / 04 50 66 68 13
direction@haute-savoie-nordic.com

MONTAGNE ESCALADE

T / 06 60 75 29 10
info.cd.ffme@gmail.com

RANDONNÉE PEDESTRE

T / 04 50 51 39 26
haute-savoie@ffrandonnee.fr

SKI DU MONT-BLANC

T / 04 50 23 30 88
direction@ski74.fr

TIR À L'ARC

T / 06 83 40 23 36
cd74@archers74.fr

VOILE

T / 06 75 05 15 40
info@cdv74.com

Nouveauté 2022-23 :

Escape game sur la sécurité routière

Atelier Canopé 74

T / 04 50 23 79 36

T / 06 21 40 63 70

Laurent DOUR

reseau-canope.fr

Espace femmes

T / 04 50 97 61 90
espacefemmes74@gmail.com
espace-femmes.org

Bassin du Chablais :

Service de Prévention Spécialisée (éducateurs de rue) :

L'EPDA (Établissement Public Départemental Autonome)

Prévention Spécialisée

T / 04 50 83 13 90

Collectif Mosaïque : collectif d'éducation à la sexualité

coordonné par la Direction Territoriale du Chablais :

Géraldine DEVAUX, Infirmière Promotion de la Santé

T / 04 50 81 89 25

geraldine.devoux@hautesavoie.fr

Bassin Genevois :

Association Passage, association Prévention Spécialisée

(éducateurs de rue)

T / 04 50 27 60 98

Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Ville La Grand

T / 04 50 92 11 81

Collectif Acrostiche : collectif d'éducation à la sexualité

coordonné par la Direction Territoriale du Genevois : Sophie

LANDRAT, Infirmière Promotion de la Santé

T / 04 50 84 08 70

sophie.landrat@hautesavoie.fr

Bassin de Vallée de l'Arve :

Service de Prévention Spécialisée (éducateurs de rue) :

L'EPDA (Établissement Public Départemental Autonome)

Prévention Spécialisée

T / 04 50 83 13 90

Collectif As Deux Cœur : collectif d'éducation à la sexualité

coordonné par la Direction Territoriale Arve Faucigny Mont

Blanc : Léa MIRABELLS, Infirmière Promotion de la Santé

T / 04 50 47 63 17

lea.mirabells@hautesavoie.fr

Bassin Annécien :

Association Passage : association Prévention Spécialisée

(éducateurs de rue)

T / 04 50 27 60 98

Collectif A'Tout Vie : collectif d'éducation à la sexualité

coordonné par la Direction Territoriale du Bassin Annécien :

Rachel PERON, Infirmière Promotion de la Santé

T / 04 50 33 20 04

rachel.peron@hautesavoie.fr

haute 
savoie
le Département
*accompagne
ses collégiens*

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



haute 
savoie
le Département
*accompagne
ses collégiens*

© JY Raffort



© Maison des Arts du Léman

ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE

Les Chemins de la Culture

haute savoie 
le Département
*accompagne
ses collégiens*

DIFFÉRENTS TYPES DE PROJETS SOUTENUS PAR LE DÉPARTEMENT

Des projets à l'initiative du collège en partenariat avec une structure culturelle, un artiste ou un professionnel de la culture

Des projets élaborés par les structures culturelles du Département et présentés dans ce guide

 **PROJET CLÉS EN MAIN SENSIBILISATION ARTISTIQUE** 

Choisir dans le guide un projet de courte durée pour sensibiliser une classe à un lieu patrimonial ou à des expositions thématiques avec une médiation adaptée.

** Les projets suivants pourront être choisis sans limitation de nombre (HORS QUOTA) :
* Musée-hors-les-murs, CNRD, Dose le son, Anima', Collège au Cinéma, Orchestre des Pays de Savoie, Orchestre de la Suisse Romande, Concours Junior de la meilleure critique de films, Annecy Cinéma Italien.*

 **PROJET CLÉS EN MAIN PRATIQUE ARTISTIQUE** 

Choisir dans le guide un projet de moyenne ou longue durée pour impliquer une classe dans des ateliers de pratique artistique en cohérence avec une visite, un spectacle, une œuvre, etc.

L'enseignant qui inscrit sa classe à un projet clés en main s'engage à participer à un temps de formation organisé par la structure culturelle, indispensable au bon déroulement du projet.

 **PROJET LIBRE SENSIBILISATION ARTISTIQUE** 

Sortie culturelle organisée à l'initiative de l'enseignant. Le collège peut solliciter 2 aides au déplacement maximum :

- > une destination culture (salle de spectacle, exposition, musée, lieu patrimonial situé dans le département)
- > une destination mémoire (lieu de mémoire situé dans le département ou la région)

Fiche mode d'emploi page 156.

 **PROJET LIBRE PRATIQUE ARTISTIQUE** 

Construire en partenariat avec une structure culturelle et/ou un artiste, un projet classe associant de manière cohérente une sortie culturelle à des ateliers de pratique artistique.

Fiche mode d'emploi page 157.

 **PROJET LIBRE RÉSIDENCE D'ARTISTE**

Construire un projet d'immersion artistique d'envergure dans le collège, impliquant toute la communauté éducative.

Fiche mode d'emploi page 158.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement (sauf pour le projet libre résidence d'artiste). Le nombre de projets est limité (voir page 5).

Le Département mène une politique d'éducation artistique et culturelle d'ampleur auprès des collèges de Haute-Savoie, « Les Chemins de la Culture », en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC), la Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC) et l'Atelier Canopé 74.

[< RETOUR SOMMAIRE](#)

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
De manière générale, le Département finance les heures de médiation (40€) et/ou les heures d'intervention artistique (60€/h) face élèves et une partie du transport (35% du coût global ou 50% si collège prioritaire*). La prise en charge du Département est détaillée sur chaque fiche projet. Le Collège finance les frais de billetterie (spectacle, exposition, musée, etc.), les frais de matériel et une partie du transport des collégiens : 65% du coût du transport des collégiens (50% si collège prioritaire*).
- PASS-CULTURE** : Pour toutes précisions concernant le Pass Culture accessible sur Adage, contacter directement : Alexandre WINKLER : alexandre.winkler@ac-grenoble.fr ou Séverine LANZ : severine.lanz@ac-grenoble.fr

** Une aide au transport majorée à 50%
Le Département apporte une aide au transport majorée à 50% sur un aller-retour collège / lieu culturel à 37 collèges situés en zones rurales, en RRS, ou éloignés d'un lieu culturel du département.
Communes des collèges bénéficiaires : Abondance, Alby-sur-Chéran, Annemasse, Bellevaux, Boège, Bonneville, Bons-en-Chablais, Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Cruseilles, Douvaine, Evian-Les-Bains, Faverges, Frangy, Gaillard, Groisy, Margencel, Marignier, Megève, Reigner, Saint-Jean-d'Aulps, Saint-Paul-en-Chablais, Samoëns, Seyssel, Saint-Jeoire, Scionzier, Taninges, Thônes, Ville-la-Grand.*



ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE

Art contemporain

© Phil'arts

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- > Sensibiliser aux pratiques artistiques contemporaines ;
- > acquérir des repères et des références ;
- > donner des outils de perception et de compréhension des œuvres.

EXPOSITIONS

- > **Eva JOSPIN - du 30 septembre au 18 décembre 2022**
Dans un long travail d'assemblage, l'artiste superpose et colle les différents morceaux de carton préalablement coupés pour construire des portions de forêts extrêmement denses. Elles évoquent des lieux de quête et de connaissance, comme celles des contes et des récits traditionnels.
- > **Jérémy LIRON - du 13 janvier au 16 avril 2023**
Peinture de paysage, l'architecture moderne dans ses relations avec le paysage. Mélange paradoxal entre paysage urbain et végétation, entre lumière, chaleur et rigidité.
- > **Marc DESGRANDCHAMPS - du 26 mai au 27 août 2023**
L'artiste joue dans sa peinture sur les notions d'opacité, de transparence et de surimpression. Il cultive le doute de la figure, de la présence, nous questionnant sur le monde vivant.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séances 1, 2 et 3 | Visites commentées des 3 expositions d'art contemporain programmées à l'Abbaye par la Fondation Salomon.
3 x 1h30

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Pedro studio / Photo / Ville d'Anecy

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur le temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy-le-Vieux.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h30 sur site (3 expositions d'1h30).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Lilas ORGEBIN, Pauline BOUCHARLAT, Aurore SACQUART, médiatrices.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 180€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Corine DIDIER, Chargée de développement Arts visuels
Annecy
T / 04 50 33 45 43
corine.didier@annecy.fr
annecy.fr

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur temps scolaire, toute l'année.

OÙ ?
Saint-Gervais-Les-Bains.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Bonneville/Cluses.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
4h (1h au collège et 3h sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques.

INTERVENANTS
Olivia CARRET et Alisé MARTELIN, médiatrices culturelles.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 160€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Olivia CARRET, médiatrice culturelle
Saint-Gervais-Les-Bains
T / 04 50 47 79 80
mediationculturelle@saintgervais.com
saintgervais.com

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

Sensibiliser aux pratiques de création contemporaine, construire son regard face à des œuvres et ouvrir un dialogue entre les œuvres et les élèves, fréquenter différentes expositions et espaces d'art contemporain.

EXPOSITIONS

► **Edaphos, Benoit Billotte, Pile Pont Expo** (entre septembre et les vacances de la Toussaint)
Cette installation in-situ propose une immersion au sein de la terre et de l'eau qui façonnent nos paysages. Implantée au-dessus des gorges du Bonnant, l'exposition interroge la notion du sol, sa composition, son usure avec ses déformations et ce qui la traverse ou l'habite. Ce monde sous-terrain, invisible et changeant évolue constamment et redessine le paysage. Dans ce lieu atypique qu'est Pile Pont Expo, Benoit Billotte a conçu une installation en prélevant des éléments naturels proches de Pile Pont, et des rives du Bonnant qu'il surplombe. A partir de terres et de plantes, il crée une installation qui invite à prendre le temps de la contemplation de la nature et ses éléments.

► **Force motrice, Awena Cozannet, Maison forte de Hautetour** (mars à mai 2023)
La démarche d'Awena Cozannet est de créer à partir des enjeux de contexte, de rencontres et de matières qu'elle transforme. En résidence, à la Maison forte de Hautetour, dans ce pays de montagnes, de crêtes et de sommets, proche de frontières, elle souhaite interroger à travers cette figure du colporteur, la question du déplacement. Elle envisage de devenir elle-même, symboliquement, porteur d'objets, d'images, d'idées, et de créer des sculptures représentant cette activité, questionnant ainsi nos colportages d'aujourd'hui.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 1h30 **Edaphos, Benoit Billotte, Pile Pont Expo (entre septembre et les vacances de la Toussaint)**

Séance 2 1h **De l'urinoir à l'installation :**
Atelier en classe : aborder les grands courants de l'art contemporain afin de tisser des liens avec les expositions de la saison Archipel. Interroger les représentations des élèves sur l'art contemporain.

Séance 3 1h30 **Force motrice, Awena Cozannet, Maison forte de Hautetour (mars à mai 2023)**

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



2KM3, DÉCOUVERTE DE L'ART URBAIN

OBJECTIFS

- Découvrir des œuvres d'art urbain ;
- développer son sens de l'observation face à une œuvre et affiner son regard ;
- s'initier aux techniques du street art à travers un atelier en classe.

SITE

2KM3, parcours d'art urbain

Saint-Gervais décroisonne les lieux dédiés à l'art et fait le pari de disposer des œuvres là où on ne s'y attend pas, créant 2KM3, un parcours d'art urbain inédit ! En 2017, 11 artistes investissent le parking du centre-ville en créant chacun une œuvre monumentale jouant avec les couleurs, les formes et le volume du parking. En 2018, l'acte II de 2KM3 se prolonge dans un autre lieu insolite : la piscine. Les 8 artistes invités réalisent des œuvres plus intimistes dans ce lieu à l'architecture de béton. Trois fresques dans le centre-ville complètent ce parcours surprenant !

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 3h **Découverte du parcours d'art urbain 2KM3 à Saint-Gervais**
Analyse et lecture des œuvres du parcours 2KM3 dans leurs formes, couleurs, emprises dans la ville. Sensibilisation aux notions d'anamorphose, d'in situ et de volume ; développer le regard des élèves en appréhendant le style graphique d'artistes ayant investi différents lieux de la commune.

Séance 2 3h **Atelier au collège**
Sensibiliser les élèves à différentes techniques utilisées par les artistes d'art urbain à travers différents petits ateliers : mise au carreau, création de pochoirs et pochoirs inversés, utilisation du scotch, travail de la composition, réflexions sur la création de sa signature.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© JY Raffort

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur le temps scolaire, toute l'année.

OÙ ?
Saint-Gervais-Les-Bains.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Bonneville/Cluses.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
6h (3h au collège et 3h sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Arts plastiques.

INTERVENANTS
Olivia CARRET et Alisé MARTELIN, médiatrices culturelles.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 240€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Olivia CARRET, médiatrice culturelle
Saint-Gervais-Les-Bains
T / 04 50 47 79 80
mediationculturelle@saintgervais.com
saintgervais.com

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
De 1h à 3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
De 3h à 5h selon l'amplitude du projet, au collège.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Technologie, Arts plastiques, Éducation Musicale, Éducation Physique, SVT, Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Mélanie BOURSE, médiatrice.

- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : inclus dans les interventions
Intervention : 720€ par collège
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure 10€ par enseignant, plafonné à 250€ si l'établissement a plus de 25 enseignants.
Adhésion à l'artothèque 35€.
Matériel.

- CONTACT**
Mélanie BOURSE, médiatrice arts et culture - Annecy
T / 04 50 23 79 36
melanie.bourse@reseau-canope.fr
reseau-canope.fr

haute savoie le Département

accompagne ses collégiens

ATELIER CANOPÉ 74 - ANNECY

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



MUSÉE HORS LES MURS

OBJECTIFS

- > Mettre en place une exposition temporaire au sein même du collège, dans un espace dédié ;
- > confronter l'élève à des œuvres d'art originales ;
- > créer en s'inspirant des artistes d'aujourd'hui.

ŒUVRES

Les œuvres provenant de l'Artothèque Bonlieu sont des œuvres originales et numérotées, qui peuvent être une photographie, un dessin, une sérigraphie, une gravure.

Des œuvres vidéos, sonores ou insonores sont prêtées par l'association imagespassages et viennent en appui de l'exposition.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 1h à 3h** **Atelier au collège :** introduction à la visite de l'exposition et sur la thématique abordée : que s'apprêtent à voir les élèves ? Quelle appréhension ont-ils face à l'art contemporain ? Séance de présentation des œuvres et ouverture sur les pistes pédagogiques.
- Séance 2 1h à 2h** **Visite de l'exposition** avec une médiation de l'enseignant accompagnant qui peut être sous la forme d'un dialogue, d'un questionnaire, de jeux, d'échanges en groupes, etc.
- Séance 3 2h à 4h** **Atelier au collège :** pratique autour des œuvres étudiées et de la thématique abordée, appropriation de techniques par l'élève et création d'une œuvre.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. l'enseignant confirme sa volonté d'inscription avec une ébauche de projet pédagogique auprès de l'Atelier Canopé 74 - Annecy. S'il s'agit d'une première inscription, une visite du collège est organisée afin de savoir s'il dispose d'un espace pour accueillir l'exposition ;
5. l'Atelier Canopé 74 - Annecy confirme la mise en place de l'exposition en fournissant à l'établissement le rétro planning du projet ;
6. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Atelier Canopé 74

CHAPELLE DE LA VISITATION

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



VOUS PRÉFÉREZ EN NOIR & BLANC OU EN COULEURS ?

OBJECTIFS

- > Découvrir des œuvres contemporaines, des techniques, des protocoles ;
- > développer le sens de l'esthétique ainsi que l'approche analytique ;
- > observer, se questionner et développer le sens critique, stimuler l'observation et la curiosité.

EXPOSITIONS

- > **Ernest Pignon-Ernest** - du 15 octobre au 17 décembre 2022
C'est d'abord au dessin que recourt l'artiste, un dessin très classique, le plus souvent à la pierre noire, d'une étonnante maîtrise et d'une rare puissance d'expression. Dès lors qu'il a arrêté le sujet de son travail, Ernest Pignon-Ernest multiplie esquisses, croquis et études jusqu'à trouver l'image finale. Celle-ci devient alors le motif d'une sérigraphie tirée à un grand nombre d'exemplaires sur un papier journal. Ce sont ces sérigraphies qui sont ensuite collées par lui, de nuit, à travers la ville à des endroits choisis en toute pertinence du sujet qu'elles affichent et où l'œuvre gagne tout son sens.
Présentation pédagogique : mardi 11 octobre à 17h30
- > **Claire Chesnier** - du 14 janvier au 11 mars 2023
Les peintures de Claire Chesnier apparaissent comme voilées. Les nappes de couleurs qu'elles opposent à la vue - autant qu'elles les proposent - paraissent moins superficielles qu'habitées par une profondeur dans laquelle quelque chose semble contenu. Comme un brouillard qui empêche la perception d'un paysage, leurs densités semblent héberger des images et des configurations qui, pour n'être pas clairement perceptibles, n'en sont pas moins là, masquées, recouvertes, tremblantes au seuil.
Présentation pédagogique : mardi 10 janvier à 17h30
- > **Maxime Duveau** - du 1^{er} avril au 28 mai 2023
Depuis six ans, l'artiste s'est intéressé à Los Angeles. Son expédition l'a amené à relever des empreintes de la ville ainsi qu'à prendre beaucoup de photographies, sources ensuite de dessins au fusain grand format. Il pratique la sérigraphie et des techniques qui impliquent la série, mais aussi la multiplication du geste comme celui du tampon à l'encre de Chine ou le transfert. Des motifs personnels se retrouvent en miroir et en négatif. L'ensemble se découvre à la manière d'un film où s'entremêleraient les espaces et les temporalités.
Présentation pédagogique : mardi 28 mars à 18h30

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séances 1, 2, et 3 3 x 2h** **Visites commentées de 3 expositions d'art contemporain.**
La médiatrice accompagne les élèves dans la découverte des œuvres des techniques, des protocoles. Elle utilise leur réactions pour les inciter à observer, à se questionner et développer leurs sens critique.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
3^{ème},
4 classes maximum.
- QUAND ?**
Du 17/10/2022 au 28/05/2023.
- OÙ ?**
Thonon-Les-Bains.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
6h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Aline ROUX, chargée des actions de médiation.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 240€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Aline ROUX, chargée des actions de médiation
Thonon-Les-Bains
T / 04 50 70 69 49
a-roux@ville-thonon.fr
ville-thonon.fr

haute savoie le Département

accompagne ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Chamonix.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
22h (20h au collège et 2h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, SVT.
- INTERVENANTS**
Laure MAUGEAIS, artiste. Les médiateurs du Musée-Château d'Annecy.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge : Formation : 240€ Intervention : 1 280€ (Annecy) / 1 320€ (Chamonix) (1 200€ artiste et 80€ médiation Musée-Château / 1 320€ artiste)
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge : Matériel + Billetterie + Adhésion à la structure + Déplacements des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Laure MAUGEAIS, Directrice artistique - Pédagogue - Chamonix
T / 06 15 53 45 91
imagnetemps@gmail.com
imagnetemps.org



accompagne ses collégiens

IMAGE TEMPS

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



ÊTRE PAYSAGE : VIVRE SA TERRE

OBJECTIFS

- > Sensibiliser à l'environnement et à l'écologie ;
- > acquérir des références en art visuel contemporain ;
- > découvrir la photographie plasticienne ;
- > s'initier à la prise de vue photographique : découvrir des techniques anciennes ou modernes ;
- > s'initier au studio, au cadrage au point de vue ;
- > développer un propos structuré en et par les images ;
- > poser un regard sur son environnement de vie ;
- > mettre en place une exposition dans son collège OU réaliser un journal.

EXPOSITIONS

Collection des œuvres d'Art Contemporain au Musée-Château d'Annecy :
Artistes : Axel HÜTTE, Jürgen NEFZGER, Nils-Udo, Gloria FRIEDMAN, Giuseppe PENONE (3 artistes aux choix).

OU « J'ai des choses à dire à mes enfants » à la médiathèque de Chamonix L. MAUGEAIS
Quelle est notre relation au végétal, au minéral, à la montagne, à l'altitude ? Comment nous positionnons-nous ? Une co-création avec des patients, des résidents d'Ehpad, des soignants en plein Covid. Une trajectoire collective dans notre lien au vivant.

Deux sites au choix entre Annecy et Chamonix sont proposés afin de réduire notre impact écologique selon l'emplacement du collège.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 2h** **Atelier au collège :**
 - > Rencontre avec l'artiste : découverte de son univers, de ses travaux, de son processus de création ;
 - > observations en extérieur (cour ou village) de la notion de paysage, de point de vue, de cadrage ;
 - > bâti du projet : de l'idée à sa mise en œuvre.
- Séance 2 2h** **Visite-atelier à Annecy OU à Chamonix**
 - > Découvertes des œuvres des artistes choisis en amont ;
 - > atelier lecture d'œuvre : prends ton crayon et croque les œuvres.
- Séance 3 4h** **Atelier au collège :**
 - > Cueillette de plantes et découverte de l'ethnobotanique ;
 - > prises de vue en extérieur.
- Séance 4 9h** **Atelier au collège :**
 - > Initiation et découverte de techniques argentiques en laboratoire ;
 - > prises de vues en studio photographique ;
 - > travail sur ordinateur : montage, retouches, etc.
- Séance 5 3h** **Atelier au collège ou à la médiathèque de la ville :**
 - > Mise en espace du projet, exposition ;
 - > enregistrement de descriptions des images produites pour la réalisation d'un podcast « Écouter la photo ».
- Séance 6 2h** **Atelier au collège ou à la médiathèque de la ville :**
 - > Vernissage et médiation réalisée par les élèves.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

IMAGE TEMPS

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



RÉCITS COLLECTIFS ET MYTHES DE SOI : SELFIE !

OBJECTIFS

- > S'immerger dans les légendes populaires ;
- > démêler le vrai du faux : faire preuve de discernement ;
- > aborder la question de la construction identitaire, le réel et le subjectif ;
- > s'initier à la prise de vue et à la photographie plasticienne ;
- > relier ses idées et réaliser un carnet ou un journal pour se raconter.

EXPOSITION

Visite commentée de l'exposition « Légendes et vérités » au Musée-Château d'Annecy

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 3h** **Atelier au collège :**
 - > Rencontre avec l'artiste : découverte de son univers, de ses travaux, de son processus de création ;
 - > prise de contact avec des travaux de plasticiens ;
 - > bâti du projet : de l'idée à sa mise en œuvre.
- Séance 2 2h** **Visite-atelier guidés par un(e) médiateur(rice) du service des publics des Musées d'Annecy**
S'immerger dans les légendes populaires présentes dans les œuvres et les objets du musée : les cités lacustres dans les collections archéologiques, les sirènes de Joan FONTCUBERTA, les fantômes de Yann TOMA. Démêler le vrai du faux et aiguïser son regard face à l'imaginaire que renferment ces pièces.
Ateliers au collège :
 - > Prises de vue numérique : atelier portrait en studio ;
 - > à partir d'un portrait chinois, nous allons chercher comment se raconter en images en groupe classe et/ou individuel : recherches sur Internet ;
 - > prise de vue d'un objet personnel ;
 - > réalisation d'un mythe de classe.
- Séance 3 9h**
 - > Prises de vue numérique : atelier portrait en studio ;
 - > à partir d'un portrait chinois, nous allons chercher comment se raconter en images en groupe classe et/ou individuel : recherches sur Internet ;
 - > prise de vue d'un objet personnel ;
 - > réalisation d'un mythe de classe.
- Séance 4 4h**
 - > Mise en espace in situ ou en ligne (web) ;
 - > installation / exposition au collège ;
 - > enregistrement des descriptions des photos réalisées pour le podcast « Écouter la photo ».

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Chamonix.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
18h (16h au collège et 2h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie.
- INTERVENANTS**
Laure MAUGEAIS, artiste, cueilleuse, ethnologue. Les médiateurs du Musée-Château d'Annecy.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge : Formation : 240€ Intervention : 1 040€ (960€ artiste et 80€ médiation Musée-Château)
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge : Adhésion à la structure Billetterie Déplacements des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Laure MAUGEAIS, Directrice artistique - Pédagogue - Chamonix
T / 06 15 53 45 91
imagnetemps@gmail.com
imagnetemps.org



accompagne ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Chamonix.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
17h (15h au collège et 2h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie, Arts plastiques, Technologie, Education musicale, SVT.
- INTERVENANTS**
Laure MAUGEAIS, artiste et cueilleuse.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 240€
Intervention : 1 020€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Matériel : 200€ par classe
Adhésion à la structure
Déplacements des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Laure MAUGEAIS,
Directrice artistique - Pédagogue
Chamonix
T / 06 15 53 45 91
imagetemps@gmail.com
imagetemps.org

IMAGE TEMPS

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LA MAIN VERTE : L'HERBIER

OBJECTIFS

- > Sensibiliser à l'écologie ;
- > prendre conscience de notre relation à notre environnement et à notre Terre ;
- > observer les plantes qui nous entourent ;
- > découvrir une relecture de l'historique hercier ;
- > s'initier à une technique photographique du 19^{ème} ;
- > concevoir une exposition OU un livre d'artiste.

ÉCOLE DU SPECTATEUR

La nature dans la ville, le village et le collège.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 2h** **Atelier au collège :**
- > Rencontre avec l'artiste : découverte de son univers, de ses travaux, de son processus de création ;
 - > les herbiers dans l'histoire : une question de points de vue ;
 - > bâti du projet : de l'idée à sa mise en œuvre.
- Séance 2 2h** **Visite-cueillette dans la cour du collège, dans le village, dans la ville**
- > Plier les genoux, poser les yeux, déposer son attention et cueillir les petites vertes, celles qui poussent dans les interstices : les plantes ;
 - > découvrir le vivant autour de soi ;
 - > mettre à sécher sa cueillette.
- Ateliers au collège :**
- Séance 3 10h**
- > Réalisation de l'herbier :
 - Reprendre contact avec ses plantes séchées ;
 - s'initier à la technique du cyanotype pour garder l'empreinte des plantes ;
 - légènder les récoltes avec la machine à écrire ;
 - concevoir son installation ou son livre.
- Séance 4 3h** Vernissage et médiation réalisée par les élèves (au collège ou sur web) pour d'autres classes, pour les parents ou pour tout public selon le lieu.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



IMAGES PASSAGES

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



CORPS ET LANGAGE // SE RACONTER DANS NOS GESTES

OBJECTIFS

- > Fréquenter des œuvres vidéos dans un lieu d'exposition, s'initier à la lecture des images, pratiquer autour d'une thématique, en lien avec la démarche des artistes.

EXPOSITIONS

> « *Fragiles Réalités* » Ali Kazma aux Forges à Cran-Gevrier du 15/09 au 15/12/2022

L'exposition questionne le passage du temps du travail, à travers des installations vidéo de l'artiste Ali Kazma, artiste né à Istanbul. Il interroge à travers ses recherches, comment filmer l'activité humaine, décryptant avec sa caméra le visible et donc l'invisible de ces tâches, qu'elles soient techniques, matérielles, culturelles ou artistiques.

> « *Confidences* » Irvin Anneix, Kevin Chouchouff, Camila Houbardon, Andres Vir, Valérie Mréjen, Jaaryce, Éric Duyckaerts à l'Angle à La Roche-sur-Foron du 6/12/2022 au 24/02/2023

Les artistes explorent différentes techniques comme la broderie, le tissage, l'impression et la vidéo. Ils nous confient des mots et des paroles récoltés auprès d'anonymes, de créateurs et d'écrivains ; nous les transmettent, nous les donnent à voir et à penser avec parfois humour et dérision. Le public est ainsi invité à déambuler et à découvrir des récits intimes et des revendications poétiques : l'exposition devient un espace de rencontre et le lieu de confidences.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 1h30** **Visite de l'exposition « Fragiles Réalités »** aux Forges à Cran-Gevrier du 15/09 au 15/12/2022.
- Séance 2 1h30** **Visite de l'exposition « Confidences »** à l'Angle à La Roche-sur-Foron du 6/12/2022 au 24/02/2023.
- Séance 3 2h** **Atelier au collège : Autoportrait d'un geste.** Dessin et écriture : identifier un geste que je fais au quotidien : utile, tique corporel, poétique, rituel, contraint, sportif ? Sous la forme de croquis ou le raconter avec des mots : dans quel contexte ? quel moment de la journée ? pourquoi choisir celui-ci ? pour sa beauté ? sa singularité ? ou encore sa pénibilité ?

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 19/09/2022 au 30/04/2023.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
5h (2h au collège et 3h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Education Physique.
- INTERVENANTS**
Lilas ORGEBIN et Pauline BOUCHARLAT, médiatrices.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 200€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure
Matériel
Déplacements des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Lilas ORGEBIN,
médiatrice
Annecy
T / 06 61 22 73 21
images-passages@orange.fr
imagespassages.com

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 19/09/2022 au 30/04/2023.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
11h (8h au collège et 3h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Education Physique.
- INTERVENANTS**
Lilas ORGEBIN et Pauline BOUCHARLAT, médiatrices.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 440€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure Matériel
Déplacement des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Lilas ORGEBIN, médiatrice
Annecy
T / 06 61 22 73 21
images-passages@orange.fr
imagespassages.com

IMAGES PASSAGES

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



CORPS ET LANGAGE // SE RACONTER DANS NOS GESTES

OBJECTIFS

- > Fréquenter des œuvres vidéos dans un lieu d'exposition, s'initier à la lecture des images, découvrir et pratiquer de multiples techniques autour d'une thématique, en lien avec la démarche des artistes exposés.

EXPOSITIONS

- > « **Fragiles Réalités** » Ali Kazma aux Forges à Cran-Gevrier du 15/09 au 15/12/2022
Cf. description page précédente.
- > « **Confidences** » Irvin Anneix, Kevin Chouchouff, Camila Houberdon, Andres Vir, Valérie Mréjen, Jaaryce, Éric Duyckaerts à l'Angle à La Roche-sur-Foron du 6/12/2022 au 24/02/2023
Cf. description page précédente.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 1h30** | **Visite de l'exposition « Fragiles Réalités »** aux Forges à Cran-Gevrier du 15/09 au 15/12/2022.
- Séance 2 1h30** | **Visite de l'exposition « Confidences »** à l'Angle à La Roche-sur-Foron du 6/12/2022 au 24/02/2023.
Ateliers au collège :
- Séance 3 2h** | **Autoportrait d'un geste.** Dessin et écriture : identifier un geste que je fais au quotidien : utile, tique corporel, poétique, rituel, contraint, sportif ? Sous la forme de croquis ou le raconter avec des mots : dans quel contexte ? quel moment de la journée ? pourquoi choisir celui-ci ? pour sa beauté ? sa singularité ? ou encore sa pénibilité ?
- Séance 4 2h** | **Photo :** Décomposition du geste en 20 photos et impression papier.
- Séance 5 2h** | **Montage vidéo :** créer un stop motion à partir des 20 images, quel son y ajouter ? Enregistrement avec un microphone du geste choisi.
- Séance 6 2h** | **Restitution :** suite du montage en stop motion et restitution du projet aux Forges de Cran, espace dédié aux élèves dans les communs de la halle d'exposition.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

L'ANGLE

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- > Sensibiliser aux pratiques artistiques contemporaines ;
- > acquérir des repères et des références ;
- > donner des outils de perception et de compréhension des œuvres.

EXPOSITIONS

- Pour la deuxième saison consécutive, l'angle s'intéresse aux artistes qui questionnent la place que prennent le corps et le langage dans leur pratique.
- > **Kasia OZGA** (du 19 septembre au 18 novembre 2022)
Mes œuvres sont à la fois objets physiques et espaces conceptuels. J'interroge les corps, leur présence et leur absence dans les discours politiques et culturels. J'explore le potentiel anatomique du corps féminin en tant que métaphore matérielle de nos actions en demandant aux spectateurs : notre situation actuelle est-elle figée et inéluctable ? Comment fait-on émerger le changement ?
RDV enseignants : 9 ou 16 septembre 2022 - 17h30
 - > « **Confidences** » (du 6 décembre 2022 au 25 février 2023)
Carte blanche à **Imagespassages**
Les artistes nous confient des mots et des paroles récoltés auprès d'anonymes, de créateurs et d'écrivains. Ils nous les transmettent, nous les donnent à voir et à penser avec parfois humour et dérision. Les dispositifs de présentation engagent le corps du spectateur et invitent à l'écoute. Des histoires personnelles font écho à des contextes sociaux, économiques et politique très différents : elles résonnent autant qu'elles soulèvent des questionnements. Le public est ainsi invité à déambuler et à découvrir des récits intimes et des revendications poétiques : l'exposition devient un espace de rencontre et le lieu de confidences.
RDV enseignants : 2 décembre ou 9 décembre 2022 - 17h30
 - > **Camille LLOBET** (14 mars au 26 mai 2023)
L'exposition de Camille LLOBET présentée à l'Angle s'inscrit dans le cadre de la résidence d'artiste portée par le collège des Allobroges de La Roche Sur Foron. « Les œuvres de Camille LLOBET éclairent les écarts entre le langage et son objet, les intentions et les réflexes, et la manière dont le corps exprime une part non verbale de la communication. [...] » d'après Guillaume DÉSANGES, 61^{ème} Salon de Montrouge, 2016, extrait du catalogue.
RDV enseignants : 10 ou 17 ou 24 mars 2023 - 17h30

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séances 1, 2, et 3 3 x 2h** | **Visites commentées des 3 expositions d'art contemporain.**
La médiatrice accompagne les élèves dans la découverte des œuvres et les incite à développer leur regard critique autour des questions de la place que prennent le corps et le langage dans leur pratique. Comment le langage peut-il prendre corps ? Et dans une certaine réciprocité, comment le corps s'immisce-t-il dans le langage ?

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année, voir périodes des expositions.
- OÙ ?**
La Roche-Sur-Foron.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements de Bonneville / Cluses
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h. RDV enseignants.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
6h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Kasia OZGA, Camille LLOBET, artistes, Pauline BOUCHARLAT, Marion DUPRESSY, médiatrices culturelles.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 160€
Intervention : 240€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Marion DUPRESSY, responsable
La Roche-Sur-Foron
T / 04 50 03 16 15
langle@mjc-cs-larochesurforon.fr
mjc-cs-larochesurforon.fr/culture/L_angle/

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 20/09/2022 au 01/04/2023.
- OÙ ?**
La Roche-Sur-Foron.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h. RDV enseignants : 9 ou 16 septembre 17h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
13h (1h sur site, 12h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques, SVT.
- INTERVENANTS**
Régine RAPHOZ, artiste, Marion DUPRESSY, médiatrice.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 760€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Déplacements des intervenants
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Marion DUPRESSY, responsable
La Roche-Sur-Foron
T / 04 50 03 16 15
langle@mjc-cs-larochesurforon.fr
mjc-cs-larochesurforon.fr/culture/L_angle/

L'ANGLE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



SCULPTURE VÉGÉTALE

OBJECTIFS

- > Initier une démarche de sensibilisation à la ressource naturelle ;
- > développer une expérimentation créative autour de la pratique du tressage et d'une thématique ouverte.

EXPOSITION

Kasia OZGA (du 19 septembre au 18 novembre 2022) - L'Angle, espace d'art contemporain du Pays Rochois.

Mes œuvres sont à la fois objets physiques et espaces conceptuels. J'interroge les corps, leur présence et leur absence dans les discours politiques et culturels. J'explore le potentiel anatomique du corps féminin en tant que métaphore matérielle de nos actions en demandant aux spectateurs : notre situation actuelle est-elle figée et inéluctable ? Comment fait-on émerger le changement ?

mjc-cs-larochesurforon.fr/culture/L_angle

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Visite de l'exposition de Kasia OZGA à l'Angle, espace d'art contemporain du Pays Rochois.**

Ateliers au collège :

Séance 2 | 6h
Présentation des œuvres de Kasia OZGA dans un spectre plus large que celui exposé à l'Angle ; présentation de pratiques land art ; présentation de la démarche art et nature à travers des projections commentées. Echanges et réflexion sur le projet, dessins préparatoires, mise en œuvre.

Séance 3 | 6h
Poursuite de la création ; finition, prises de vues, restitution commentée et mise en place par les élèves d'une exposition ouverte sur l'établissement.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Régine RAPHOZ

L'ANGLE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



L'ABSENCE DU CORPS ET SA PROTHÈSE

OBJECTIFS

- > S'interroger sur ce qu'on souhaite laisser de nous-même ou de notre identité ;
- > Laisser émerger les notions de : absence, oubli, corps/identité, perte d'identité, identité multiple, corps figé/corps objet, etc.

EXPOSITION

Kasia OZGA (du 19 septembre au 18 novembre 2022) - L'Angle, espace d'art contemporain du Pays Rochois.

Mes œuvres sont à la fois objets physiques et espaces conceptuels. J'interroge les corps, leur présence et leur absence dans les discours politiques et culturels. J'explore le potentiel anatomique du corps féminin en tant que métaphore matérielle de nos actions en demandant aux spectateurs : notre situation actuelle est-elle figée et inéluctable ? Comment fait-on émerger le changement ?

mjc-cs-larochesurforon.fr/culture/L_angle

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Visite de l'exposition de Kasia OZGA à l'Angle, espace d'art contemporain du Pays Rochois.**

Ateliers au collège :

Séance 2 | 3h
> Présentation du projet artistique et exercices rapides de dessin pour appréhender son corps dans l'espace ;
> Création plastique, photographie, croquis, etc.

Séance 3 | 2h
> Diaporama sur le rapport du corps et de la sculpture ;
> Réalisation de la prothèse.

Séance 4 | 2h
> Suite de la réalisation de la sculpture prothèse et des différentes techniques de moulage au scotch, alginate, terre et coulage en plâtre, etc.

Séance 5 | 2h
> Mise en scène, performance, mise en activité de la prothèse.

Séance 6 | 2h
> Finalisation des projets, accrochages de l'exposition dans un espace commun du collège, présentations des créations et vernissage de l'exposition.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
La Roche-Sur-Foron.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements de Saint-Julien-En-Genevois et d'Annemasse.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
12h (1h sur site, 11h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Aurélié MENALDO, artiste, Marion DUPRESSY, médiatrice.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 700€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Matériel
Déplacement des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Marion DUPRESSY, responsable
La Roche-Sur-Foron
T / 04 50 03 16 15
langle@mjc-cs-larochesurforon.fr
mjc-cs-larochesurforon.fr/culture/L_angle/

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.
3 classes maximum.

QUAND ?
Du 1 janvier au 16 juin 2023.

OÙ ?
La Roche-Sur-Foron.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h. RDV enseignants :
2 décembre ou 9 décembre à 17h30.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
14h (1h sur site,
13h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques.

INTERVENANTS
Laurie JOLY, artiste,
Marion DUPRESSY,
médiatrice.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 820€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Déplacements des intervenants
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Marion DUPRESSY,
responsable
La Roche-Sur-Foron
T / 04 50 03 16 15
@ langle@mjc-cs-laroche-surforon.fr
mjc-cs-laroche-surforon.fr/culture/L_angle/

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

L'ANGLE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



GESTE ARTISTIQUE ET VIDÉO-PERFORMANCE

OBJECTIFS

- > Expérimenter le médium de la Vidéo-Performance en posant la question du geste artistique, du point de vue de ce qui le motive, de son processus et de sa résultante ;
- > créer une série de courtes vidéo-performances dans lesquelles il sera question d'espace, de corps, de mouvement, de matière.

EXPOSITION

« Confidences » (du 6 décembre 2022 au 25 février 2023)

Carte blanche à **Imagespassages**.

Les artistes nous confient des mots et des paroles récoltés auprès d'anonymes, de créateurs et d'écrivains. Ils nous les transmettent, nous les donnent à voir et à penser avec parfois humour et dérision. Les dispositifs de présentation engagent le corps du spectateur et invitent à l'écoute. Des histoires personnelles font écho à des contextes sociaux, économiques et politique très différents : elles résonnent autant qu'elles soulèvent des questionnements. Le public est ainsi invité à déambuler et à découvrir des récits intimes et des revendications poétiques : l'exposition devient un espace de rencontre et le lieu de confidences.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 1h | Visite de l'exposition « Confidences » à l'Angle, espace d'art contemporain du Pays Rochois.

Ateliers au collège :

Séance 2 2h | Diffusion et échanges autour d'une sélection d'œuvres contemporaines proposant des vidéos, des performances et des vidéo-performances.

Séance 3 3h | Travail autour de l'expression française n°1 (ex. « Sortir du Cadre »). Mises en scène et expérimentations dans l'espace. Préparation technique. Réalisation de la vidéo-performance n°1.

Séance 4 3h | Travail autour de l'expression française n°2 (ex. « Passer l'éponge »). Mises en scène et expérimentations dans l'espace. Préparation technique. Réalisation de la vidéo-performance n°2.

Séance 5 3h | Travail préparatoire autour de l'expression française n°3 (ex. « Tourner autour du pot »). Mises en scène et expérimentations dans l'espace. Préparation technique. Réalisation de la vidéo-performance n°3.

Séance 6 2h | Diffusion des vidéo-performances réalisées ; échanges autour des travaux et mises en perspectives avec des œuvres contemporaines connues ; pistes pour prolonger le travail hors de l'atelier.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

LE POINT COMMUN

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



APPROCHE SENSIBLE ET CRÉATION NUMÉRIQUE

OBJECTIFS

- > Découvrir l'art contemporain ;
- > développer le regard et la sensibilité à l'art ;
- > acquérir des références visuelles ;
- > rechercher et comprendre des documents ;
- > développer des compétences numériques.

EXPOSITIONS

> **Jeanne Berbinou Aubry** (septembre - novembre 2022)

Jeanne Berbinou Aubry pratique la sculpture et l'installation. Son travail se développe autour de l'expérimentation et de la distorsion de la matière. Pour sa première exposition monographique, Jeanne Berbinou Aubry propose des œuvres existantes et nouvelles majoritairement conçues à partir d'objets récupérés puis détournés contenant gaz, liquides, solides et plasma, en états plus ou moins (in) stables. Née en 1989, elle vit et travaille à Paris.

> **Yoann Estevenin** (décembre 2022 - février 2023)

De la gravure à la céramique en passant par le dessin, Yoann Estevenin apprécie les techniques mixtes et les compositions baroques. Au travers de pièces uniques et curieuses, il rassemble fantômes et fantômes dans une exploration tantôt joyeuse tantôt sombre de l'inconscient. Ses créations, très colorées, sont empreintes d'une recherche de la candeur de l'enfance, vierge d'images et objets de l'histoire de l'art. Né en 1992, il vit et travaille à Paris.

> **Exposition collective : jeunes artistes** (mars - mai 2023)

C'est quoi être artiste en 2023 ? Quels sont les parcours, les enjeux ? Mais au fait c'est quoi l'art ; la mode, le cinéma, la photographie, le sport, la cuisine ; l'art semble être partout. Cette exposition rassemble de jeunes artistes aux pratiques diverses et explore ces questions du quotidien, du statut de l'artiste à l'ère des réseaux et de la mise en scène de soi.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h | Présentation de l'espace d'exposition et du projet de création numérique ; **visite de l'exposition de Jeanne Berbinou Aubry** ; temps de réflexion axes et épisodes du podcast.

Séance 2 2h | Présentation des textes produits suite à la première visite. **Visite de l'exposition de Yoann Estevenin**. Enregistrement et écriture.

Séance 3 2h | Présentation des textes produits. **Visite de l'exposition collective**. Atelier d'écriture sur une œuvre choisie par les élèves et enregistrement.

Séance 4 2h | **Atelier au collège** : Finalisation et présentation des écrits et des enregistrements ; diffusion sur une plateforme à destination des enseignants, des élèves et de leurs parents.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Du 19/09/2022 au 30/07/2023.

OÙ ?
Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
1h30.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
8h (6h sur site,
2h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques,
Technologie.

INTERVENANTS
Aline MORVAN, artiste
plasticienne,
Julie POURCHET,
médiatrice.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 60€
Intervention : 320€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure : 20€ par établissement
Déplacement des intervenants
Matériel : 250€
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Julie POURCHET, Chargée des publics et de diffusion des expositions
Annecy
T / 06 42 71 06 45
@ contact@lepointcommun.eu
lepointcommun.eu

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 19/09/2022 au 30/07/2023.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements d'Annecy, St-Julien-en-Genevois et Thonon.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
7h (2h sur site, 5h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, SVT.
- INTERVENANTS**
Julie POURCHET et Amandine CREY, médiatrices.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 60€
Intervention : 360€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure : 20€ par établissement
Déplacement des intervenants
Matériel : 250€
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Julie POURCHET, Chargée des publics et de diffusion des expositions
Annecy
T / 06 42 71 06 45
contact@lepointcommun.eu
lepointcommun.eu

LE POINT COMMUN

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- > Découvrir l'art contemporain ;
- > développer le regard et la sensibilité à l'art ;
- > acquérir des références visuelles ;
- > expérimenter une pratique artistique ;
- > développer des compétences numériques.

EXPOSITIONS AU CHOIX

- > Option 1 : **Entre art et science**
Jeanne Berbinau Aubry (septembre - novembre 2022)
Cf. description page précédente.
- > Option 2 : **Traits à traits, le dessin contemporain**
Yoann Estevenin (décembre 2022 - février 2023)
Cf. description page précédente.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h
Découverte de travaux et échanges selon la thématique choisie :
- option 1 : "Entre art et science, de Fischili et Weiss à Hicham Berrada"
- option 2 : "Traits à traits, le dessin contemporain"
- Séance 2**
2h
Visite sur site de l'exposition choisie et atelier de pratique artistique afin de découvrir et comprendre le processus de création en lien avec l'univers de l'artiste.
- Séance 3**
3h
Mini-médiation par la mise en place de jeux à partir d'une œuvre choisie dans l'exposition ; rédaction, enregistrement et diffusion d'un texte sur une plateforme en ligne.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Jeanne Berbinau Aubry

LE POINT COMMUN

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



AVEZ-VOUS DE LA TERRE SUR LES MAINS ?

OBJECTIFS

- > Sensibiliser les collégiens à l'environnement et au monde du vivant par la pratique artistique ;
- > observer le monde végétal et animal ;
- > porter attention aux aliments : du potager à l'assiette ;
- > comprendre les mécanismes biologiques du compost.

EXPOSITIONS AU CHOIX

- > Option 1 : **Entre art et science**
Jeanne Berbinau Aubry (septembre - novembre 2022)
Cf. description page précédente.
- > Option 2 : **Traits à traits, le dessin contemporain**
Yoann Estevenin (décembre 2022 - février 2023)
Cf. description page précédente.
- > Option 3 : **Exposition collective : jeunes artistes** (mars - mai 2023)
Cf. description page précédente.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
7h
Visite sur site de l'exposition ; présentation du travail de l'artiste, de ses tours à compost ; visite et observation d'un jardin potager ; réalisation de croquis/dessins en vue des futures réalisations artistiques.
- Ateliers au collège :**
- Séance 2**
6h
Modelage en argile autour de l'univers du jardin potager. Créer un monde imaginaire en argile.
- Séance 3**
6h
Dessins préparatoires, découpages, collages. Réalisation d'une grande fresque : imaginer le monde au-dessus et au-dessous de la terre. Restitution du travail.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Aline Morvan

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 19/09/2022 au 30/07/2023.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements d'Annecy, St-Julien-en-Genevois et Thonon.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
19h (12h au collège et 7h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques, SVT.
- INTERVENANTS**
Aline MORVAN, artiste plasticienne, Julie POURCHET, médiatrice.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 140€
Intervention : 1 180€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure : 20€ par établissement
Déplacement des intervenants
Matériel : 250€
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Julie POURCHET, Chargée des publics et de diffusion des expositions
Annecy
T / 06 42 71 06 45
contact@lepointcommun.eu
lepointcommun.eu

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Du 19/09/2022 au 30/07/2023.

OÙ ?
Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements d'Annecy, St-Julien-en-Genevois et Thonon.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
1h30.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
15h (3h sur site, 12h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, SVT.

INTERVENANTS
Aline MORVAN, artiste plasticienne, Julie POURCHET, médiatrice.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 140€
Intervention : 880€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure : 20€ par établissement
Déplacement des intervenants
Matériel : 200€
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Julie POURCHET, Chargée des publics et de diffusion des expositions
Annecy
T / 06 42 71 06 45
contact@lepointcommun.eu
lepointcommun.eu

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

LE POINT COMMUN

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



DES MOTS DOUX POUR LA TERRE

OBJECTIFS

- > Sensibiliser les collégiens à l'environnement et au monde du vivant par la pratique artistique ;
- > observer le monde végétal et animal ;
- > imaginer ensemble des mots, des formes, des dessins pour en prendre soin.

EXPOSITIONS AU CHOIX

- > Option 1 : **Entre art et science**
Jeanne Berbinau Aubry (septembre - novembre 2022)
Cf. description page précédente.
- > Option 2 : **Traits à traits, le dessin contemporain**
Yoann Estevenin (décembre 2022 - février 2023)
Cf. description page précédente.
- > Option 3 : **Exposition collective : jeunes artistes** (mars - mai 2023)
Cf. description page précédente.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1** | **Visite sur site de l'exposition choisie.**
3h | Présentation du travail de l'artiste et de l'atelier.
- Séance 2** | **Démonstration de coulage de terre rouge** dans des moules en plâtre.
6h | Modelage de petites jarres (ollas).
Modelage de capuchons figuratifs pour les ollas.
- Séance 3** | **Visite d'un jardin potager.**
6h | Observation de la biodiversité, de ce qui se composte.
Atelier d'écriture et de dessins sur les ollas (préalablement cuites).
Choix d'un emplacement pour enterrer les ollas.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Aline Morvan

MJC CENTRE ANNEMASSE A-MUSÉE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



EN QUÊTE D'ESPACE

OBJECTIFS

- > S'interroger sur la perception de l'univers à travers une exposition scientifique et artistique.

EXPOSITION

« **En quête d'espace** » à la MJC Annemasse Site Centre.
Une exposition qui se veut à la fois scientifique et artistique. Jalonnées d'œuvres d'art, les approches et expériences scientifiques s'intéressent à ce qui a conduit les hommes vers les conquêtes du ciel. De la recherche de la compréhension des phénomènes célestes jusqu'aux premiers exploits de l'exploration spatiale, la nouvelle exposition temporaire de l'A-musée interrogera sur la perception de l'univers, l'esprit de conquête et de pouvoir, l'image romantique du héros, l'imaginaire de la science-fiction et de la nécessité aujourd'hui d'aller chercher d'autres espaces au-delà de l'attraction terrestre. Les élèves munis de leur questionnaire d'exploration spécial « collèges » pourront aborder ces questions de manière interactive.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1** | **1h30** | **Visite de l'exposition A-musée « En quête d'Espace »** qui interrogera sur la perception de l'univers, l'esprit de conquête et de pouvoir, l'image romantique du héros, l'imaginaire de la science-fiction et de la nécessité aujourd'hui d'aller chercher d'autres espaces au-delà de l'attraction terrestre.
- Séance 2** | **6h** | **Atelier au collège :** écrire le scénario d'un exil sur une autre planète ; réfléchir aux contraintes et problèmes nombreux à résoudre pour recréer les conditions de vie (oxygène, nourriture, énergie, etc.).
- Séance 3** | **6h** | **Atelier au collège :** réalisation du scénario sous forme d'illustration dessinée, de maquette ou de vidéo.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Du 21/11/2022 au 30/04/2023.

OÙ ?
Annemasse.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
1h30.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
13h30 (12h au collège et 1h30 sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, SVT, Technologie.

INTERVENANTS
Ludivine ZAMBON, artiste plasticienne, Léa PETRACCI, médiatrice.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 60€
Intervention : 780€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure
Billetterie
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Léa PETRACCI, médiatrice
Annemasse
T / 04 50 92 10 20
mediation.culture@mjc-annemasse.fr
mjc-annemasse.fr/
culture/a-musee/

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Exposition 1 :
Du 10/09/2022 au 03/12/2022
Exposition 2 :
Du 22/04/2023 au 02/07/2023

OÙ ?
Fillière.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2 x 1h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
8h (4h sur site, 4h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie.

INTERVENANTS
Sylvia AVOLA, artiste,
Claire FAVRAT, médiatrice culturelle.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 200€
Intervention : 800€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Matériel : 70€
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Claire FAVRAT, chargée développement culturel, commissariat d'exposition, médiation et accueil
Commune de Fillière
T / 07 60 57 81 94
philarts@commune-filliere.fr

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

PHIL'ARTS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- > Sensibiliser aux pratiques artistiques contemporaines ;
- > acquérir des repères et des références ;
- > donner des outils de perception et de compréhension des œuvres ;
- > découvrir le Street Art ;
- > pratiquer des techniques artistiques variées.

EXPOSITIONS

- > Exposition 1 : du 10/09/2022 au 03/12/2022
- > Exposition 2 : du 22/04/2023 au 02/07/2023

Le Street Art se dévoile au travers des techniques du pochoir, de l'affiche, du collage, du graffiti et de la fresque sur une thématique commune. À travers une sélection d'œuvres modernes et contemporaines, les élèves pourront découvrir ce genre majeur de l'histoire de l'art qu'est le portrait.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h **Visite sur site de l'exposition** : découvrir le genre du portrait à travers des œuvres variées ; réalisation de croquis.

Séance 2 2h **Atelier au choix au collège :**
Option A :
Thème : selfie / autoportrait ; techniques du photomontage et du collage. Réflexion autour de l'être et du paraître, du visage caché ou montré, du visible et de l'invisible. Qui suis-je et comment puis-je exprimer mon être intérieur ?
Option B :
A partir du dessin, de la peinture ou du collage : liens entre portrait littéraire et portrait artistique. Des textes serviront de point de départ au travail plastique : liens entre les mots et les images.

Séance 3 2h **Visite sur site de l'exposition** à l'intérieur de la structure et à l'extérieur en suivant un parcours d'œuvres situées à proximité.

Séance 4 2h **Atelier au choix au collège :**
Option A :
Création d'œuvres collectives : par association d'idées et remuement de méninges ; représenter une idée en image (rébus ou des émojis).
Option B :
Écriture et la calligraphie à travers le graffiti et le tag ; découvrir et expérimenter les polices d'écriture, inventer ses propres signes. Comment les choix plastiques (couleur, forme, etc.) transmettent-ils un message ?

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

PÔLE LAND ART DÉPARTEMENTAL FERME DE CHOSAL

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



SENTIER ART ET NATURE DE LA FERME DE CHOSAL

OBJECTIFS

- > Découvrir des œuvres "land art" qui témoignent des liens Homme/nature et questionnent les notions de différence ;
- > permettre une compréhension des œuvres par une médiation interactive ;
- > rencontrer des personnes en situation de handicap impliquées dans la création "land art" ;
- > pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques en se servant de divers matériaux de la nature, supports, outils et techniques.

DÉROULEMENT DU PROJET

Il se déroulera sur la journée (5h) :

Séance 1 1h30 **Présentation du site** et projection de vidéos sur le fonctionnement de la Ferme de Chosal et les spécificités du "land art".

Séance 2 1h30 **Visite du sentier Art & Nature** par le biais d'une médiation et des cartes jeu « Si j'étais un artiste ».

Séance 3 2h **Création d'une œuvre collective** avec les matériaux collectés *in situ* et présentation des œuvres réalisées.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
De septembre 2022 à avril 2023.

OÙ ?
Copponex.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
5h sur site.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Arts plastiques, SVT, EPS, Éducation civique.

INTERVENANTS
Noémie RUFFIER, médiatrice culturelle. Équipe d'aides animateurs, travailleurs handicapés de la ferme.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 350€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Noémie RUFFIER, responsable animation Copponex
T / 04 50 44 12 82
n.ruffier@aapei-epanou.org
fermedechosal.org

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
De septembre 2022 à avril 2023.
- OÙ ?**
Copponex.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
13h (3h au collège et 10h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Noémie RUFFIER, médiatrice,
Aurélië MENALDO,
Elodie TRIBUT, Régine RAPHOZ, artistes.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 300€
Intervention : 1 110€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Noémie RUFFIER,
responsable animation
Copponex
T / 04 50 44 12 82
n.ruffier@aapei-epanou.org
fermedechosal.org

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



REFUGES D'ARTS - IN SITU

OBJECTIFS

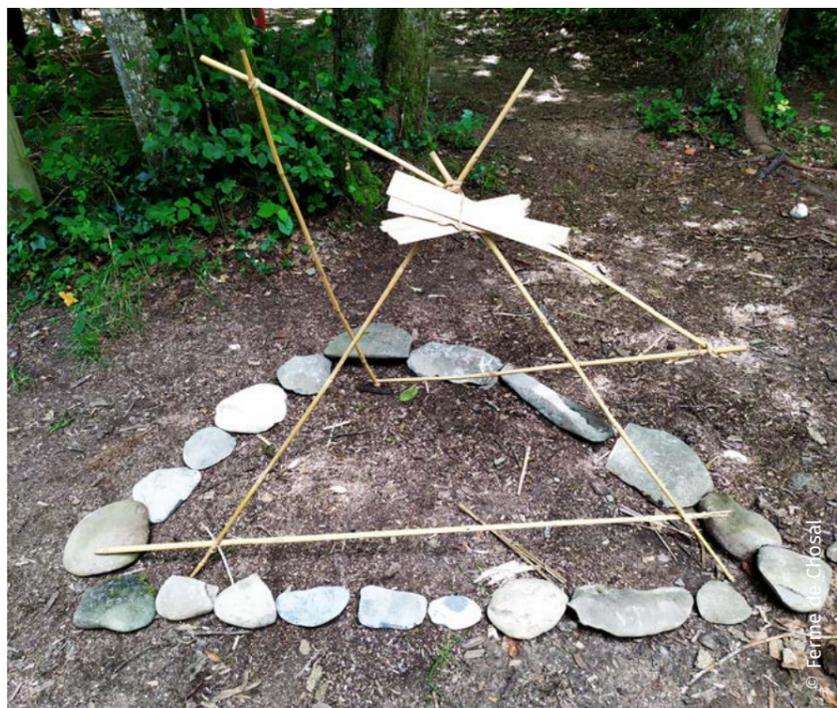
- > Découvrir des œuvres "land art" qui témoignent des liens Homme/nature ;
- > rencontrer des personnes en situation de handicap impliquées dans la création "land art" ;
- > pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques en se servant de divers matériaux de la nature, supports, outils et techniques.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
5h
> **Visite du site** et projection de vidéos sur le fonctionnement de la Ferme de Chosal et les spécificités du "land art" ;
> médiation des œuvres "land art" sur le sentier Art & Nature ;
> présentation du projet "Refuges d'arts" ;
> projet dessiné, écrit et récolte de matériaux nécessaires à la création.
- Séance 2**
5h
Atelier de création "land art" sur site.
- Séance 3**
3h
Exposition au collège : restitution des travaux par les élèves et les travailleurs de la ferme de Chosal.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Ferme de Chosal

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



REFUGES D'ARTS : UNE PORTE VERS L'IMAGINAIRE

OBJECTIFS

- > Découvrir des œuvres de "land art" qui témoignent des liens Homme/Nature ;
- > approcher les matières végétales ;
- > avoir un éclairage historique et patrimonial ;
- > pratiquer une technique ancestrale.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
5h
> **Visite du site** et projection de vidéos sur le fonctionnement de la Ferme de Chosal et les spécificités du "land art" ;
> médiation des œuvres "land art" sur le sentier Art & Nature ;
> présentation du projet de l'artiste et du projet ;
> cueillette du saule pour initier le projet au collège.
- Séance 2**
6h
Atelier au collège :
Pratiquer une technique ancestrale revisitée à travers des œuvres contemporaine de "land art" et mettre en œuvre une création expérimentale et créative autour de la thématique du refuge.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Ferme de Chosal

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
De septembre 2022 à avril 2023.
- OÙ ?**
Copponex.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
11h (6h au collège et 5h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques, SVT.
- INTERVENANTS**
Régine RAPHOZ, artiste.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 60€
Intervention : 660€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Déplacement des intervenants
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Noémie RUFFIER,
responsable animation
Copponex
T / 04 50 44 12 82
n.ruffier@aapei-epanou.org
fermedechosal.org
regineraphoz.com

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
-  **OÙ ?**
Annemasse.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
2h30 (1h au collège et 1h30 sur site).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie.
-  **INTERVENANTS**
Michel DELAJOU, médiateur culturel.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 60€
Intervention : 100€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure
Déplacements des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
-  **CONTACT**
Michel DELAJOU,
responsable du service des publics
Annemasse
T / 04 50 38 84 61
mediation@villaduparc.org
villaduparc.org/
education-artistique/

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

 PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



POÉSIE DOMESTIQUE

OBJECTIFS

- > Se familiariser avec les lieux artistiques ;
- > formuler ses émotions, entendre et respecter celles des autres ;
- > enrichir son vocabulaire plastiques ;
- > distinguer arts plastiques et arts appliqués.

EXPOSITIONS

« Poésie domestique » (Octobre à décembre 2022)

Niels TRANNOIS (résonnance Biennale de Lyon) dont les peintures ne se limiteront pas au cadre, ni à la surface murale mais investiront les espaces domestiques de la Villa.

Travaux d'artistes (Hiver 2022)

Une exposition qui présentera des travaux d'artistes qui s'intéressent à la mémoire des lieux et des objets et qui transposent, déplacent nos quotidiens domestiques pour explorer la relation entre l'intime et l'universel. Artistes pressentis Laetitia BADAUT HAUSMANN et/ou Stephanie SAADÉ.

« Présences animales » (Printemps 2023)

Des artistes s'intéressent à nos relations avec nos animaux domestiques.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Visite sur site d'une exposition au choix.
1h30

Séance 2 | Atelier au collège - diaporama histoire de l'art :
1h
Explorer les liens entre arts visuels et arts appliqués, entre design d'objet et sculpture : depuis les prémices au XIX^e siècle de ce qui deviendra "le design" jusqu'aux suiveurs de la voie ouverte par l'artiste Donald JUDD créateur de structures entre meuble et sculpture abstraite en passant par la célèbre école Le Bauhaus à qui on attribue la paternité du design. Ou encore le pop-art, courant artistique et design à la fois.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



DESIGN

OBJECTIFS

- > Se familiariser avec les lieux artistiques ;
- > formuler ses émotions, entendre et respecter celles des autres ;
- > enrichir son vocabulaire plastiques ;
- > distinguer arts plastiques et arts appliqués.

EXPOSITIONS

« Poésie domestique » (Octobre à décembre 2022)

Niels TRANNOIS (résonnance Biennale de Lyon) dont les peintures ne se limiteront pas au cadre, ni à la surface murale mais investiront les espaces domestiques de la Villa.

Travaux d'artistes (Hiver 2022)

Une exposition qui présentera des travaux d'artistes qui s'intéressent à la mémoire des lieux et des objets et qui transposent, déplacent nos quotidiens domestiques pour explorer la relation entre l'intime et l'universel. Artistes pressentis Laetitia BADAUT HAUSMANN et/ou Stephanie SAADÉ.

« Présences animales » (Printemps 2023)

Des artistes s'intéressent à nos relations avec nos animaux domestiques.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Visite sur site d'une exposition au choix.
1h30

Séance 2 | Atelier au collège - Diaporama histoire de l'art :
1h30
Explorer les liens entre arts visuels et arts appliqués, entre design d'objet et sculpture : depuis les prémices au XIX^e siècle de ce qui deviendra "le design" jusqu'aux suiveurs de la voie ouverte par l'artiste Donald JUDD créateur de structures entre meuble et sculpture abstraite en passant par la célèbre école Le Bauhaus à qui on attribue la paternité du design. Ou encore le pop-art, courant artistique et design à la fois.

Séances 3, 4 et 5 | Atelier au collège :
3 x 5h
A partir d'un objet (ou petit mobilier choisi) par l'élève, imaginer et réaliser une extension à ces objets up-cyclés grâce à divers médiums et matériaux dans le but de les transformer en une sculpture à mi-chemin entre pièce artistique et objet encore fonctionnel.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
-  **OÙ ?**
Annemasse.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
18h (16h30 au collège et 1h30 sur site).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie.
-  **INTERVENANTS**
Michel DELAJOU, médiateur culturel, Etienne KKURZAJ, Tommy POIRÉ, designers (Studio Tec).
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 940€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure
Déplacements des intervenants
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%
-  **CONTACT**
Michel DELAJOU,
responsable du service des publics - Annemasse
T / 06 08 78 06 49
mediation@villaduparc.org
villaduparc.org/
education-artistique/

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur temps scolaire, toute l'année.

OÙ ?
Annemasse.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
15h (13h au collège et 2h sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Histoire-Géographie, Arts plastiques, Education Musicale.

INTERVENANTS
Michel DELAJOU, médiateur culturel, Ludivine ZAMBON, Alissa CHABCHOUB, artistes.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 840€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure
Déplacements des intervenants
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Michel DELAJOU, responsable du service des publics - Annemasse
T / 06 08 78 06 49
mediation@villaduparc.org
villaduparc.org/
education-artistique/

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



FICTIONS QUOTIDIENNES

OBJECTIFS

- > Enrichir son vocabulaire plastiques ;
- > distinguer arts plastiques et arts appliqués ;
- > créer un rapport formel et humain avec l'objet ;
- > initiation à la performance et aux artistes performeur.s.e.s. ;
- > décaler le regard et les idées.

EXPOSITIONS

« Poésie domestique » (Octobre à décembre 2022)

Niels TRANNOIS (résonnance Biennale de Lyon) dont les peintures ne se limiteront pas au cadre, ni à la surface murale mais investiront les espaces domestiques de la Villa.

Travaux d'artistes (Hiver 2022)

Une exposition qui présentera des travaux d'artistes qui s'intéressent à la mémoire des lieux et des objets et qui transposent, déplacent nos quotidiens domestiques pour explorer la relation entre l'intime et l'universel. Artistes pressentis Laetitia BADAUT HAUSMANN et/ou Stephanie SAADÉ.

« Présences animales » (Printemps 2023)

Des artistes s'intéressent à nos relations avec nos animaux domestiques.

DÉROULEMENT DU PROJET

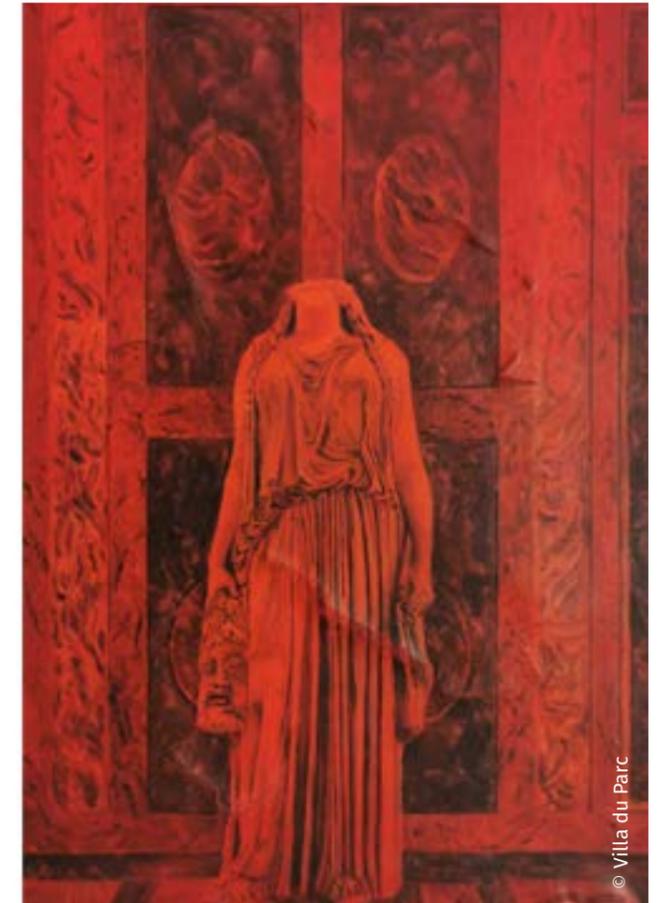
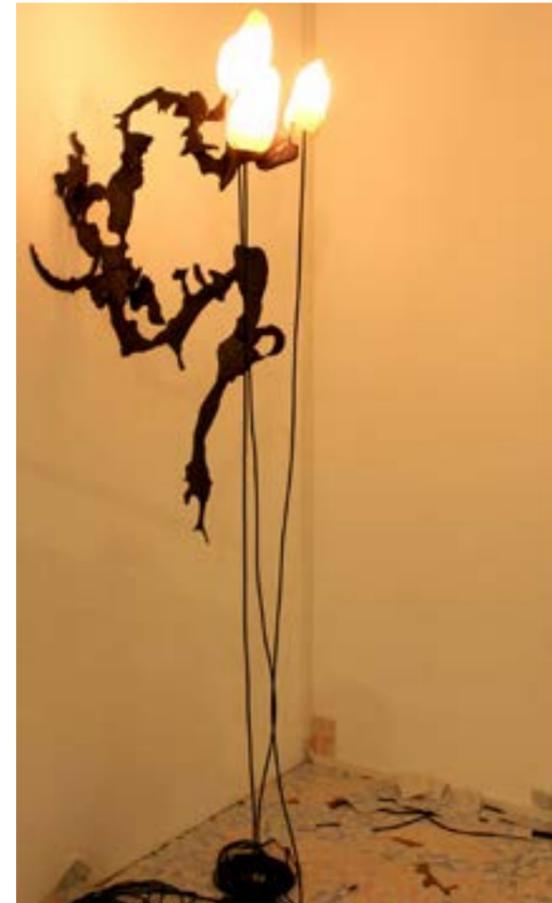
Séance 1 | Visite sur site d'une exposition au choix.
2h

Séance 2 | Atelier au collège - diaporama histoire de l'art :
1h
Explorer les liens entre arts visuels et arts appliqués, entre design d'objet et sculpture : depuis les prémices au XIX^e siècle de ce qui deviendra "le design" jusqu'aux suiveurs de la voie ouverte par l'artiste Donald JUDD créateur de structures entre meuble et sculpture abstraite en passant par la célèbre école Le Bauhaus à qui on attribue la paternité du design. Ou encore le pop-art, courant artistique et design à la fois.

Séances 3, 4 et 5 | Atelier au collège : Ecriture d'un scénario fictionnel qui mettra les élèves en scène avec un objet du quotidien de leur choix dont l'utilité sera détournée. Interprétation dans une performance, dans un espace domestique conçu et matérialisé collectivement.
3 x 4h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Villa du Parc

© Villa du Parc



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Patrimoine, mémoire et architecture

ABBAYE D'ABONDANCE

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



L'ABBAYE D'ABONDANCE : SITE MONASTIQUE ET TÉMOIN ARTISTIQUE

OBJECTIFS

- > Découvrir un monument historique et comprendre le territoire qui l'entoure ;
- > aborder l'architecture et l'histoire d'un site ;
- > expérimenter des pratiques artistiques en participant à des ateliers créatifs ;
- > s'approprier des notions et du vocabulaire adapté.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
2h **Visite découverte de l'Abbaye d'Abondance :** en parcourant un site monastique, son église du XIII^e siècle, son cloître orné de peintures murales du XV^e siècle ou encore son monastère qui abrite une exposition d'art sacré, seront abordées de nombreuses thématiques : la société médiévale, la vie monastique, l'architecture et les arts. Une Fiche-Elève, en format PDF, peut être fournie à l'équipe enseignante sur demande (à compléter en classe).

Séance 2
2h **Atelier au choix :**

1. Les copistes : après avoir étudié un manuscrit réalisé par des moines copistes au XV^e siècle, les élèves sont initiés à la calligraphie puis s'essaient à la copie d'une phrase afin de reconstituer un texte (texte étudié en classe ou selon proposition).
2. Les fresquistes : les peintures murales du cloître servent de support pour découvrir outils et techniques de réalisation de la fresque. Chacun produit ensuite son œuvre : fabrication d'un enduit à la chaux, mise à l'échelle d'un détail et mise en couleur.
3. Pierre et bois : un parcours-enquête pour appréhender les différents matériaux utilisés dans la construction de l'Abbaye (quelle sera la roche idéale pour réaliser une fontaine pour le cloître ?) puis un accès aux charpentes du monastère pour observer et analyser l'évolution de cet assemblage unique.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Abondance.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Histoire de l'Art, Technologie, Éducation musicale, SVT.
- INTERVENANTS**
Nathalie DESUZINGE, responsable du Pôle culturel, Nadège LAPLACE et Laure CANNET, médiatrices de l'Abbaye.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 160€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 3€/élève
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Nathalie DESUZINGE, responsable du Pôle culturel d'Abondance
Abondance
T / 04 50 81 60 54
culture.abondance@orange.fr
abondance-tourisme.com

haute savoie

Le Département

accompagne
ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Lucinges.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Aurélie LARUELLE, Delphine DUPENLOUP et Joseph FAVRE, médiateurs.
Rémi BERGE, artiste.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 200€
Intervention : 280€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Delphine DUPENLOUP,
Chargée des publics
Annemasse Agglo
T / 04 58 76 00 42
delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

ARCHIPEL BUTOR

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



À LA DÉCOUVERTE DU LIVRE D'ARTISTE

OBJECTIF

- > Découvrir le monde du livre d'artiste ;
- > appréhender et s'initier à la création d'un livre d'artiste ;
- > s'initier à la relation entre image et texte.

EXPOSITION

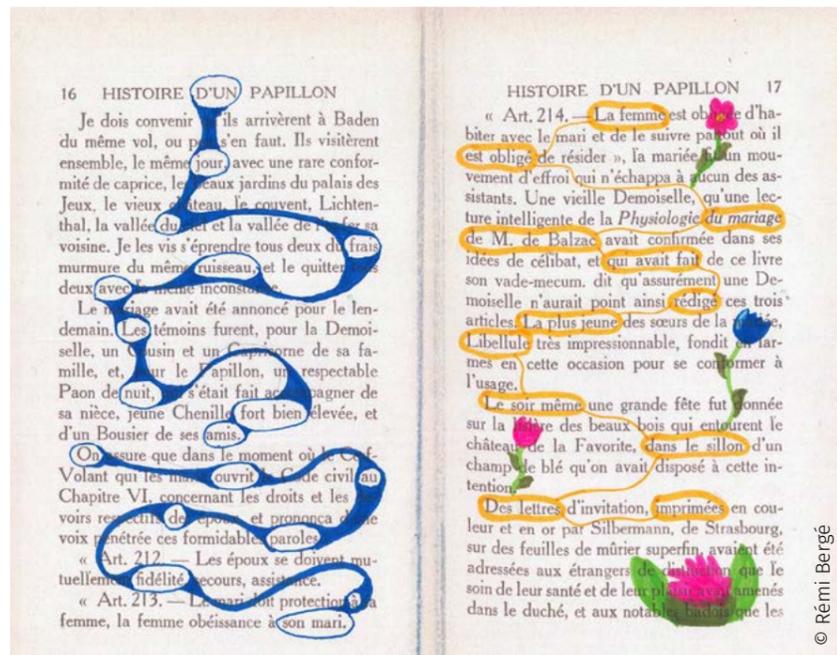
Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 2h** | Visite sur site de l'exposition et du bureau et de la maison de l'écrivain.
- Séance 2 2h** | Atelier sur site : explorer, à travers la réalisation d'un livre d'artiste, la plasticité de l'écriture et le rapport entre le texte et l'image.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Rémi Bergé

ARCHIPEL BUTOR

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LE LIVRE D'ARTISTE AVEC MICHEL BUTOR

OBJECTIFS

- > Découvrir le monde du livre d'artiste ;
- > se familiariser avec la pratique du livre d'artiste ;
- > découvrir des techniques spécifiques à l'édition comme la sérigraphie ;
- > appréhender et s'approprier un texte littéraire ;
- > penser une mise en page / le rapport texte image ;
- > découvrir et pratiquer la technique de la reliure cousue au fil.

EXPOSITION

Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 3h** | Visite sur site de l'exposition, du bureau et de la maison de l'écrivain et présentation du projet artistique, des objectifs et des techniques utilisées avec les artistes et choix du texte.

Ateliers au collège :

- Séance 2 2h** | Démonstration de sérigraphie et de reliure. Présentation du texte qu'ils ont choisi : analyse du texte en extrayant des mots et en commençant à les imaginer sous formes iconographiques.
- Séance 3 3h** | Poursuite du travail iconographique : le texte devient l'image. Les élèves dessinent et imaginent les formes que vont occuper leur format. Finition des formes en vue de la réalisation des pochoirs sur les cadres sérigraphiés.
- Séance 4 3h** | Initiation à la réalisation des cadres sérigraphiés. Les impressions des pages.
- Séance 5 3h** | Poursuite des impressions. Cours théorique et pratique de pliage et de reliure.
- Séance 6 3h** | Façonnage du livret comprenant la découpe au format, la reliure et élaboration de la couverture. Assemblage final de l'édition.
- Séance 7 (option) 2h** | Conception et vernissage d'une exposition au Manoir des livres ou au collège pour présenter l'ensemble des productions réalisées par les élèves.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Lucinges.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
19h (16h au collège, 3h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Laetitia BOUSSEL, Laurent MONNET, artistes. Aurélie LARUELLE, Delphine DUPENLOUP et Joseph FAVRE, médiateurs.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 320€
Intervention : 2 360€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie
Déplacement des intervenants
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Delphine DUPENLOUP,
Chargée des publics
Annemasse Agglo
T / 04 58 76 00 42
delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Lucinges.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
15h (12h au collège, 3h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Gaëlle CALLAC, artiste, Aurélie LARUELLE, Delphine DUPENLOUP et Joseph FAVRE, médiateurs.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 280€
Intervention : 1 100€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie
Matériel
Déplacement des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Delphine DUPENLOUP,
Chargée des publics
Annemasse Agglo
T / 04 58 76 00 42
delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

ARCHIPEL BUTOR

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LE CHEMIN DU LIVRE

OBJECTIFS

- > Découvrir le monde du livre d'artiste et l'univers de Michel Butor par le biais de l'Archipel Butor ;
- > se familiariser avec le chemin du livre et ses différents acteurs ;
- > s'approprier et créer son propre livre ;
- > penser une mise en page / le rapport texte image ;
- > savoir présenter et mettre en valeur son propre travail de création.

EXPOSITION

Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 3h** Visite sur site de l'exposition, du bureau et de la maison de l'écrivain. Rencontre avec l'artiste et présentation du projet artistique.
- Ateliers au collège :**
- Séance 2 2h** Présentation du chemin du livre et de ses différents acteurs. Échanges autour des différents métiers entourant le livre (éditeur, imprimeur, distributeur, libraires, etc.)
- Séance 3 2h** Réflexion autour de l'histoire envisagée par chaque élève. Rédaction du résumé de la 4^e de couverture et réflexion autour du titre et de la couverture.
- Séance 4 2h** Création de la maquette de la couverture du livre (format, dos, invention d'un logo, d'une couverture, rapport texte/image, etc.).
- Séance 5 2h** Réalisation et mise en page de la 1^{ère} et 4^e pages de couverture.
- Séance 6 2h** Temps de restitution et de présentation : chaque élève présente sa création et développe un argumentaire de vente.
- Séance 7 (option) 2h** Conception d'une exposition au Manoir des livres ou au collège pour présenter l'ensemble des productions réalisées par les élèves.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Gaëlle Callac

ARCHIPEL BUTOR

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



TRACES

OBJECTIFS

- > Découvrir le monde du livre d'artiste ;
- > devenir philosophe en goûtant à l'aventure philosophique ;
- > exercer son esprit critique sur des problématiques universelles et actuelles ;
- > outiller son regard et se questionner sur la notion de trace ;
- > prendre conscience de l'impact de nos créations sur l'environnement ;
- > découvrir et explorer des techniques d'impression autour de la gravure en taille douce ;
- > devenir auteur en exposant ses idées dans l'espace public.

EXPOSITION

Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- Séance 1 6h** Relever des « traces » en extérieur ; Atelier philo : « Qu'est-ce que la philo et quelles questions philo peuvent surgir de la notion de 'trace' ? » ; présentation de la taille douce ; expérimentations à partir de différents supports.
- Séance 2 6h** Discussion philo ; observer et relever en extérieur ; préparer une matrice : dessiner et graver une plaque ; expérimenter la collagraphie.
- Séance 3 6h** Atelier philo ; observer et relever en extérieur ; réalisation d'un diptyque.
- Séance 4 5h** Visite sur site de l'exposition, du bureau et de la maison de l'écrivain ; réalisation d'un leporello à partir d'un texte issu de l'atelier philo.
- Séance 5 3h** Conclusion philo : « En quoi garder trace nous aide à penser ? » ; réalisation des couvertures en gaufrage et façonnage du leporello.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Céline Ohannessian

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Lucinges.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
26h (21h au collège, 5h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Céline OHANNESSIAN et Emilie RENAULT, artistes. Aurélie LARUELLE, Delphine DUPENLOUP et Joseph FAVRE, médiateurs.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 400€
Intervention : 3 040€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie
Déplacement des intervenants
Matériel
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Delphine DUPENLOUP,
Chargée des publics
Annemasse Agglo
T / 04 58 76 00 42
delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
2h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie, Arts plastiques, Éducation Musicale.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 40€
Intervention : 80€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Denis MARTIN, médiateur culturel en charge du service éducatif
Annecy
T / 04 50 33 20 80
archedep@hautesavoie.fr
archives.hautesavoie.fr/n/pour-les-enseignants/n:110

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



RETOUR AUX SOURCES

OBJECTIFS

> Mettre les élèves face à des sources et les placer dans une démarche de chercheurs ou d'historiens.

DÉROULEMENT DU PROJET

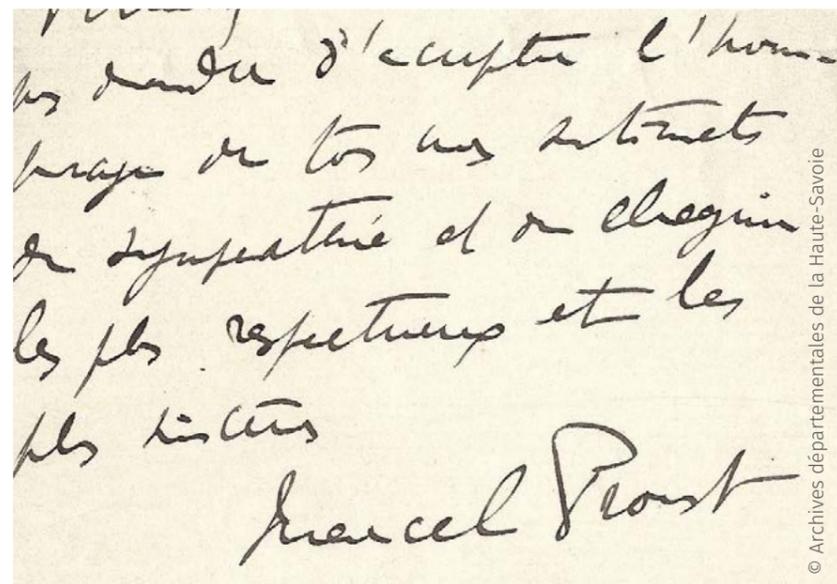
Séance 1
2h

Un corpus documentaire met les élèves dans une position de chercheur. Les documents permettent une étude historique, mais également un travail mathématique (calcul, pourcentage, etc.), de français (échanges épistolaires) ou artistique (fonds iconographiques ou d'architectes)

À partir de documents issus des fonds des archives départementales et sélectionnés en concertation avec le professeur, les élèves réfléchissent sur une thématique préalablement choisie par leur enseignant. Une production écrite vient conclure leur travail.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.);
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Archives départementales de la Haute-Savoie

CAUE DE HAUTE-SAVOIE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LES PIEDS DANS LE PAYSAGE

OBJECTIFS

> Observer, définir, analyser le territoire autour du collège à travers les paysages. Points de vues divers : à hauteur d'homme, en altitude, etc.

SITES NATURELS

Les sites explorés dans le cadre du projet sont choisis à proximité de l'établissement pour pouvoir observer le paysage.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
3h
- Atelier au collège : « Comprendre la notion de paysage »**
- Apport de quelques notions et références sur le paysage. Etudier la géographie du paysage : étude de cartes, échelles, relief, etc.
- Séance 2**
3h
- Sur site : « Analyser son paysage »**
- Lecture et analyse du paysage. Les éléments qui le constituent, les ambiances qu'il dégage. Variation du mode de représentation (captation photographique, sonore, peinture, croquis, description narrative, cartographique etc.) à chaque point d'arrêt de l'arpentage.
- Séance 3**
6h
- Atelier au collège : « Exposition Polymorphe »**
- Interpréter, créer une représentation sensible du terrain : carte, photos, dessins, captation sonore, récit narratif du point, maquette "bas-relief".

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.);
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© G. Michel, CAUE74

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
12h (3h sur site et 9h de pratique au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Éducation Physique, Histoire-Géographie, Technologie.
- INTERVENANTS**
Geoffrey MICHEL, Elodie BERGNA, architectes.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 720€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
Matériel
- CONTACT**
Léa MABILLE, conseillère Pédagogie
Annecy
T / 04 50 88 21 12
culture@caue74.fr
ilot-s.caue74.fr

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
12h (3h de médiation sur site et 9h de pratique au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, SVT.
- INTERVENANTS**
Geoffrey MICHEL, Coralie MOLLARD, architectes
Maïlis FAVRE, historienne de l'art.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 720€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
Matériel
- CONTACT**
Léa MABILLE, conseillère Pédagogie
Annecy
T / 04 50 88 21 12
culture@caue74.fr
ilot-s.caue74.fr

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



ARCHITECTURE ET RÉ-EMPLOI ! LES BÂTIMENTS À RENAIÎTRE

OBJECTIFS

- > Faire avec ce qui existe ;
- > travailler sur l'économie circulaire, le recyclage, le réemploi ;
- > comprendre l'impact de la construction dans un contexte de développement durable.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
3h **Construire avec l'existant**
Visite du site choisi par le collège (choix d'un site qui a une démarche de réemploi pour la construction). Réemployer, faire avec ce qui existe. Avoir une intention artistique et créative.
- Atelier au collège :**
- Séance 2**
3h **Comprendre le contexte**
Présentation de l'architecture. Définitions : réemployer, recycler, réutiliser, etc. La question du développement durable : les ressources s'épuisent, les déchets augmentent. Références de collectifs et d'agences inscrits dans la démarche.
- Séance 3**
6h **Créer sa propre maquette en réemploi**
A partir d'un support défini, il s'agira de créer des maquettes en lien avec la thématique. Soit en réemployant les matériaux, et/ou en créant de manière durable et écologique. Présentation de son travail de manière argumentée.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Caue 74

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



ARCHITECTURE AU FUTUR

OBJECTIFS

- > Comprendre les prévisions des architectes des années 70 pour les années 2000 ;
- > aborder la notion de prospective : 2050 vu en 2022.

SITE

Visite de Douvaine ou d'un habitat individuel afin de vivre l'expérience de l'architecture « bulle ».

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h **Atelier au collège : Amorce du projet : à la conquête d'autres espaces**
Notions d'architecture : structure, enveloppe, matériaux, forme, couleur contexte, volume, échelle, fonctions et références. Histoire de l'architecture des années 70 et références
- Séance 2**
3h **Visite de Douvaine** (échelle du quartier) ou d'un habitat individuel afin de vivre l'expérience de l'architecture « bulle ».
- Séance 3**
6h **Atelier au collège : Atelier prospectif... en 2050**
Une nouvelle façon de penser l'architecture dans les années 2020 pour 2050. En prenant appui sur le travail élaboré lors de la séance 1, à partir d'un cahier des charges, représenter le projet à l'horizon 2050 sous forme de photocollage et/ou maquettes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



Caue 74

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur le temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
11h (3h de médiation sur site et 8h de pratique au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Technologie.
- INTERVENANTS**
Maïlis FAVRE, historienne de l'art.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 660€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
Matériel.
- CONTACT**
Léa MABILLE, conseillère Pédagogie
Annecy
T / 04 50 88 21 12
culture@caue74.fr
ilot-s.caue74.fr

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 01/09/2022 au 31/10/2022.
Du 01/03/2023 au 31/10/2023.
- OÙ ?**
Taninges.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie, Arts plastiques, Français, Histoire de l'Art, Éducation Morale et Civique.
- INTERVENANTS**
Médiateurs culturels du Département.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 160€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Laurence CLOUET,
Responsable du service valorisation patrimoniale, Direction culture et patrimoine
T / 04 50 33 23 73
chartreusedemelan@hautsavoie.fr

CHARTREUSE DE MÉLAN

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



UNE JOURNÉE À LA DÉCOUVERTE DE LA CHARTREUSE DE MÉLAN

OBJECTIFS

- > Découvrir un lieu patrimonial alliant sobriété médiévale et art contemporain de façon ludique et participative.

DÉROULEMENT DU PROJET

Parcours à la journée (4h) intégrant 2h de médiation culturelle et 2h d'atelier d'expérimentation. Au choix parmi les 4 thématiques suivantes :

- > **parcours médiéval** : nourrir l'imaginaire médiéval des élèves autour de quatre thèmes : l'architecture, la société médiévale, le fonctionnement du domaine monastique et l'héraldique ;
- > **parcours archéologie** : découvrir le site à travers l'archéologie et entrevoir le déroulement d'un chantier de fouilles ;
- > **parcours art contemporain** : sensibiliser les élèves à l'art en découvrant le parc de sculptures contemporaines autour de deux thématiques : le regard du spectateur et la création in situ ;
- > **parcours philo-art** : familiariser les élèves à la discussion philosophique en y associant une pratique artistique.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens.



CHÂTEAU DES RUBINS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DU SILEX AUX CANONS À NEIGE

OBJECTIFS

- > Comparer la société néolithique dans les Alpes à notre société montagnarde contemporaine ;
- > se questionner sur notre rapport à l'environnement ;
- > réfléchir à la vie des futures sociétés montagnardes.

SITE

Depuis 2021, le château médiéval des Rubins à Sallanches accueille en ses murs l'Observatoire des Alpes : une scénographie innovante constituée d'une cinquantaine de modules interactifs répartis en quatre étages et autant de thématiques : Géologie des montagnes et géants des glaces ; Montagnes, refuges de la vie sauvage ; L'homme en montagne et interactions homme/milieu ; Le climat dans tous ses états. Le nouveau parcours couvre plus de 500m² dans une ambiance lumineuse et sonore immersive.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 Visite sur site des expositions.

1h30

Séance 2

1h30

Atelier « Dans la peau d'un archéologue » : analyse du matériel reconstitué d'un homme du Néolithique : Ötzi. En réfléchissant à l'usage de ces objets, comparaison de notre société à celle de cette époque. Expérimentation du tressage végétal, base d'une partie du matériel préhistorique.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
6^e et 5^e.
- QUAND ?**
Sur le temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Sallanches.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
3h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques, Histoire-Géographie, SVT.
- INTERVENANTS**
Robin BAUD-GRASSET, médiateur
Lauriane TARAVEL, médiatrice
Arnaud DELERCE, historien.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 120€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
Billetterie : 5€/personne
- CONTACT**
Marie JEHANNO,
Responsable accueil Sallanches
T / 04 50 90 83 03
rubins@sallanches.fr
sallanches.fr/261-chateau-des-rubins-observatoire-des-alpes.htm

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur le temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Veyrier-Du-Lac.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
3h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts Plastiques, Histoire-Géographie, Histoire de l'Art, Éducation Morale et Civique, Education Physique.
- INTERVENANTS**
Clément SACCOMANI, Directeur, Lucile GENOULAZ, documentaliste.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 240€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
Adhésion à la structure
- CONTACT**
Lucile GENOULAZ, documentaliste
Veyrier-Du-Lac
T / 04 50 23 51 09
lucile.genoulaz@letelephrique.org
letelephrique.org

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

CINÉMATHÈQUE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



C'EST QUOI DES ARCHIVES ? UN PROGRAMME CITOYEN !

OBJECTIFS

- > Sensibiliser les élèves aux images et aux films d'archives en s'appuyant sur la collection de films, sur des projections et sur le patrimoine audiovisuelle de la Cinémathèque ;
- > montrer la réalité du monde aux publics ;
- > développer l'esprit critique des collégien-ne-s en utilisant le pouvoir de l'image, documentaire, historique, amateur, populaire et patrimoniale, son approche du réel et de la fiction.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
3h

Parcours découverte permettant d'expliquer la notion d'Archive, son importance, son pouvoir et les métiers possible des images et des films d'archive : inviter le jeune public à découvrir l'histoire d'avant et ainsi construire les outils pour comprendre l'histoire de demain.
Projection : séance de cinéma suivi d'un débat avec les élèves.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



CHÂTEAU DE CLERMONT

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



UN CHÂTEAU À LA CAMPAGNE : LA DEMEURE RENAISSANCE DE CLERMONT

OBJECTIFS

- > Aborder en partie ou en totalité les périodes du Moyen-Âge et de la Renaissance, avec un « focus » sur la période de transition de l'une à l'autre en se fondant sur l'architecture, l'histoire des arts et la vie sociale.

DÉROULEMENT DU PROJET

Possibilité de choisir 2 visites parmi les 3 suivantes :

Séance 1
1h30

Visite de la demeure Renaissance « En quête du château ».
Les élèves découvrent l'histoire de la demeure Renaissance, en explorant les extérieurs et les intérieurs du bâtiment. Ils partent sur les traces des experts (archéologues, historiens, architectes, etc.) avec un livret pour découvrir les fondamentaux de l'histoire et du patrimoine.

ET / OU

Séance 2
1h30

Visite de l'exposition « Moyen-Âge ».
Les élèves deviennent enquêteurs le temps d'une visite pour comprendre l'histoire du site médiéval à travers les indices retrouvés par les experts (archéologues, historiens, architectes, etc.).

ET / OU

Séance 3
1h30

Visite - Cluedo, « Intrigue au château : La disparition de Pompée ».
D'après d'anciennes lettres, Pompée, le fils de Gallois Regard, aurait disparu dans les prisons du château de Chambéry. La rumeur parle d'une violente rupture entre le père et le fils. Que s'est-il passé en ces temps troublés de la Renaissance ? Les élèves sont invités à résoudre cette énigme à travers des témoignages et des indices disséminés dans le château, sur fond de guerres de religion, de découverte des Nouveaux Mondes et de développement de l'imprimerie.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Septembre, octobre 2022.
Avril, mai, juin 2023.
- OÙ ?**
Clermont.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
3h.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire de l'art, Technologie et sciences.
- INTERVENANTS**
Médiateurs culturels du Département.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : De 160€ à 200€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Equipe de médiation du Château de Clermont, service valorisation patrimoniale
Direction Culture Patrimoine
Annecy
T / 04 50 33 50 33
billetterie.
chateauclermont@haut Savoie.fr

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
3^e.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie, Éducation civique.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge : le spectacle et l'intégralité du transport associé, les médiations et le transport des collégiens (35% ou 50%) pour les sites des Glières, l'organisation de la cérémonie, le voyage récompense. Le Collège prend en charge : le déplacement des collégiens, pour la visite des Sites des Glières : transports des collégiens (65% ou 50%).

CONTACT
Sophie VAN HOUTEGHEM,
Coordonnatrice de projets Education Artistique et Culturelle Annecy
T / 04 50 33 23 62
cnrd@hautesavoie.fr

CONTACT DOSSIER DOCUMENTAIRE ET WEBDOCUMENTAIRE
Service des Collections patrimoniales et de mémoire - Annecy
T / 04 50 33 23 63

haute savoie 
le Département
accompagne ses collégiens

CNRD

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



ACTIONS DÉPARTEMENTALES AUTOUR DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION (CNRD)

OBJECTIFS

- > Mobiliser et approfondir les connaissances des élèves sur certains aspects fondamentaux de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ;
- > renforcer leur compréhension de l'évolution du monde contemporain ;
- > les amener à réfléchir à la dimension civique des événements liés à cette période ;
- > permettre aux élèves de traduire leurs idées et leur compréhension du sujet de manière artistique ;
- > valoriser l'implication des élèves et des enseignants lors d'une cérémonie de remise des prix où seront présentés les travaux des participants ;
- > enrichir et élargir leurs connaissances lors d'un voyage récompense sur un lieu de mémoire.

LE CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Il s'agit d'un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires et de la Résistance et de la Déportation. Il a pour objectif de perpétuer la mémoire de la Résistance et de la Déportation en se fondant sur les leçons historiques et civiques que leur apporte l'école.

Attention, les inscriptions aux épreuves du concours sont gérées directement par la DSDEN.

THÉMATIQUE 2022/2023

« L'école et la Résistance. Des jours sombres au lendemain de la Libération (1940-1945) »



© Dep74 - L. GUETTE

CNRD

DÉROULEMENT DU PROJET

Le Département propose des actions pour accompagner les élèves et les enseignants qui participent au CNRD en partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et les associations de mémoire.

Les actions autour du CNRD sont des temps de sensibilisation à la thématique annuelle et plus largement à la notion de Résistance :

- > Un spectacle théâtral en lien avec la thématique annuelle du concours est programmé dans différentes salles de spectacle du département. Il est accessible à toutes les classes de 3^{ème} sur inscription préalable ; temps d'échanges avec la compagnie, les associations de mémoire, les enseignants en histoire et les élèves à l'issue de la représentation ;
- > des médiations sur le site du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Morette proposées en lien avec la thématique annuelle (durée 1 heure - 30 personnes maximum) :
 - Site de Morette : du 1^{er} mars à la fin de l'année scolaire ;
 - Mémoire du maquis, plateau des Glières : du 2 janvier à la fin de l'année scolaire.
 Ces médiations sont possibles uniquement sur réservation via le dossier SIEL, voir pages 116-117.

Des ressources pédagogiques mises à disposition des enseignants pour préparer les épreuves :

- > Une journée d'étude organisée par le Comité haut-savoyard des associations de mémoire de la Résistance et de la Déportation ;
- > un dossier pédagogique à partir des objets et ressources documentaires du Service des collections patrimoniales et de mémoire ;
- > un web documentaire « Histoires d'engagements » propose des films interactifs sur des parcours de vie de résistants présents en Haute-Savoie dans les années 1940 associés à des dispositifs chronologiques, cartographique et pédagogique. Accès gratuit sur histoires-engagements-74.fr

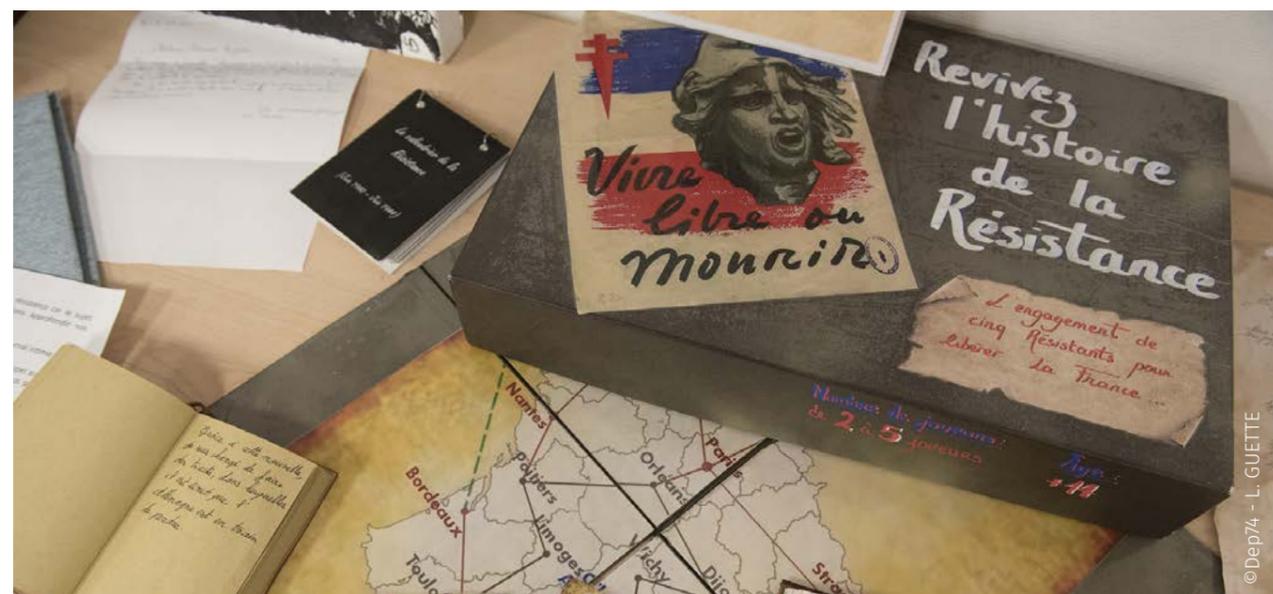
Des temps de valorisation et de récompense de l'investissement des élèves et des enseignants :

- > Une cérémonie de remise des prix avec présentation des travaux des élèves ;
- > un voyage récompense sur un lieu de mémoire en rapport avec le thème du CNRD.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte le Département pour se renseigner sur les actions mises en place autour du CNRD (inscriptions à la journée d'étude, au spectacle, aux médiations sur les sites des Glières : plateau et Morette) ;
2. l'enseignant soumet son projet au Chef d'Etablissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. l'enseignant inscrit ses élèves au concours auprès de la DSDEN ;
4. l'enseignant inscrit ses élèves au spectacle et/ou aux médiations auprès du Département ;
5. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens pour les visites des sites des Glières et pour le spectacle ;
6. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

Astuce : l'enseignant souhaitant organiser la visite d'un site de mémoire dans le département ou dans la région Auvergne-Rhône-Alpes autre que les sites des Glières, peut bénéficier d'une aide au transport. Il convient de déposer un projet libre sensibilisation artistique « Destination Mémoire » dans le Dossier SIEL.



© Dep74 - L. GUETTE

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
-  **OÙ ?**
Saint-Jean-d'Aulps.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie, Technologie, SVT.
-  **INTERVENANTS**
Sandra GALLAY et Jeanne ARTOUS, médiatrices.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 160€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie
Transport des collégiens : 65% ou 50%
-  **CONTACT**
David PIGET, directeur
Saint-Jean-d'Aulps
T / 04 50 04 52 63
direction.musees@hautchablais.fr
abbayedaulps.fr

DOMAINE DÉCOUVERTE VALLÉE D'AULPS

PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



UNE IMMERSION AU TEMPS DU MOYEN-ÂGE

OBJECTIFS

- > Appréhender la vie monastique au Moyen-Âge et aborder la notion de seigneurie, à partir d'une visite interactive ;
- > mettre en pratique des notions théoriques à travers des ateliers pédagogiques et pluridisciplinaires (calligraphie, mesures et constructions, héraldique, etc.) ;
- > expérimenter une nouvelle technologie (réalité virtuelle) au service de la découverte d'un site patrimonial ;
- > élargir ses connaissances à travers la visite de l'exposition permanente renouvelée ;
- > s'ouvrir au monde de l'art contemporain à travers des expositions temporaires.

EXPOSITIONS

- > Exposition permanente :
« La vie quotidienne d'une seigneurie ecclésiastique au Moyen-Âge »
- > Exposition temporaire :
« La mémoire du paysage » - Joël GANGLOFF

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1** 2h **Visite participative au choix :**
1. Visite "expérientielle" dans laquelle les élèves sont acteurs grâce à des mises en situation dynamiques pour percevoir pleinement le rythme de vie des moines.
- OU**
2. Visite avec casque de réalité virtuelle permettant de voir les bâtiments avant leur destruction ; cette visite aborde la notion de Seigneurie au Moyen-Âge.
- Suite à ce premier temps, les élèves découvrent l'exposition permanente entièrement renouvelée qui apporte des notions complémentaires sur le monde monastique ainsi que l'exposition temporaire Art Contemporain.
- Séance 2** 2h **Un atelier pédagogique au choix parmi :** le maître d'œuvre (mesures et constructions) ; le moine copiste (calligraphie médiévale) ; le héraut d'armes (armoiries et blasons) ; la chasse aux pierres (géologie et construction) ; les frères infirmier et jardinier (jardins et végétaux).

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

DOMAINE DÉCOUVERTE VALLÉE D'AULPS



© DDVA

© DDVA

© DDVA

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Cluses.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
3h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Emilie HUGAIN et Mathilde BURGALETA, médiatrices.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 120€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie : 2€ par élève (gratuité pour les établissements du territoire intercommunal)
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Emilie HUGAIN, médiatrice
Cluses
T / 04 50 96 43 00
ehugain@2ccam.fr
musee.2ccam.fr

MUSÉE DE L'HORLOGERIE ET DU DÉCOLLETAGE

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DES MACHINES ET DES HOMMES

OBJECTIFS

> Aborder l'histoire industrielle, et notamment la 2^e révolution industrielle, par le prisme de l'histoire de la vallée de l'Arve.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 30min** **Atelier sur site** : les origines de l'horlogerie en vallée d'Arve : à l'aide d'une maquette, expliquer pourquoi et comment l'activité horlogère s'est installée en vallée d'Arve.
- Séance 2 1h30** **Explication de l'environnement de la 2^e révolution industrielle** (enseignement technique, énergie électrique) et illustration des impacts sur l'industrie locale (mécanisation, développement des usines, condition ouvrière).
- Séance 3 1h** **Jeu participatif « quel sera votre destin ? »** : inviter l'élève à se glisser dans la peau d'un acteur de l'industrie locale (patron ou ouvrier).

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Musée de l'horlogerie et du décolletage

MUSÉE DE PRÉHISTOIRE ET GÉOLOGIE

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-SAVOIE

OBJECTIFS

> Aborder l'Homme dans son environnement passé et actuel ;
> découvrir la Préhistoire locale, comprendre l'évolution du climat.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 1h** **Visite sur site de l'exposition** : Préhistoire : l'évolution de l'Homme et ses modes de vie jusqu'à la fin de l'Âge des Métaux en Haute-Savoie.
- Séance 3 5h** **Ateliers sur site au choix** parmi les thèmes préhistoire et géologie : fouille archéologique, taille du silex, cueillette et ressources naturelles, tir au propulseur, géologie et biologie du paysage, démonstration de feu, etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
3. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
4. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Musée de Préhistoire et Géologie - Hervé ALL

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
6^e.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Sciez-Sur-Léman.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
6h (5h sur site et 1h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie, SVT.
- INTERVENANTS**
France CASTEL et Bruno MAILLARD, archéologues.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 60€
Intervention : 240€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
France CASTEL,
Directrice
Sciez-Sur-Léman
T / 04 50 72 60 53
contact@musee-prehistoire-sciez.com
musee-prehistoire-sciez.com

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Thonon-Les-Bains.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
3h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Christophe LANDRY, archéologue
Emilie CLERINO, responsable du service des publics des musées.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 60€
Intervention : 120€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Émilie CLERINO,
responsable du service des publics des musées
Thonon-Les-Bains
T / 04 50 70 69 49
e-clerino@ville-thonon.fr
ville-thonon.fr

MUSÉE DU CHABLAIS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DANS LA PEAU D'UN ARCHÉOLOGUE

OBJECTIFS

- > Construire des repères historiques ;
- > expérimenter la démarche archéologique grâce à une maquette interactive ;
- > appréhender le processus de valorisation culturelle : de la fouille archéologique à l'exposition muséale.

EXPOSITION

- > **« Avec armes et bagages - Les Celtes du Chablais » - Musée du Chablais**
Cette exposition invite les élèves à partir à la rencontre des Celtes qui ont vécu à l'âge du Fer sur la rive sud du Léman et à découvrir les trésors archéologiques mis au jour dans leurs tombes.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 1h30** **Visite de l'exposition « Avec armes et bagages - Les Celtes du Chablais » et ateliers-jeux.**
- Séance 2 1h30** **Atelier sur site : « archéomaquette » :** découverte avec un archéologue des étapes et des objectifs de l'archéologie préventive, du projet d'aménagement à l'hypothèse de restitution.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
3. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
4. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Musées de Thonon

MUSÉE NOTRE HISTOIRE RUMILLY

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



NOTRE HISTOIRE, NOTRE EXPO

OBJECTIFS

- > Explorer la notion de collection patrimoniale ;
- > participer à la création collective d'une exposition ;
- > expérimenter des pratiques artistiques.

EXPOSITION

- > Exposition permanente du Musée Notre Histoire de Rumilly consacrée à l'histoire de la ville et son développement au cours des siècles.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 1h** **Visite sur site :** Dans l'exposition « 10 ans du musée », les élèves découvrent le rôle d'un musée et la notion de collection patrimoniale. Dans le parcours permanent, chaque élève étudie et analyse un objet des collections, la mise en commun finale aide la classe à comprendre comment le musée permet de raconter la ville et son histoire.
- Séance 2 2h** **Constitution d'un musée collectif.** A partir des objets collectés, comment créer une exposition pour donner à voir et raconter sa ville ? A travers une réalisation plastique personnelle, valorisation de son objet témoin de la ville et expérience de l'importance du sensible dans la construction du "patrimoine". Restitution du travail des élèves via l'exposition du musée au collège est envisageable.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Musée Notre Histoire de Rumilly

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 4 février au 8 juillet 2023.
- OÙ ?**
Rumilly.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
3h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Claire COCHAT et Marie-Magali BERNADET, médiatrices culturelles.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 60€
Intervention : 240€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Claire COCHAT,
médiatrice culturelle
Rumilly
T / 04 50 64 64 18
claire.cochat@mairie-rumilly74.fr
mairie-rumilly74.fr/
musee

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
6^e, 5^e.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Viuz-En-Sallaz.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Monique COCOLOMB, médiatrice du patrimoine, Sophie CRITIN, conteuse.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 200€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie (6€)
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Monique COCOLOMB, responsables sites, médiation et formation Viuz-En-Sallaz
T / 04 50 35 85 18
paysalp@paysalp.fr
paysalp.fr

MUSÉE PAYSAN - PAYSALP

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



LE CHÂTEAU DE FAUCIGNY : HISTOIRE ET CONTES MÉDIÉVAUX

OBJECTIFS

- > Découvrir les caractéristiques d'un château médiéval ;
- > aborder quelques notions d'histoire du Moyen-Âge ;
- > découvrir la richesse de la littérature médiévale à travers contes et fabliaux.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 2h** **Visite active et théâtralisée du château :** les élèves/chevaliers découvrent les spécificités architecturales du château et le monde médiéval.
- Séance 2 2h** **Atelier sur site :** immersion dans le monde médiéval à travers des contes et fabliaux.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



PALAIS LUMIÈRE

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



ITINÉRAIRES DE L'AILLEURS

OBJECTIFS

- > Sensibiliser aux pratiques artistiques contemporaines ;
- > acquérir des repères et des références ;
- > s'initier au technique du dessin.

EXPOSITION

Des femmes artistes voyageuses - 40 artistes de la « Belle Époque » à la Seconde Guerre mondiale, dont les itinéraires artistiques ont emprunté les routes de l'ailleurs, parcourant le monde, du continent africain à l'Orient lointain.

Un nouveau contexte, celui des premiers mouvements féministes, encourage les femmes à s'affirmer, et promeut l'image d'une « femme moderne ». Une riche documentation, sous différents formats, permet d'appréhender le contexte culturel et sociétal de ces voyageuses, durant la période de la Troisième République, marquée à la fois par les premiers mouvements féministes et l'expansion coloniale.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 2h** **Visite sur site de l'exposition** sur le thème des femmes artistes voyageuses et du hall du bâtiment, architecture et histoire.
- Séance 2 2h** **Atelier sur site :** création de carnets voyage "extra-ordinaire" : dessins sur différents papier et médias, découpages, collages particuliers, rythmés de défis.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



debbie scott © Debbie Scott

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 5 janvier au 7 avril 2023.
- OÙ ?**
Évian-Les-Bains.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Delphine SÉDALLIAN, Marie ROUDIER, médiatrices culturelles, Joëlle LILIOUDIS, chargée de l'accueil et de l'animation des ateliers, Debbie SCOTT, artiste illustratrice.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 60€
Intervention : 280€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Billetterie : 55€/classe
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Delphine SÉDALLIAN, médiatrice culturelle Évian-Les-Bains
T / 04 50 83 15 90
mediatrice@ville-evian.fr
ville-evian.fr/fr/palais-lumiere

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
De février à juin 2023.
- OÙ ?**
Thorens-Glières.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
2h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Médiateurs culturels du Département.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 120€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Équipe de médiation des sites des Glières,
Service Valorisation patrimoniale,
Direction Culture Patrimoine
Annecy
T / 04 50 33 21 31
reservationsitesdesglieres@hautesavoie.fr
experience.hautesavoie.fr

SITE DES GLIÈRES (PLATEAU DES GLIÈRES)

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



MÉMOIRE DU MAQUIS

OBJECTIFS

> Découvrir un lieu de l'Histoire contemporaine et de mémoire et comprendre les diverses raisons qui ont poussé des personnes à s'engager dans la Résistance.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
2h **Visite du circuit de découverte historique** concernant l'organisation, la vie quotidienne et le sens de ce maquis. Après avoir parcouru une partie de la zone de parachutage, la visite s'achève au Monument national à la Résistance, avec un focus sur les œuvres du sculpteur Émile GILLOLI.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.);
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Dep74 - L. Guette

SITE DES GLIÈRES (MORETTE)

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



ENTRÉE EN RÉSISTANCE

OBJECTIFS

> Découvrir un lieu de l'Histoire contemporaine et de mémoire et comprendre les diverses raisons qui ont poussé des personnes à s'engager dans la Résistance. Ce parcours permettra d'aborder l'identité plurielle de la Résistance (réfractaires, étrangers, femmes, juifs, etc.).

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
2h **Atelier « Entrée en Résistance »** : présentation de l'histoire du site de Morette et de ses différents espaces (Musée Départemental de la Résistance, Nécropole Nationale des Glières et Mémorial Départemental de la Déportation) suivie d'une enquête des élèves sur les traces de résistants.

Possibilité de coupler cette proposition avec la visite du plateau des Glières (Mémoire du Maquis) sur une journée (1h de bus entre les 2 sites).

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.);
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Dep74 - W. Pestrinaux

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
3^e.
- QUAND ?**
De février à juin 2023.
- OÙ ?**
La Balme-De-Thuy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
2h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Médiateurs culturels du Département.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 80€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Équipe de médiation des sites des Glières,
Service Valorisation patrimoniale
Direction Culture Patrimoine
Annecy
T / 04 50 33 49 50
reservationsitesdesglieres@hautesavoie.fr
experience.hautesavoie.fr

Cinéma & sciences



BONLIEU SCÈNE NATIONALE

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



ANNECY CINÉMA ITALIEN

OBJECTIFS

- > Sensibiliser au cinéma italien en assistant à des projections dans le cadre d'un festival et découvrir la jeune génération du cinéma italien ;
- > rencontrer les équipes de films et échanger sur les films.

DÉROULEMENT DU PROJET

Dans le cadre du festival Anecy Cinéma Italien, organisé par Bonlieu Scène nationale, les élèves pourront assister à des projections de films sélectionnés spécialement pour le public scolaire, abordant des thèmes actuels liés à la jeunesse. Un temps d'échange avec l'équipe artistique pourra avoir lieu à l'issue de la projection.

- > annecycinemaitalien.com
- > Facebook : [annecycineitalien](https://www.facebook.com/annecycineitalien)
- > Instagram : [@annecycinemaitalien](https://www.instagram.com/annecycinemaitalien)

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (heures et lieux des projections, pistes pédagogiques, réunion enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet au Chef d'Établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. l'enseignant contacte la structure culturelle à la rentrée et confirme son inscription (nombre d'élèves, niveau, date, etc.) ;
4. le collège paie l'intégralité de la facture de transport et l'envoi au Département qui remboursera la totalité du montant.
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



septembre - octobre 2022

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Septembre - octobre 2022.
- OÙ ?**
Salles de cinéma : Bonlieu Scène nationale, Cinéma Les Nemours, Le Mikado Novel, La Turbine Cran-Gevrier, Auditorium Seynod.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
Présentation des films (date et horaire à confirmer).
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
Projection d'un film suivie d'une rencontre avec l'équipe artistique, débat : 1h30 à 2h30.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Italien, Français, Cinéma, Histoire.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Transport des collégiens : 100%
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 4€ par élève
- CONTACT**
Sabrina CALVI
Chargée du secteur scolaire
Bonlieu Scène nationale
Anecy
T / 04 50 33 44 12
sabrinacalvi@bonlieu-annecy.com

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
26h30 (21h de pratique au collège, 5h30 sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts Plastiques, Histoire-Géographie, Education Musicale.
- INTERVENANTS**
Margaux DUCHENE, illustratrice, Loran GOUY, animateur, Frédéric MIGUEL, sound designer, Anthony TOUZALIN, compositeur.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 1 620€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge : Transport des collégiens : 65% ou 50% + Déplacements des intervenants + Billetterie : 40€ par classe
- CONTACT**
Géraldine BACHÉ, responsable éducation à l'image - Annecy
T / 04 50 10 09 00
geraldinebache@citia.org
citia.org/formations-education/pratique-artistique



CITIA

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



IMAGES DE COLLÉGIENS / INITIATION AU CINÉMA D'ANIMATION

OBJECTIFS

- > Premier pas dans l'image en mouvement et découvrir les techniques variées ;
- > explorer de nouvelles formes d'expression ;
- > développer la créativité, d'éveiller la curiosité et le regard sur le cinéma d'animation ;
- > développer des compétences individuelles dans la réalisation d'une œuvre collective ;
- > vivre un temps fort et privilégié à l'occasion du Festival International du film d'animation d'Annecy.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 1h30** **Visite commentée du Musée du Film d'Animation à Annecy :** Découverte de l'histoire du cinéma d'animation et manipulations de divers dispositifs afin de comprendre les fondements de l'image animée. Visite qu'il est conseillé de faire à l'automne afin d'immerger la classe dans le projet et d'orienter ses choix artistiques.
Ateliers au collège :
- Séance 2 3h** **Présentation et mise en route du projet :** sensibilisation à l'image en mouvement (jouets d'optique, projection de courts métrages d'animation, etc.) et familiarisation avec les termes propres au cinéma d'animation.
- Séance 3 3h** **Introduction et pratique de l'animation traditionnelle :** découverte de l'animation en dessins et/ou en papiers découpé en suivant une entrée thématique proposée par l'intervenant.
- Séance 4 3h** **Introduction et pratique de l'animation en volume :** découverte de l'animation en volume (marionnette, pâte à modeler, animation d'objets) en suivant une entrée thématique proposée par l'intervenant.
- Séance 5 3h** **Introduction et pratique de la pixilation :** découverte en pixilation en suivant une entrée thématique proposée par l'intervenant.
- Séance 6 6h** **Habillage sonore :** sensibilisation et découverte de l'intérêt du son dans l'animation (voix, sons et bruitages). Captations live des élèves sur les séquences animées réalisées.
- Séance 7 3h** **Restitution des productions** et échange avec les élèves (montage final des séquences transmis aux enseignants à l'issue du projet).
- Séance 8 4h** **Rencontre avec un réalisateur et restitution finale :** à l'occasion du Festival International du film d'animation, les classes sont invitées à passer une journée sur Annecy avec le programme suivant :
 - > **matin (2h) : rencontre avec un réalisateur** (projection d'une sélection des films du réalisateur suivie d'échanges et débats avec ce dernier, modérée par un intervenant). Les élèves sont invités à profiter des différents événements ouverts au grand public.
 - > **après-midi (2h) : projection** sur « grand écran » des films réalisés par les élèves dans le cadre d'Images de collégiens.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Musée du Film d'Animation

Laurent Durieux

INFOS À RETENIR**POUR QUI ?**
Tous niveaux.**QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.**OÙ ?**
Annecy.**TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.**FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.**DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
26h30 (21h de pratique au collège, 1h30 de visite au musée et 4h de médiation, projection).**ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Éducation musicale.**INTERVENANTS**
Margaux DUCHENE, illustratrice, Loran GOUY, animateur, Frédéric MIGUEL, sound designer, Anthony TOUZALIN, compositeur.**MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 1 620€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge : Transport des collégiens : 65% ou 50%
Déplacements des intervenants + Billetterie**CONTACT**
Géraldine BACHÉ
responsable éducation à l'image - Annecy
T / 04 50 10 09 00
geraldinebache@citia.org
citia.org/formations-education/pratique-artistique**haute savoie**
le Départementaccompagne
ses collégiens

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

**IMAGES DE COLLÉGIENS / COURT-MÉTRAGE D'ANIMATION EN STOP-MOTION****OBJECTIFS**

- > S'acculturer au cinéma d'animation ;
- > construire le squelette de son film : du concept au traitement narratif et visuel ;
- > découvrir le processus de création d'un film en stop-motion, technique d'animation image par image ; bruiteur et sonoriser pour donner vie aux images ;
- > vivre un temps fort et privilégié à l'occasion du Festival International du film d'animation d'Annecy.

DÉROULEMENT DU PROJET**Séance 1 1h30** **Visite commentée du Musée du Film d'Animation à Annecy :**
Découverte de l'histoire du cinéma d'animation et manipulations de divers dispositifs afin de comprendre les fondements de l'image animée.**Séance 2 3h** **Atelier au collège :** Présentation de la technique d'animation en stop-motion. Sensibilisation aux techniques et matériaux possibles pour réaliser un projet en stop-motion. Travail autour du scénario (histoire) et du storyboard (découpage, séquençage) en présence d'un réalisateur image. Cette séance sert de base à l'élaboration des éléments du film et à l'animation.**Séance 3 3h** **Atelier au collège :** Définition des éléments à créer, plastiques/artistiques, selon le storyboard.**Séance 4 6h** **Atelier au collège :** Tournage et prise de son. Début de la réalisation du projet sur tablettes numériques avec l'intervenant image. En parallèle, le sound designer procède à l'enregistrement des voix, sons et bruitages divers qui viennent nourrir le projet.**Séance 5 6h** **Atelier au collège :** Suite et fin du tournage avec la réalisation des derniers plans.**Séance 6 3h** **Atelier au collège :** Pré-montage : présentation d'un premier montage du film et partage avec les élèves pour choisir ensemble les améliorations à apporter. Le film final sera transmis aux enseignants à l'issue du projet.**Séance 7 4h** **Rencontre avec un réalisateur et restitution finale :** à l'occasion du Festival International du film d'animation, les classes sont invitées à passer une journée sur Annecy avec le programme suivant :

- > **matin (2h) : rencontre avec un réalisateur** (projection d'une sélection des films du réalisateur suivie d'échanges et débats avec ce dernier, modérée par un intervenant). Les élèves sont invités à profiter des différents événements ouverts au grand public.
- > **après-midi (2h) : projection** sur « grand écran » des films réalisés par les élèves dans le cadre d'Images de collégiens.

Plus de précisions : citia.org/formations-education/images-de-collégiens:fr**COMMENT ÇA MARCHE ?**

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

**IMAGES DE COLLÉGIENS / COURT-MÉTRAGE D'ANIMATION SUR ORDINATEUR****OBJECTIFS**

- > S'acculturer au cinéma d'animation ;
- > concevoir et réaliser un film d'animation comme les studios d'animation ;
- > construire le squelette de son film : du concept au traitement narratif et visuel ;
- > s'initier aux logiciels d'animation actuels, bruiteur et sonoriser ;
- > vivre un temps fort et privilégié à l'occasion du Festival International du film d'animation d'Annecy.

DÉROULEMENT DU PROJET**Séance 1 1h30** **Visite commentée du Musée du Film d'Animation à Annecy :**
Découverte de l'histoire du cinéma d'animation et manipulations de divers dispositifs afin de comprendre les fondements de l'image animée. Visite qu'il est conseillé de faire à l'automne afin d'immerger la classe dans le projet et d'orienter ses choix artistiques.**Séance 2 3h** **Atelier au collège :** du scénario au storyboard. L'intervenant vient à la rencontre de la classe pour valider le concept du projet et sa mise en images (storyboard). Cette étape charnière permettra ensuite à la classe de se projeter en amont du stage.**Séance 3 24h (4 x 6h)** **Stage de 4 jours consécutifs à CITIA (Annecy) ou au Collège de Saint Pierre-en-Faucigny :** réalisation et prise de son. Encadrée par un artiste spécialisé en cinéma d'animation, la classe conçoit et réalise un film d'animation en 2D sur ordinateur grâce à un logiciel professionnel simple d'utilisation. En parallèle, le «sound designer» procède à l'enregistrement des voix des élèves, des sons et des bruitages divers qui viennent nourrir le projet. Le montage final du film avant restitution est assuré par l'artiste. Le film sera transmis aux enseignants à l'issue du projet.**Séance 4 4h** **Rencontre avec un réalisateur et restitution finale :** à l'occasion du Festival International du film d'animation, les classes sont invitées à passer une journée à Annecy avec le programme suivant :

- > **matin (2h) : rencontre avec un réalisateur** (projection d'une sélection des films du réalisateur suivie d'échanges et débats avec ce dernier, modérée par un intervenant). Les élèves sont invités à profiter des différents événements ouverts au grand public.
- > **après-midi (2h) : projection** sur « grand écran » des films réalisés par les élèves dans le cadre d'Images de collégiens.

Plus de précisions : citia.org/formations-education/images-de-collégiens:fr**COMMENT ÇA MARCHE ?**

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR**POUR QUI ?**
Tous niveaux.**QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.**OÙ ?**
Annecy.**TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.**FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.**DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
32h30 (3h au collège, 29h30 sur site).**ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, Éducation musicale.**INTERVENANTS**
Gaël ABEGG-GAUTHEY, animateur, Sigrid COGGINS, artiste plasticienne, Frédéric MIGUEL, sound designer, Anthony TOUZALIN, compositeur.**MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 2 280€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le collège prend en charge : Transport des collégiens : 65% ou 50% + Déplacements des intervenants + Billetterie**CONTACT**
Géraldine BACHÉ,
responsable éducation à l'image - Annecy
T / 04 50 10 09 00
geraldinebache@citia.org
citia.org/formations-education/pratique-artistique**haute savoie**
le Départementaccompagne
ses collégiens

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Du 13 juin au 7 juillet 2022, puis du 19 septembre au 21 octobre 2022.

OÙ ?
Projection dans les salles de cinéma partenaires.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
1h30 dans une salle de cinéma.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Éducation musicale.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Une subvention est versée à CITIA.
Le collège prend en charge :
Billetterie : 2€ par élève
Transport des collégiens.

CONTACT
Géraldine BACHÉ,
responsable et assistante éducation à l'image
Annecy
T / 04 50 10 09 00
geraldinebache@citia.org
citia.org/formations-education/pratique-artistique

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

CITIA

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE SENSIBILISATION



ANIMA-J

OBJECTIFS

- > Partager un des temps forts du Festival international du film d'animation d'Annecy;
- > découvrir une sélection issue de la compétition officielle ;
- > vivre une expérience de spectateur et aiguïser son regard à un cinéma de genre.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les séances ont lieu dans les salles de cinémas du département, partenaires du dispositif. D'une durée d'environ 1h30, elles s'effectuent sur le temps scolaire.

Projections de courts métrages tous issus de la compétition officielle.
2 programmes (6-5^{ème} et 4-3^{ème}) soigneusement sélectionnés par un comité de sélection enseignants, en adéquation avec les cycles scolaires.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

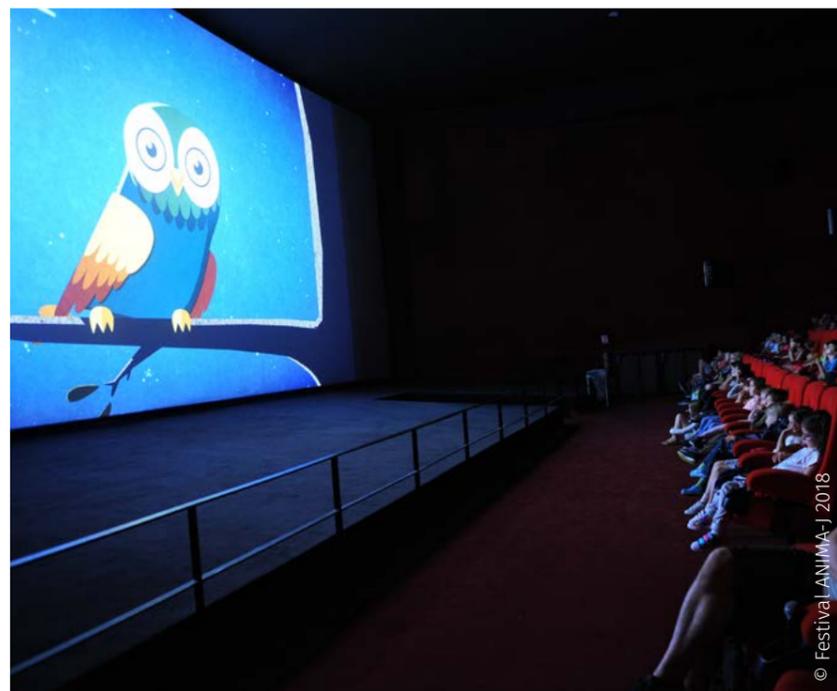
Afin d'accompagner les élèves et les enseignants dans leur découverte de l'image animée, CITIA propose un document pédagogique présentant les films de la programmation. Par ailleurs, le site Internet citia.org/formations-education/presentation présente toutes les actions de CITIA en termes d'éducation à l'image et les outils pédagogiques permettant d'aller plus loin.

COMITÉ DE SÉLECTION ANIMA-J

Les programmes Anima-J sont composés par un comité de sélection d'enseignants. Les inscriptions se font au cours de l'année scolaire. Pour toutes informations complémentaires, contacter geraldinebache@citia.org

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant soumet son souhait de participer à Anima-J au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
2. à réception courant avril du courrier d'invitation à participer à Anima-J, l'enseignant contacte la salle de cinéma partenaire de son choix afin de fixer le jour de la projection.



© Festival ANIMA-J 2018

DÉCOD'ART

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



CONCOURS JUNIOR DE LA MEILLEURE CRITIQUE DE FILM

OBJECTIFS

- > Initier les collégiens à l'analyse filmique par le biais d'un concours Junior de la meilleure critique de film ;
- > découvrir les éléments d'analyse d'un film pour pouvoir l'aborder à travers le décryptage des images, des dialogues, des scénarios et de la bande-son ;
- > développer un esprit critique.

LE FILM FAISANT L'OBJET D'UNE CRITIQUE

« **Rocks** » film britannique de Sarah GAVRON, sorti le 9 septembre 2020 - 1h33.

Synopsis : Jeune anglaise de 15 ans, Shola, dite "Rocks", d'origine nigérienne, vit avec sa mère et son petit frère Emmanuel dans le quartier londonien de Hackney. Un beau jour, leur mère disparaît sans laisser de traces. Que faire ? Tout d'abord échapper à l'emprise des services sociaux. Pour ce faire, Rocks a besoin de l'aide de ses copines...

DÉROULEMENT DU PROJET

Au 1^{er} trimestre, **les élèves assistent à la projection en salle.**

Après la projection, les élèves sont invités **à rédiger une critique écrite du film visionné.** Le règlement du concours sera envoyé en début d'année scolaire.

Les classes inscrites travaillent avec leurs enseignants, avec la contrainte d'envoyer **cinq copies sélectionnées par classe** à la date donnée dans le règlement.

Les cinq copies sont ensuite présentées aux jurys par niveau de classe (4^e et 3^e) courant février 2022. **La proclamation des résultats a lieu au mois d'avril 2023 à Annecy en présence d'un intervenant** (réalisateur, comédien, critique, spécialiste de l'image, etc.) pour un temps d'échange sur le film et le cinéma en général.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, principe concours, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. l'association Décod'art envoie le règlement du concours aux enseignants inscrits en début d'année scolaire ;
4. l'enseignant confirme son inscription auprès de l'association Décod'art (nombre d'élèves, niveau, etc.) en renvoyant le coupon-réponse pour le début du mois d'octobre 2022 ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
4^e et 3^e.

QUAND ?
De novembre à avril.

OÙ ?
Projection dans les salles de cinéma partenaires.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
11h (8h au collège et 3h sur site, 5h de médiation et 6h de pratique).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Lettres Modernes, Histoire-Géographie, Education civique.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Une subvention est versée directement à Décod'art pour l'organisation de ce projet.
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 2€50 par élève
Adhésion à l'association : 55€ par collège
Transport des collégiens
Possibilité de bénéficier d'une aide au transport à inscrire dans le dossier SIEL.

CONTACT
Marie-Laure SIFFOINTE,
présidente de l'association
T / 06 66 16 48 73
ml.siffointe@laposte.net

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens



COLLÈGE AU CINÉMA

OBJECTIFS

- > Permettre aux élèves de découvrir le cinéma dans toutes ses composantes et de se forger un sens critique en suivant un parcours de 3 films durant l'année scolaire (un film à choisir par trimestre parmi les deux proposés) ;
- > aller à la rencontre de films du patrimoine et des œuvres d'aujourd'hui : film muet, comédie musicale, noir et blanc, fiction, documentaire et cinéma d'animation.

SIX FILMS PROPOSÉS

Trimestre 1 - 6^e/5^e

Le mécano de la « General » - États-Unis - 1926 - 94 minutes - Genre : Burlesque - Écriture cinématographique : Court-métrage
Réalisation : Buster KEATON



En 1862, pendant la guerre de Sécession en Géorgie, Johnnie Gray conduit sa locomotive adorée, la « General ». Il n'a pas eu le droit de revêtir l'uniforme de soldat, et sa fiancée, Annabelle, refuse depuis de le voir... Mais des espions nordistes volent la « General », et du même coup Annabelle, qui se trouvait dans le train. Lancé à leur poursuite, le mécano retrouvera non seulement sa locomotive mais l'amour de sa fiancée, en devenant, parfois malgré lui, un combattant héroïque de la guerre de Sécession.

transmettrelecinema.com/film/mecano-de-la-general

Trimestre 1 - 4^e/3^e

Rocks - Grande-Bretagne - 2019 - 93 minutes - Genre : Drame familial - Écriture cinématographique : Fiction
Réalisation : Sarah GAVRON



Rocks, 15 ans, vit à Londres avec sa mère et son petit frère. Du jour au lendemain leur mère disparaît, une nouvelle vie va s'organiser avec l'aide de ses meilleures amies. Rocks doit tout mettre en oeuvre pour échapper aux services sociaux.

Dans la pure tradition du cinéma anglo-saxon, Rocks s'invite à la façon d'un Ken Loach au milieu d'une bande attachante d'adolescentes londoniennes. Dans ce film attachant et plein de vie, Sarah Gavron évoque le moment où les questionnements de l'adolescence rencontrent les difficultés de la vie sociale dans une ville de Londres pluri-ethnique et culturelle. Un hymne au multiculturalisme, à la solidarité et à l'amitié.

transmettrelecinema.com/film/rocks

Trimestre 2 - 6^e/5^e

Le Tableau - France - 2011 - 76 minutes - Genre : Conte - Écriture cinématographique : Film d'animation
Réalisation : Jean-François LAGUIONIE



Un château, des jardins fleuris, une forêt menaçante, voilà ce qu'un Peintre, pour des raisons mystérieuses, a laissé inachevé. Dans ce tableau vivent trois sortes de personnages : les Toupins qui sont entièrement peints, les Pafinis auxquels il manque quelques couleurs et les Reufs qui ne sont que des esquisses. S'estimant supérieurs, les Toupins prennent le pouvoir, chassent les Pafinis du château et asservissent les Reufs. Persuadés que seul le Peintre peut ramener l'harmonie en finissant le tableau, Ramo, Lola et Plume décident de partir à sa recherche. Au fil de l'aventure, les questions vont se succéder : qu'est devenu le Peintre ? Pourquoi les a-t-il abandonnés ? Pourquoi a-t-il commencé à détruire certaines de ses toiles ! Connaîtront-ils un jour le secret du Peintre ?

transmettrelecinema.com/film/tableau-le

Trimestre 2 - 4^e/3^e

Coraline - États-Unis - 2009 - 100 minutes - Genre : Fantastique - Écriture cinématographique : Film d'animation
Réalisation : Henry SELICK



Coraline Jones est une fillette intrépide et douée d'une curiosité sans limites. Ses parents, qui ont tout juste emménagé avec elle dans une étrange maison, n'ont guère de temps à lui consacrer. Pour tromper son ennui, Coraline décide donc de jouer les exploratrices. Ouvrant une porte condamnée, elle pénètre dans un appartement identique au sien... mais où tout est différent. Dans cet Autre Monde, chaque chose lui paraît plus belle, plus colorée et plus attrayante. Son Autre Mère est pleinement disponible, son Autre Père prend la peine de lui mitonner des plats exquis, et même le Chat, si hautain dans la Vraie vie, daigne s'entretenir avec elle. Coraline est bien tentée d'élire domicile dans ce Monde merveilleux, qui répond à toutes ses attentes. Mais le rêve va très vite tourner au cauchemar. Prisonnière de l'Autre Mère, Coraline va devoir déployer des trésors de bravoure, d'imagination et de ténacité pour rentrer chez elle et sauver sa Vraie famille...

transmettrelecinema.com/film/coraline

Trimestre 3 - 6^e/5^e

Spartacus & Cassandra - France - 2014 - 81 minutes - Genre : Drame familial - Écriture cinématographique : Documentaire
Réalisation : Ioanis NUGUET



La situation est déchirante pour Spartacus et Cassandra, frère et sœur de la communauté rom de Seine-Saint-Denis (93), respectivement 13 et 11 ans. Hébergés dans le cirque-squat bientôt démantelé de Camille, jeune trapéziste de 21 ans, ils doivent choisir entre vivre de mendicité dans la rue avec leurs parents ou habiter en famille d'accueil comme le leur enjoignent les services sociaux... Film engagé, au ton très libre et traitant d'un sujet sensible, Spartacus et Cassandra n'élude rien des réalités avec lesquelles nous sommes confrontés tous les jours, notamment dans les grandes villes. Pour autant il ne se veut ni un film à thèse, ni un film jouant sur le sentimentalisme et sur le misérabilisme.

transmettrelecinema.com/film/spartacus-cassandra

Trimestre 3 - 4^e/3^e

Moonrise Kingdom - États-Unis - 2012 - 94 minutes - Genre : Comédie, Drame - Écriture cinématographique : Fiction
Réalisation : Wes ANDERSON



Sur une île au large de la Nouvelle-Angleterre, au cœur de l'été 1965, Suzy et Sam, douze ans, tombent amoureux, concluent un pacte secret et s'enfuient ensemble. Alors que chacun se mobilise pour les retrouver, une violente tempête s'approche des côtes et va bouleverser davantage encore la vie de la communauté.

Moonrise Kingdom est l'histoire d'un amour adolescent, entre Sam, un petit scout sans famille, mal-aimé de ses camarades et Suzy, une jeune fille ne trouvant plus sa place entre ses tout petits frères et ses parents. Plus ou moins exclus des milieux dans lesquels ils vivent, et s'échappant finalement du camp scout et de la maison familiale, les deux enfants vont essayer de se construire un monde commun, bien signifié par le soin qu'ils prennent à l'aménagement de leur campement et par la petite tente close en son milieu.

transmettrelecinema.com/film/moonrise-kingdom

DÉROULEMENT DU PROJET

Chaque trimestre, deux films sont proposés dans les salles partenaires du dispositif « Collège au Cinéma ». **L'enseignant a la possibilité de choisir celui qui l'intéresse parmi les propositions 6^e/5^e et 4^e/3^e quelque soit le niveau.** L'enseignant emmène sa classe découvrir un film chaque trimestre, soit **3 films au total sur l'année scolaire.**

Pré-séance enseignant 6h	Prévisionnement des films pour les enseignants.
Pré-séance enseignant 6h	Formation enseignant Collège au cinéma assurée par le Rectorat.
Séance 1 1h20 à 2h	Projection du film au 1 ^{er} trimestre.
Séance 2 1h20 à 2h	Projection du film au 2 ^{ème} trimestre.
Séance 3 1h20 à 2h	Projection du film au 3 ^{ème} trimestre.

En amont des projections, **des formations à destination des enseignants sont proposées par bassin et assurées par le Rectorat (DAAC)** sur la base d'une journée par niveau. Pour tout renseignement et inscriptions, prendre contact avec Sylvie MOLLIERE, chargée de mission Cinéma et Spectacle vivant à la DAAC (sylvie.molliere@ac-grenoble.fr). Les enseignants des établissements privés peuvent aussi bénéficier des formations via FORMIRIS en prenant contact à l'adresse suivante : ddec74@ddec74.org

La séance de prévisionnement des films aura lieu le 4 octobre 2022 à la MJC Mikado à Annecy. La présence d'au moins deux enseignants par établissement est indispensable. Une convocation, pour cette journée, peut être demandée auprès de la FOL 74 à cette adresse : p.laperrousaz@fol74.org

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les documents pédagogiques (« dossiers enseignant » et « fiches élève ») sont gérés par la FOL 74 et sont disponibles dans les salles de cinéma.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, salles de cinéma partenaires, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet au Chef d'Etablissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. l'établissement confirme son inscription (choix des films, nombre d'élèves, etc.) en remplissant la fiche envoyée par la coordination (FOL74/CDPC) ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement la facture correspondant à la 3^{ème} séance ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
-  **OÙ ?**
Dans les salles de cinéma partenaires du département.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
6h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
Une projection par trimestre.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Éducation civique, Langues vivantes.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
La 3^e séance après transmission des factures acquittées au Pôle Culture Patrimoine
Une subvention est versée directement à la FOL 74 pour la coordination du projet.
Le Collège prend en charge : Billetterie : 2,50€ par élève par séance
Possibilité de bénéficier d'une aide au transport à inscrire dans le Dossier SIEL, via la fiche projet libre sensibilisation artistique (*Destination Culture*).
-  **CONTACT**
Pierre LAPERROUSAZ,
coordinateur des actions scolaires - Annecy
T / 06 72 49 75 58
p.laperrousaz@fol74.org
fol74.org/college-au-cinema

haute savoie
Le Département

*accompagne
ses collégiens*

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
A partir du 19 novembre 2022.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
6h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Education physique, Technologie, SVT.
- INTERVENANTS**
Médiateurs scientifiques et numériques de La Turbine sciences.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 80€
Intervention : 240€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Guillaume STHAL,
directeur de La Turbine sciences
Annecy (Cran-Gevrier)
T / 07 63 75 82 92
guillaume.stahl@annecy.fr
laturbine.fr/sciences/
centre-culture-scientifique-haute-savoie

LA TURBINE SCIENCES

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



TOUS SPORTIFS ! LA SCIENCE OCCUPE LE TERRAIN

OBJECTIFS

- > Expérimenter ses capacités sportives ;
- > s'impliquer physiquement et psychologiquement ;
- > mieux comprendre le monde du sport ;
- > développer la créativité grâce aux outils numériques.

EXPOSITION

Tous sportifs ! La science occupe le terrain à la Turbine Sciences
De tout temps, le sport a été un spectacle mais aussi une pratique voire un mode de vie. Si médiatiquement le sport génère un engouement jamais désavoué, médicalement il est souvent préconisé par ceux qui veillent sur nos santés. Mais en-dehors de la partie émergée de cet univers et des thèmes qui reviennent fréquemment sur le devant de la scène populaire, par exemple le dopage, pour incarner le rapport entre le sport et la science, que sait-on de cet iceberg ? Quelles recherches sont menées par des scientifiques de différentes disciplines pour permettre d'atteindre de meilleures performances légalement ? Qu'il s'agisse de biologie humaine, de physique, de chimie du sport ou d'innovation technologique... jusqu'où peut-on et doit-on aller sur ce terrain de la science ? Le Forum départemental des Sciences, avec le soutien du Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord, a mouillé le maillot et exploré les liens entre sciences et sport pour sa dernière création d'exposition Tous sportifs ! La science occupe le terrain.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 3h** **Visite de l'exposition « Tous sportif ! La science occupe le terrain »**
- Séance 2 3h** **Atelier numérique sur site :** prolongation de la visite de l'exposition adaptée à votre projet : light painting, bande dessinée numérique ou montage vidéo.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



MJC CENTRE ANNEMASSE L'A-MUSÉE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



ÉCRIRE UN SCÉNARIO

OBJECTIFS

- > Initier les collégiens à l'écriture scénaristique.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 2h** **Projection de courts-métrages sur site.**
Analyse de la construction des récits et présentation d'un scénario.
Ateliers au collège :
- Séance 2 2h** Notions de langage cinématographique (plan, échelle de plan, etc.) et préparation aux différentes étapes de l'écriture d'un scénario.
- Séance 3 2h** Constitution de groupes d'élèves et rédaction de pitch. Travail autour du développement de leurs histoires. Evolution du pitch vers un synopsis.
- Séance 4 2h** Biographie des personnages et rédaction du scénario.
- Séance 5 2h** Lecture des scénarii, travail sur la faisabilité des projets : contraintes techniques et budgétaires.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
4^e et 3^e.
- QUAND ?**
Toute l'année scolaire.
- OÙ ?**
Annemasse.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
10h (8h au collège et 2h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Brune RIO, médiatrice cinéma, Pascal LIGUORO, coordinateur cinéma.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 120€
Intervention : 720€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure
Billetterie
Matériel
Déplacement des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Pascal LIGUORO,
Coordinateur cinéma
Annemasse
T / 04 50 92 10 20
cine.actuel@mjc-annemasse.fr
cineactuel.fr



© Maison des Arts du Léman

ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE

Spectacle vivant & littérature

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



L'IMPROVISATION EN DANSE HIP-HOP

OBJECTIF

> Découvrir la culture hip-hop, son esprit et ses fondamentaux à travers l'acquisition de bases techniques du breaking et la pratique du freestyle (improvisation).

SPECTACLE

> **La vérité si je danse - Gaëtan SCHNEIDER**

Dans ce solo, Bboy Galí alterne danse hip-hop, acrobaties, slam et poésie. Dans un monde où l'on a pas le droit à l'erreur, où l'on joue des rôles et que l'on fait comme tout le monde, il nous entraîne sur le chemin de sa vérité. Authenticité, simplicité et sincérité sont les maîtres mots de ce show au freestyle dansé virtuose.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
1h | Spectacle **La vérité si je danse** à l'Auditorium de Seynod
- Ateliers au collège :**
- Séance 2**
2h | Présentation de la culture hip-hop et plus particulièrement de la danse. Présentation du parcours du chorégraphe et démonstration.
- Séance 3**
2h | Initiation à la danse hip-hop et au breaking ; apprentissage de techniques de base.
- Séance 4**
2h | Approfondissement des techniques simples du breaking, exercices de rythme.
- Séance 5**
2h | Découverte de l'improvisation (freestyle), en danse et au-delà ; Continuité de l'apprentissage technique de la danse et début des jeux d'improvisations.
- Séance 6**
2h | Approfondissement technique de la danse et jeux d'improvisation.
- Séance 7**
2h | Développement du style de chacun en fonction de ses préférences ; notions de flow (psychologie positive) et exercices pour être dans le flow.
- Séance 8**
2h | Flow en lien avec l'improvisation ; réussir un mouvement dans son improvisation en maintenant des objectifs techniques.
- Séance 9**
2h | Improvisations, cypher (cercles), en solo ou en groupe ; préparation à « freestyler », en fonction de l'environnement, la musique, le public etc. ; aller danser dans différents lieux.
- Séance 10**
2h | Improvisation et entraînement pour préparer les représentations.
- Séance 11**
2h | Représentations au sein de l'établissement ; danser dans des lieux improvisés (couloirs, cantine, cour de récréation, etc.).
- Séance 12**
2h | Représentation sous forme de « cypher freestyle » (improvisation) où d'autres élèves de l'établissement sont conviés dans le but sera de faire ressentir l'esprit hip-hop et ses fondamentaux.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Anney.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Anney.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
23h (22h au collège et 1h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Éducation physique, Histoire-Géographie, Éducation musicale.
- INTERVENANTS**
Gaëtan SCHNEIDER, chorégraphe, danseur.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 200€
Intervention : 1 320€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Adhésion à la structure
Billetterie : 7€ / élève
Déplacements des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Alexandra OSEI,
Responsable Relations publiques
Anney
T / 04 50 52 21 31
a.osei@auditoriumseynod.com
auditoriumseynod.com

haute savoie
Le Département
accompagne
ses collégiens

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Sur temps scolaire, toute l'année.



OÙ ?

Annecy.



TERRITOIRE CONCERNÉ

Arrondissement d'Annecy.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

4h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

23h (20h au collège et 3h sur site).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Français, Arts plastiques, Éducation physique, Histoire-Géographie, Éducation musicale.



INTERVENANTS

Thô ANOETHAÏ et Julie ANOETHAÏ, chorégraphe, danseur-r-se, Alexandra OSEI, responsable relations publiques.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge :
Formation : 320€
Intervention : 2 640€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge : Adhésion à la structure + Billetterie + Déplacements des intervenants + Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT

Alexandra OSEI,
Responsable Relations publiques - Annecy
T / 04 50 52 21 31
a.osei@auditoriumseynod.com
auditoriumseynod.com



haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

AUDITORIUM DE SEYNOD



PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LE MÉKONG

OBJECTIFS

- > Sensibiliser à la danse hip-hop et certains courants en particulier (popping, waving, tutting, etc.) ; construire une chorégraphie à partir de souvenirs, images, témoignages sur la thématique du voyage, du déplacement.

SPECTACLE

> « Mékong » - Cie Anothai

C'est à l'âge de 4 ans que Thô Anothai a traversé Le Mékong, 4^{ème} fleuve d'Asie afin de fuir son pays d'origine, le Laos. Mémoire des émigrés qui ont franchi cette frontière naturelle afin de trouver leur liberté, le chorégraphe nous invite à parcourir à ses côtés, ces instantanés d'images qui se dévoilent ici comme un hommage modeste et assuré. Un simple couloir de lumière, une traversée lente mais intensive dans une danse hip-hop contemporaine sobre.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h	Spectacle « Mékong » à l'Auditorium de Seynod
	Ateliers au collège :
Séance 2 2h	Présentation de la compagnie et démonstration ; initiation au rythme et mouvements de base de la danse hip-hop.
Séance 3 2h	A partir de collecte de souvenirs de voyages personnels ou familiaux, proposition de mouvements par les élèves.
Séance 4 2h	Découverte du popping, chorégraphie autour de la décomposition et des blocages, ralentis et ondulations (différents états de corps et vitesses).
Séance 5 2h	Découverte de la danse au sol (break-contempo) et chorégraphie.
Séance 6 2h	Enrichir sa gestuelle avec un travail autour des déplacements.
Séance 7 2h	Création de chorégraphies par petits groupes ; entraînement pour intégrer les différentes initiations dans les chorégraphies de groupe sur la thématique du voyage.
Séance 8 2h	Poursuivre les chorégraphies de groupe.
Séance 9 2h	Mise en scène des différentes chorégraphies créées et travail sur musique.
Séance 10 2h	Mise en scène des différentes chorégraphies créées et travail sur musique.
Séance 11 2h	Au collège ou sur site : Répétitions, prise d'espace.
Séance 12 2h	Au collège ou sur site : Restitution devant d'autres élèves de l'établissement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

AUDITORIUM DE SEYNOD



PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



UTOPIE(S) - ÉCHOS QUARTIER

OBJECTIFS

- > Inviter les élèves à découvrir leur environnement sous un angle nouveau (urbanisme, architecture, écologie) ;
- > les sensibiliser au devenir du lieu qu'ils habitent, en allant notamment à la rencontre des habitants ;
- > s'initier à des techniques de création artistiques et audiovisuelles à travers la pratique du mapping.

EXPOSITION

> Echos de quartier - Amèle BM

Installation interactive conçue avec des habitants de Grenoble qui invitent à explorer leur quartier à travers une exposition immersive. Cette œuvre collaborative se présente sous la forme d'une maquette de différents bâtiments qui prennent vie grâce aux procédés de vidéo-mapping et de réalité virtuelle. Elle met en lumière tout un quartier en donnant la voix à ses habitants.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h	Visite de l'exposition Echos de quartier - Amèle BM
	Ateliers au collège :
Séance 2 2h	Séance introductive : quelle forme pour le projet ; découverte du matériel audiovisuel et initiation au mapping.
Séance 3 2h	Travail préparatoire à l'enquête documentaire ; recherches documentaires et travail de repérage pour préparer la sortie « reportage ».
Séance 4 2h	Retour sur les témoignages enregistrés, suite et fin de l'écriture du projet ; début travail maquettes et mapping.
Séance 5 2h	Sortie à l'extérieur du collège, dans le quartier, pour réaliser l'enquête.
Séance 6 2h	Maquettes et mapping (suite).
Séance 7 4h	Restitution du projet et projection d'un film, spectacle ou conférence du cycle « UTOPIE'S » suivi d'un échange - Auditorium de Seynod.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

3^e.



QUAND ?

Sur temps scolaire, toute l'année.



OÙ ?

Annecy.



TERRITOIRE CONCERNÉ

Arrondissement d'Annecy.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

6h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

16h (10h au collège et 6h sur site).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, Éducation musicale.



INTERVENANTS

Amèle BOUHLEL MARCIOT, Jérôme DELAPIERRE, artistes, Cécile NHOYBOUAKONG, médiatrice.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge :
Formation : 600€
Intervention : 1 560€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge : Adhésion à la structure Billetterie : 7€ / élève
Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT

Cécile NHOYBOUAKONG,
Chargée dev. cinéma
Annecy
T / 04 50 52 24 94
c.nhoybouakong@auditoriumseynod.com
auditoriumseynod.com

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
5^e, 4^e et 3^e.



QUAND ?
Toute l'année.



OÙ ?
Annecy.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
4h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
15h (13h au collège et 2h sur site).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Histoire-Géographie.



INTERVENANTS
Dominique VALLON BROZZONI, comédienne
Claude BROZZONI, metteur en scène et comédien.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 240€
Intervention : 960€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Billetterie
Déplacements des intervenants
Repas des intervenants à la cantine
Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT
CALVI Sabrina,
responsable jeune public - Annecy
T / 04 50 33 44 12
sabinacalvi@bonlieu-annecy.com
bonlieu-annecy.com

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



CHARLIE CHAPLIN ET LE JEU BURLESQUE

OBJECTIFS

> À la recherche d'un jeu burlesque dont la source d'inspiration est le travail de Charlie Chaplin.

SPECTACLE

Molière volant - Cie Brozzoni - Bonlieu Scène nationale Annecy

Sur scène, apparaissent deux « clowns beckettians » comme sortis d'une classe vivante de Kantor, Monsieur TIC, le maître de la scène, et Monsieur TOP, son nouvel assistant, porteur de valises et faire valoir. Monsieur TIC vient raconter aux spectateurs la vie de Molière, sa naissance, sa découverte du théâtre et ses premiers succès. Molière enfant, Molière comédien, Molière chef de troupe, ...

A travers son amour pour le théâtre, les planches et les acteurs, dans la démesure d'un jeu allant de la narration enthousiaste en passant par la farce, la commedia dell'arte et la tragédie, chantant et faisant chanter les spectateurs, Monsieur TIC interprète tour à tour le conteur, le conférencier, les médecins et avarés de Molière, les capitans, saltimbanques et autres personnages acteurs du théâtre de tréteaux, sous le regard « amoureux » et décalé de Monsieur TOP.

Entre réalisme, burlesque, tragi-comédie et mélodrame, le spectacle est entrecoupé de surprises, conçues comme des parenthèses ou entractes clownesques, qui donnent lieu à des quiproquos molièresques.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h Spectacle « Molière volant » à Bonlieu Scène Nationale

Ateliers au collège :

Séance 2 4h Brève histoire de la vie de Charlie Chaplin, évocation de son art mis au service de la liberté, projection de deux de ses films : *Le Kid* et *Les Temps Modernes*, analyse des sujets traités, du personnage de Charlot et définition de son jeu burlesque.

Séance 3 4h Atelier « A la recherche d'un jeu burlesque par improvisation ». Sélection de situations tirées des films et qui seront la base du travail d'improvisations sans paroles.

Séance 4 4h Atelier : transposition du jeu burlesque de Charlot dans une œuvre de Molière, *Le Médecin malgré lui*. Comment trouver dans les silences, expressions, gestes et comportements des personnages, des espaces voués au jeu burlesque et les bons objets supports du jeu de l'acteur ?

Séance 5 1h Valorisation du travail des élèves : ouverture aux autres collégiens, enseignants, personnel, direction : proposition de saynètes burlesques élaborées pendant les ateliers.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.);
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



MA PLUS BELLE BÊTISE

OBJECTIFS

> Appréhender le travail d'écriture avec un auteur ;
> découvrir et travailler le jeu théâtral avec des comédiens.

SPECTACLE

> « *Il a beaucoup souffert Lucifer* » Antonio CARMONA et Mélissa ZEHNER

Et si le diable n'était qu'un bon petit, victime de tous ? Et si Lucifer n'était qu'un garçon de 10 ans surnommé ainsi par sa classe et martyrisé par elle. Surtout par Gabriel, son ancien meilleur ami. Humiliations, moqueries, violences. D'autant que la maîtresse est plus occupée par son reflet dans l'eau que par ce qu'il se passe dans sa classe. Et si plutôt que de sortir les cornes, Lucifer préférerait étudier son bourreau à la loupe pour mieux le comprendre ? Car après tout, c'est peut-être Gabriel qui va mal ?

lacompaniesensible.com/lucifer

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 1h Spectacle « *Il a beaucoup souffert Lucifer* » à Château Rouge.

Ateliers au collège :

Séance 2 1h Rencontre avec l'auteur, sensibilisation au spectacle, à ses thématiques et à son propos, lecture d'une scène par l'auteur puis jeux d'écriture (sans papier ni stylo !).

Séance 3 1h Ecriture d'une liste de bêtises, fantasmées, réelles ou épiques à partir d'un sac de mot ; début de la mise en écriture.

Séance 4 1h Temps fort d'écriture ; créer du récit à partir d'une bêtise listée et dans le style du spectacle.

Séance 5 1h Polissage des écrits, mise en forme, lectures à voix haute.

Séance 6 4h Vers le jeu burlesque : en s'inspirant du spectacle, apprendre à utiliser les codes de la représentation de personnages caricaturaux, jeu haut en couleur, travail du corps non réaliste et du rythme comique.

Séance 7 4h Plonger dans le texte et les scènes du spectacle et s'emparer d'extraits dirigés par les comédiennes. Travail de répétition, en duo ou trio, devant le reste du groupe.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.);
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
6^e, 5^e.



QUAND ?
Du 1^{er} février au 30 avril 2023.



OÙ ?
Annemasse.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements de St-Julien-en-Genevois et Bonneville/Cluses.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
13h (1h sur site et 12h au collège).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Éducation Physique.



INTERVENANTS
Antonio CARMONA, auteur,
Juliette GRAMMATICO et Noémie ROUGE, comédiennes.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 360€
Intervention : 1 200€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 8€ par élève
Déplacement des artistes : 50€
Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT
Violaine SEGUY, Attachée aux relations publiques Annemasse
T / 04 50 43 24 27
violaine.seguy@chateau-rouge.net
chateau-rouge.net

haute savoie
le Département

accompagne
ses collégiens

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Du 01/12/2022 au 17/02/2023.

OÙ ?
Annemasse.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements de St-Julien-en-Genevois et Bonneville/Cluses.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
13h (1h sur site et 12h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Arts plastiques, Éducation Physique.

INTERVENANTS
Emmanuelle GOUIARD, danseuse,
En cours de recrutement, danseuse.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 360€
Intervention : 1 440€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 8€ par élève
Déplacement des artistes : 50€
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Violaine SEGUY, Attachée aux relations publiques
Annemasse
T / 04 50 43 24 27
violaine.seguy@chateau-rouge.net
chateau-rouge.net

haute savoie 
le Département
accompagne ses collégiens

CHÂTEAU ROUGE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



DE L'INDIVIDU AU GROUPE, AMORCE D'UNE DANSE COLLECTIVE

OBJECTIFS

- > Partir de son propre corps pour créer des archétypes de personne très marquées ;
- > créer un travail de groupe à partir d'un travail individuel ;
- > appréhender le travail du corps ;
- > découvrir l'univers du spectacle avec une danse théâtralisée.

SPECTACLE

> « *Hôtel Bellevue* » Thomas GUERRY

Nous sommes en hiver dans un hall d'hôtel un peu délabré où des voyageurs sont sur le point de partir. Ils vont et viennent sans arriver à sortir de l'établissement. Aucune porte ne les mène vers l'extérieur. La caméra de surveillance de l'hôtel filme leurs allers et venues au comptoir. Faute de trouver une issue physique à leur histoire, ils vont s'enfuir dans un voyage mental rocambolesque.

compagniearcosm.fr/spectacle/hotel-bellevue

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Spectacle « *Hôtel Bellevue* » à Château Rouge.
1h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Découvrir le travail de la Compagnie et le parti pris d'amener sur scène des personnes très stéréotypées.
3h

Séance 3 | Créer des personnes bigarrées, avec des postures, des démarches, des attitudes très marquées.
3h

Séance 4 | Travaux de recherches : comment le travail de forte individualité peut-il mené à un travail de groupe cohérent. Comment se retrouveront-ils ensemble pour un travail commun ?
3h

Séance 5 | Poursuite et finalisation des ateliers.
3h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Cie Arcosm

CHÂTEAU ROUGE



© C. Raynaud de Lage



© Gilles Bertrand

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Sur temps scolaire, toute l'année.

OÙ ?
Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Bassin annécien.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
4h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
20h (18h au collège et 2h sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Education Physique.

INTERVENANTS
Noé TUCOULOU, Erwan LE PEZENNEC, Jean-Guy PEREZ, Formateurs cirque.
Thibaut MATHIEU, Artiste jongleur.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 2 280€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Déplacement des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Florence METZGER,
Responsable de l'action culturelle
Annecy
T / 04 50 66 03 47
culture@cscparmelan.fr
cscparmelan.fr

haute savoie
le Département
accompagne ses collégiens

ÉCOLE DE CIRQUE DU PARMELAN

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



DÉCOUVERTE DES ARTS DU CIRQUE

OBJECTIFS

- > Découvrir les Arts du cirque dans toute leur diversité au croisement entre l'activité physique et la pratique artistique ;
- > pratiquer deux disciplines : acrobaties au sol et jonglage ;
- > travailler son autonomie, sa confiance et son estime de soi ;
- > prendre du plaisir et sentir sa progression dans la pratique ;
- > apprendre l'histoire de cette discipline, ses différents courants et son évolution contemporaine ;
- > comprendre ce qu'est la création d'une œuvre circassienne auprès d'un artiste contemporain.

SPECTACLE

> « Light Sellers » - Compagnie Déo.

Avec « Light Sellers », proposition singulière et originale de la manipulation d'objets, Thibaut MATHIEU et Julien MUNSCH évoquent la naissance de la lumière électrique et sa démocratisation dans tous les foyers. Ces artistes jongleurs hors-pair, cherchent à mêler l'art du jonglage, la science et les technologies avec des objets lumineux créés pour ce spectacle et l'ouverture à d'autres pratiques circassiennes contemporaines (magie nouvelle et art du déplacement jonglé).

Site : compagniedeo.com/fr#spectacles

DÉROULEMENT DU PROJET

Classe partagée en 3 : 1/3 avec un formateur cirque, 1/3 avec le second formateur cirque et 1/3 avec le professeur d'EPS (soit 40 minutes par groupe, 1h20 avec les formateurs cirque).

Ateliers au collège :

Séance 1
2h Premier contact entre les intervenants et les élèves, présentation de ce que sont les Arts du cirque et du programme prévu pendant le trimestre.

Présentation de la jonglerie et manipulation d'objets (foulards, massues, diabolo, bâton du diable, balles, etc.). Première sensation de jonglage.

Séance 2
2h Approfondissement de la pratique du jonglage et diversification des objets.

Séance 3
2h Découverte de l'acrobatie au sol et mise en pratique des figures de base.

Séance 4
2h Approfondissement de la pratique de l'acrobatie au sol avec les notions de déplacement et d'occupation de l'espace scénique.

Atelier sur site :

Séance 5
2h Visite de l'École de cirque du Parmelan, son histoire, la particularité du lieu et le travail des formateurs pour la transmission des Arts du cirque.

Pratique des agrès aériens (trapèze, tissu) et d'équilibre (fil de fer, monocycle, rolla bolla, etc.)

Ateliers au collège :

Séance 6
2h Rencontre avec l'artiste Thibaut MATHIEU de la Compagnie Déo. Présentation de sa discipline, le jonglage et sa création « Light Sellers ».

Temps de pratique du jonglage avec ses propres mouvements et les techniques, les objets utilisées pour son spectacle.

ÉCOLE DE CIRQUE DU PARMELAN

Séance 7
2h Travail mixé acrobatie et jonglage et choix de spécialisation : un objet de jonglage et une figure d'acrobatie.

Séance 8
2h Approfondissement des spécialisations choisies.

Séance 9
2h Travail de mise en jeu d'un numéro, seul ou à plusieurs, en lien avec ses spécialisations.

Séance 10
2h Temps de présentation des numéros et du travail réalisé.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Ecole de cirque du Parmelan



© Ecole de cirque du Parmelan

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
4^e et 3^e.
- QUAND ?**
Novembre à janvier 2023.
- OÙ ?**
Brise Glace (Annecy), Château Rouge (Annemasse) ou L'Atelier (Cluses).
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
1h30.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Éducation musicale
Français, SVT, Physique-chimie, etc.
- ARTISTES**
Chipsun Soudsystem, Enlarge your monster.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Subvention versée directement à Grand Bureau.
Le Collège prend en charge :
Transport des collégiens
Possibilité de bénéficier d'une aide au transport à inscrire dans le dossier SIEL.

CONTACT
Grand Bureau
Samuel FERREIRA,
coordinateur, chargé de mission médiation
Lyon
T / 04 72 00 95 21
doseleson@grandbureau.fr
grandbureau.fr/
sensibiliser-en-pratique/

haute savoie 
le Département
accompagne ses collégiens

GRAND BUREAU

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DOSE LE SON

OBJECTIFS

- > Sensibiliser aux risques auditifs liés à la pratique et l'écoute de musiques amplifiées.

CONCERTS

- > **Chipsun Soudsystem**
- > **Enlarge your monster**

Les concerts pédagogiques sont assurés par deux groupes régionaux (en alternance en fonction des lieux d'accueil) au Brise Glace (Annecy), à Château Rouge (Annemasse) et à l'Atelier (Cluses). Les concerts proposés sont créés spécifiquement pour évoquer les risques auditifs et visent également la découverte de nouvelles esthétiques musicales.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les concerts pédagogiques se déroulent au sein de salles de spectacle du territoire, pour une durée d'une heure et sont suivis de 30 minutes d'échanges entre les artistes et les élèves.

Les équipes pédagogiques s'engagent à mener un travail avec leurs élèves en parallèle de la venue au concert pour délivrer les connaissances de « base » autour de la prévention des risques auditifs. Pour les accompagner dans cette démarche, une réunion de préparation est organisée en amont des concerts au cours de laquelle une mallette pédagogique est remise à chaque établissement scolaire participant.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle afin de prendre connaissance du projet et de la possibilité d'emmener sa classe ;**
2. l'enseignant procède à sa demande d'inscription en ligne (septembre 2022) sur le lien communiqué par Grand Bureau ;
3. Grand Bureau confirme à l'enseignant la participation de son établissement scolaire via l'envoi par mail d'une convention à faire signer par le chef d'établissement scolaire.



© Lionel RAULT

LE BRISE GLACE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



MUSIQUE, DANSE ET IMAGES

OBJECTIFS

- > Découvrir toutes les étapes de la création d'un morceau de musique électronique basée sur quatre paysages sonores de la nature ;
- > aboutir à une œuvre collective de l'enregistrement de la matière sonore (échantillonnage, fields recording, sampling enregistrements, etc.) et visuelle (mouvement, danse, captation vidéo, etc.).

SPECTACLE

À définir selon la programmation à venir.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | 1h Spectacle à définir présenté au Brise Glace.

Ateliers au collège :

- Séance 2** | 2h Présentation des artistes, diffusion d'œuvres artistiques en lien avec le thème, découverte des outils qui vont être utilisés.
- Séance 3** | 6h Ecriture/recherche inspiration des quatre paysages, écriture de textes, enregistrements, création de boucles sonores, montage grâce à un instrumentarium et un studio mobile. Captation vidéo et recherche de mouvements sonores.
- Séance 4** | 6h Tri et élaboration des boucles visuelles et sonores, préparation au live (musique et danse).

Atelier sur site :

- Séance 5** | 6h
- > Visite du Brise-Glace ;
 - > répétition générale ;
 - > restitution publique et filmée sur la grand scène du Brise Glace.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Flaca

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
21h (7h sur site et 14h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques,
Éducation Physique,
Éducation Musicale.
- INTERVENANTS**
Andréanna LUKAC,
Fatimzohra ZEMEL,
artistes,
Kesia GRANDSIMON,
médiatrice,
Camille MUGUET, Adrien DUCROT, technicien-ne.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 360€
Intervention : 3 120€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Défraiement des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Kesia GRANDSIMON,
médiatrice culturelle
Annecy
T / 04 50 33 65 10
mediation@le-brise-glance.com
le-brise-glance.com

haute savoie 
le Département
accompagne ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- OÙ ?**
Annecy.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
22h (15h au collège et 7h sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Éducation musicale.

INTERVENANTS
Elie CHOWANEK et Vincent MAZZARINO, artistes, Kesia GRANDSIMON, médiatrice, Camille MUGUET, Adrien DUCROT, technicien-ne.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 360€
Intervention : 3 360€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Défraiement des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Kesia GRANDSIMON, médiatrice culturelle
Annecy
T / 04 50 33 65 10
mediation@le-brise-glace.com
le-brise-glace.com

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

LE BRISE GLACE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



CHANSON HIP-HOP : DE LA CRÉATION A LA SCÈNE

OBJECTIFS

- > Découvrir toutes les étapes de la création d'un morceau hip-hop ;
- > aboutir à une œuvre collective : de l'enregistrement de la matière sonore en passant par les arrangements instrumentaux, l'écriture des textes et l'enregistrement en studio professionnel.

SPECTACLE

À définir selon la programmation à venir.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Spectacle au Brise Glace.
1h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Présentation du groupe, de la méthodologie et choix de l'instrumentale.
3h

Séance 3 | Définition du sujet de l'écriture ; plan et structure du texte ; atelier d'écriture hip-hop / slam.
6h

Séance 4 | Création du refrain et finalisation des 2 chansons. Adaptation des textes à la musique. Enregistrement par chaque élève de son texte sur un studio mobile.
6h

Atelier sur site :

Séance 5 | > Visite du Brise Glace ;
6h | > répétition générale et représentation publique sur la grande scène du Brise Glace, devant un public de parents invités.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Le Brise Glace

LE BRISE GLACE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



CARTES POSTALES SONORES ET VISUELLES : DU COLLECTAGE À LA CRÉATION MULTIFORMAT

OBJECTIFS

- > Aborder la création à travers plusieurs expressions artistiques ;
- > découverte des techniques d'enregistrement et de bruitage ;
- > fabrication d'une carte postale physique avec un QR code permettant l'écoute en ligne de la création sonore réalisée par les élèves.

EXPOSITION

« Bal Electro trad » - Radio Tutti et Barilla Sisters

Le Bal Electro trad viendra mettre à l'honneur les musiques et danses traditionnelles, à la fois un endroit d'expérimentation sonore et visuelle en quadraphonie électronique mais aussi réelle avec la participation de fanfare/chorale/musiciens amateurs, mettant le public-danseur au centre du jeu et permettra finalement d'offrir une expérience du son unique. L'idée est de créer un grand bal qui vienne chercher ses racines dans la musique traditionnelle et les danses collectives en offrant une expérience de son immersive et surprenante.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Spectacle « Bal Electro trad » au Brise Glace.
1h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Présentation du groupe et introduction au projet autour des musiques traditionnelles, du collectage ; préparer un questionnaire de collectage de traditions ; apprentissage de la technique de l'entretien et de l'enregistrement.
3h

Séance 3 | Rencontre avec une personne porteuse de tradition pour aborder son parcours de migration ou son rapport au chant traditionnel. Interview et enregistrement du témoignage et du morceau et transmission du chant. Ecoute des collectages.
3h

Séance 4 | Choix d'un morceau/récit collecté ; création visuelle de la carte postale à partir de la technique du collage et d'un texte, récit d'imagination, compilation de témoignage à partir du collectage.
3h

Séance 5 | Réalisation sonore : questionnement sur l'arrangement ; la langue, son histoire, les sonorités, recherche de la musicalité, puis recherche musicale.
6h

Séance 6 | **Atelier sur site :** Visite du Brise Glace ; enregistrement des textes, de la musique.
6h

Séance 7 | **Atelier au collège :** Exposition des cartes postales sonores au collège et organisation d'un vernissage.
3h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
6^e, 5^e.
- QUAND ?**
Sur temps scolaire, toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
25h (7h sur site et 18h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, Éducation musicale.

INTERVENANTS
Judith CHOMEL, Pauline RIVIERE, Pierre-Alexis LAVERGNE, artistes, Kesia GRANDSIMON, médiatrice, Camille MUGUET, technicienne.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Formation : 360€
Intervention : 3 700€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Défraiement des intervenants
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Kesia GRANDSIMON, médiatrice culturelle
Annecy
T / 04 50 33 65 10
mediation@le-brise-glace.com
le-brise-glace.com

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
6^e et 5^e.
- QUAND ?**
Semaine du 21 au 25 novembre 2022.
- OÙ ?**
Evian-Les-Bains.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement de Thonon.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
16h (14h au collège et 2h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts Plastiques, Technologie.
- INTERVENANTS**
Laurent FRAUNIÉ, metteur en scène et comédien et un autre intervenant du Collectif Label Brut.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 1 680€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 10€/élève
Matériel : 100€
Repas des artistes à la cantine
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Sophie VERCELLOTTI, chargée de relations publiques
Thonon-Les-Bains
T / 07 71 23 50 22
sophie@mal-thonon.org
mal-thonon.org

MAISON DES ARTS DU LÉMAN

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



UNE HISTOIRE D'ARGENT !

OBJECTIFS

- > Réfléchir sur les thématiques abordées dans le spectacle : l'argent, la pauvreté, la richesse, l'injustice, Robin des bois, etc. ;
- > apprendre les différents métiers du théâtre ;
- > développer des techniques théâtrales, jeu/manipulation d'objets et de marionnettes ;
- > travailler la concentration, l'écoute, le rapport à l'autre ;
- > savoir accueillir une expérience inédite et une façon de faire inconnue.

SPECTACLE

> « Casse-Cash » du Collectif Label Brut - Octobre 2022

Tu t'es toujours demandé comment gagner un max d'argent sans risque et sans effort ? Alors, tu es au bon endroit ! Avec la méthode Label Brut, sois maître de ton avenir personnel et financier ! Viens voir Casse-Cash ! En 1h, trois Robins des Bois qui n'ont plus rien à perdre vont te livrer, à l'aide d'accessoires et de vidéos, les clés pour ouvrir le coffre que tu n'aurais jamais pu imaginer... Un trésor t'attend dans ce spectacle !

labelbrut.fr

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h | Spectacle « Casse-Cash » du Collectif Label Brut à la Maison des Arts du Léman en octobre 22.

Ateliers au collège :

Séance 2 3h | Le point de départ est ce qu'évoque « simplement » le mot argent. Débat et réflexion en classe. Collectages de pensées. Stimulation des imaginaires de chacun.

Séance 3, 4, 5 et 6 3 x 3h et 1 x 2h | Découvrir différents métiers du théâtre et du théâtre d'objets à travers différents ateliers : manipulation / geste, espace, cœur / jeu, mise en scène / dramaturgie / scénographie / construction d'accessoires et d'objets marionnettiques, etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© MAL

MAISON DES ARTS DU LÉMAN

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



DU CONTE AU THÉÂTRE

OBJECTIFS

- > Comparer les différentes versions de ce conte ;
- > explorer les thèmes de la pièce et en débattre en classe ;
- > développer sa concentration et son engagement physique par des jeux théâtraux ;
- > travailler le rythme et la diction ;
- > savoir être à l'aise face au regard des autres.

SPECTACLE

> « Le Petit Chaperon Rouge » de Joël Pommerat et la Compagnie Louis Brouillard - Octobre 2022

Trois comédiens donnent vie à ce conte des bois et des loups librement adapté et réécrit par Joël Pommerat. On y voit une maman seule et débordée ainsi qu'une petite fille qui bavarde avec son ombre et des fourmis lorsqu'elle traverse seule la forêt pour rendre visite à sa grand-mère.

zef-bureau.fr/compagnie-louis-brouillard-joel-pommerat

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h | Spectacle « Le Petit Chaperon Rouge » de Joël Pommerat et la Compagnie Louis Brouillard à la Maison des Arts du Léman en octobre 2022.

Ateliers au collège :

Séance 2 3h | Choix d'un conte et adaptation brève avec le principe du narrateur/ conteur. Découverte du métier de comédien.

Séance 3 3h | Découverte du métier de conteur : travail particulier sur la relation entre la parole et l'image scénique, être narrateur ou acteur ? Répartition des rôles sur le conte choisi.

Séance 4 2h | Travail théâtral : Exercices d'échauffement, jeux et improvisations en conte et en théâtre.

Séances 5 et 6 2 x 3h | Travail théâtral : Exercices d'échauffement, travail corporel, travail vocal, lecture et mise en voix du conte choisi, jeux et improvisations.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© MAL

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
6^e et 5^e.
- QUAND ?**
Stage d'une semaine à planifier dans l'année.
- OÙ ?**
Thonon-Les-Bains.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement de Thonon.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
16h (14h au collège et 2h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Education musicale, Technologie.
- INTERVENANTS**
Isabelle RIVOAL, Maya VIGNANDO, comédiennes.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 1 680€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 10€/élève
Repas des artistes à la cantine
Transport des collégiens : 65% ou 50%
- CONTACT**
Sophie VERCELLOTTI, chargée de relations publiques
Thonon-Les-Bains
T / 07 71 23 50 22
sophie@mal-thonon.org
mal-thonon.org

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Stage d'une semaine à planifier dans l'année.
- OÙ ?**
Thonon-Les-Bains.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement de Thonon.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
16h (2h sur site et 14h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Éducation Physique.
- INTERVENANTS**
Daniel LARRIEU, chorégraphe et danseur
Jérôme ANDRIEU, danseur.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 1 680€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 10€/élève
Repas des artistes à la cantine
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Sophie VERCELLOTTI, chargée de relations publiques
Thonon-Les-Bains
T / 07 71 23 50 22
sophie@mal-thonon.org
mal-thonon.org



PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



ÉCRIRE LA DANSE

OBJECTIFS

- > Redonner de la place au corps, avoir conscience de son corps en mouvement ;
- > développer sa créativité et le Faire Ensemble, travailler l'écriture chorégraphique par le jeu, le rythme et l'improvisation ;
- > savoir être à l'aise avec son corps face aux autres.

SPECTACLE

> **« Play 612 » Collection Daniel Larrieu - Juin 2023 - Lieu à déterminer**
Pas de technique : un ordinateur en direct au plateau, un système de diffusion, trois chaises, une table, un plein feux, trois danseurs, trois générations. L'ordre de ce spectacle se fait par tirage au sort, en direct par le public. Les différentes sections présentent alors différentes approches d'élaboration des gestes, différentes manières de composer la danse, à partir d'une lettre, d'un mot, d'une musique, etc.
collectiondaniellarrieu.com

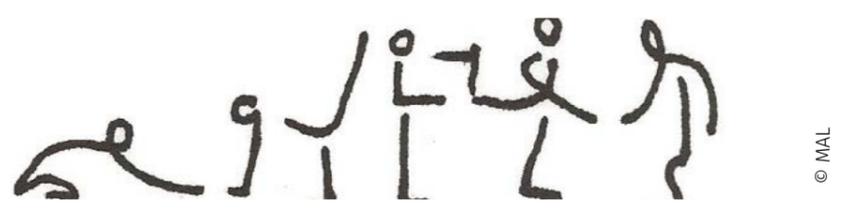
DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- Séance 1 3h** | Écrire des gestes avec toutes les articulations du corps, dans tous les plans de l'espace. Découvrir la ligne, la courbe, le trait, etc.
- Séance 2 3h** | Stimuler l'écoute, travail sur un "jeu de statue", un élève bouge, un autre qui reste disponible à tous les possibles, reproduire le geste de "l'autre". Travailler à la fois l'avant et l'arrière de soi. Travailler tous les plans de l'espace, le haut, le bas, les deux cotés, le sol, etc.
- Séance 3 2h** | Toucher à la qualité du mouvement, sa fluidité, sa douceur, sa force et sa maîtrise, le sens du dessin, l'imagination du trait. Chercher l'écriture, dessiner des chiffres des lettres, des traits, des cercles. Chercher des signes, signaux, codes.
- Séance 4 3h** | Préparer les élèves à l'autonomie, les mettre en groupe, actionner la qualité créative par le jeu. Mettre en œuvre les différentes partitions, le jeu mais aussi sa mise en espace.
- Séance 5 3h** | Démonstration devant les autres élèves, sans jugement de valeurs. Deviner ce que les autres groupes ont écrit. Mise en démonstration du travail collectif.
- Séance 6 2h** | **« Play 612 »** Collection Daniel Larrieu - lieu à déterminer - en juin 2023.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© MAL

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



VITE, UN SELFIE ? ET SI NOUS PRENIONS LE TEMPS...

OBJECTIFS

- > Réfléchir sur l'utilisation de notre image (à travers les réseaux sociaux entre autres) ;
- > apprendre à travailler sur son image ;
- > développer sa créativité ;
- > travailler à la manière d'une compagnie qui lie spectacle vivant et arts plastiques.

SPECTACLE

> **« Vite, un selfie ! » Compagnie Lucamoros - Février 2023**
Un spectacle/performance d'images peintes à huit mains et quatre voix avec vidéo, smartphones, pinceaux et brosses. Dans **« Vite, un selfie ! »**, ce seront quatre plasticiennes, performeuses, chanteuses qui, depuis leur échafaudage posé sur scène et dans un débordement de rythmes, de chants et de couleurs, vont interpeller les spectateur.trice.s (en particulier les adolescent.e.s) sur la question de leur image aujourd'hui. Et elles vont la triturer, la capter, la détourner, la voler, la restituer, la réinventer. Ce sera un spectacle d'images peintes, photographiées, filmées aussi, directement, sur place. Des images qui se suivront, se bousculeront, se croiseront, s'effaceront et qui se raconteront...
lucamoros.com

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1 2h** | **« Vite, un selfie ! »** - Compagnie Lucamoros à la Maison des Arts du Léman en Février 2023.
- Ateliers au collège :**
- Séance 2 2h** | Choisir les couleurs pour réaliser un fond, comme un décor, sur une grande toile de papier : projeter son image sur une toile de fond choisie en fonction de sa personnalité et surtout, de l'image qu'il veut renvoyer de lui.
- Séance 3 2h** | Retravailler le cadre, les bords : la couleur choisie pour le fond change quand elle s'approche du voisin ; entre les couleurs de soi et les couleurs de l'autre, apprendre à faire des mélanges de peinture, fabriquer des nuances : espace intime/social, revoir les frontières, les partager.
- Séance 4 2h** | Fabriquer avec du papier et en volume, avec de la peinture ou avec d'autres techniques telles que la sérigraphie, un masque choisi et fabriqué en fonction de sa personnalité : qu'est-ce que je montre et qu'est-ce que je cache ?
- Séance 5 2h** | Prendre plusieurs poses : se photographier et se faire photographier : entre l'autoportrait et le portrait, c'est une question de points de vue !

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
1 semaine à définir entre février et avril 2023.
- OÙ ?**
Thonon-Les-Bains.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement de Thonon.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
10h (2h sur site et 8h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Technologie.
- INTERVENANTS**
2 plasticiennes/peintres de la Compagnie Lucamoros.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Formation : 180€
Intervention : 960€
Transport des collégiens : 35% ou 50%
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 10€/élève
Matériel : 150€
Repas des artistes à la cantine
Transport des collégiens : 65% ou 50%

CONTACT
Sophie VERCELLOTTI, chargée de relations publiques
Thonon-Les-Bains
T / 07 71 23 50 22
sophie@mal-thonon.org
mal-thonon.org



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Octobre et janvier 2023.
- OÙ ?**
Genève.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
45 min sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Technologie, Education musicale.
- INTERVENANTS**
Tous les concerts sont commentés et animés par le chef d'orchestre ou un récitant.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Transport des collégiens à hauteur de 100%
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 5€ par élève.
- CONTACT**
Marie ERNST
responsable pédagogie et jeunesse
T / +41 22 320 47 70
jeunesse@osr.ch
osr.ch

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



LES CONCERTS JEUNES AU VICTORIA HALL

OBJECTIFS

- > Sensibiliser les élèves à la musique orchestrale, par la découverte des répertoires baroques, classiques ou contemporains ;
- > rencontrer des musiciens professionnels dans un lieu de diffusion artistique où la magnificence de la salle se double de qualités acoustiques unanimement qualifiées d'exceptionnelles par les mélomanes.

CONCERTS

Série 1 : WEST SIDE STORY Leonard BERNSTEIN

Danses symphoniques extraites de West Side Story.

Les danses symphoniques extraites de West Side Story pour grand orchestre ont été composées par Leonard Bernstein la même année que le film de sa légendaire comédie musicale du même nom.

Entre les rythmes jazzy et latinos et les mélodies passionnées évoquant les amours impossibles de ce Roméo et Juliette moderne, cette suite de danses vous fera voyager au cœur d'un quartier New Yorkais des années 50 et ne vous laissera pas indifférents. Un parcours coloré entre énergie et émotions !

Lundi 17 octobre 2022 : 10h30 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Mardi 18 octobre 2022 : 9h15 et 10h30 : 6^{ème} / 14h15 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Mercredi 12 octobre 2022 : 9h15 : 6^{ème} / 10h30 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Série 2 : HISTOIRES D'EAU ET D'OURS BLANC B. SMETANA - La Moldau

J. LE HERISSIER - Suite Inuit, La légende de l'ours blanc

Orchestre du Collège de Genève et Orchestre de la Suisse Romande

P. BÉRAN, direction et présentation - J. MOMPART, récitant

L'eau, si précieuse et bientôt peut-être si rare, sera l'un des thèmes de ce programme. On suivra dans un premier temps, grâce à la musique suggestive de Bedrich Smetana, le cours d'une rivière, de sa source à l'Elbe en passant par son arrivée triomphale dans la belle ville de Prague. Le voyage musical se poursuivra dans le grand Nord avec l'histoire d'un jeune esquimau, mise en musique par Julien le Hérisier, qui nous rappelle l'importance de respecter l'environnement en consommant uniquement ce dont on a besoin.

Mercredi 18 janvier 2023 : 9h15 et 10h 30 : 6^{ème}

Jeudi 19 janvier 2023 : 9h15 et 10h30 : 6^{ème} / 14h15 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Vendredi 20 janvier 2023 : 9h15 et 10h30 : 6^{ème}

ATTENTION : possibilité d'inscrire 2 classes seulement par collège.

Un dossier pédagogique très complet élaboré par l'Orchestre de la Suisse Romande sera transmis aux enseignants afin de préparer activement les élèves pour le concert : en chantant quelques mélodies et rythmes des œuvres présentées, avec l'orchestre, ils deviennent ainsi « spect'acteurs » et s'approprient la musique.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

1. L'enseignant soumet son projet au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
2. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet et les conditions (documentation pédagogique, règlement de la billetterie, etc.) ;
3. le collège envoie au Département pour remboursement la facture acquittée correspondant au transport des collégiens ;
4. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Orchestre de la Suisse Romande



© Orchestre de la Suisse Romande

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Veigy-Foncenex,
Chamonix et Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
1h sur site.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Education musicale.

INTERVENANTS
Orchestre des Pays de Savoie.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Dispositif « Elèves au concert » soutenu par le Conseil Savoie Mont Blanc.
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 2€ par élève
Transport des collégiens.

CONTACT
Marion BONNERY,
responsable des publics et de l'action culturelle
Bourget-Du-Lac
T / 06 23 89 08 48
eac@orchestrepayssavoie.com
orchestrepayssavoie.com

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



LES CONCERTS PÉDAGOGIQUES

OBJECTIFS

- > Sensibiliser les élèves à la musique orchestrale et à la pratique d'auditeur de concert ;
- > proposer une découverte ludique et participative de l'univers de l'orchestre ;
- > favoriser une approche sensible de la musique ;
- > favoriser la proximité et l'échange direct avec les musiciens.

CONCERTS AU CHOIX

Concert 1 : Tim Burton

Le Damier - Veigy-Foncenex - 14 octobre 2022

Un programme pédagogique et ludique à la découverte de l'univers des films de Tim Burton, autour des musiques composées par Danny Elfmann et arrangées pour quatuor à cordes.

Concert 2 : Concert du Nouvel An, autour de l'alto

EMC2 - Chamonix - 6 janvier 2023 (à confirmer)

Pour fêter le Nouvel An, l'Orchestre des Pays de Savoie et son chef mettent chaque année l'accent sur un instrument de l'orchestre. Cette année, c'est l'alto qui est à l'honneur dans un programme de musiques festives et dansantes.

Concert 3 : Cordes chantantes

Salle Pierre Lamy - Annecy - 23 février 2023 (à confirmer)

Les musiciens à cordes de l'Orchestre des Pays de Savoie nous emmènent en voyage vers l'Italie : Rossini, Puccini, Verdi, Respighi, pour découvrir ou redécouvrir des trésors de la musique italienne et quelques airs d'opéra.

Concert 4 : Jeux vidéos

Vendredi 3 mars 2023 à Annecy (à confirmer)

Mardi 28 février 2023 à Passy (à confirmer)

L'Orchestre des Pays de Savoie ressort ses manettes ! De Zelda à Final Fantasy en passant par Pokemon, partez à la découverte de la musique de jeux vidéos dans un spectacle dynamique et ludique.

DÉROULEMENT DU PROJET

Dans le cadre de sa saison musicale 2022/2023, l'Orchestre des Pays de Savoie propose plusieurs concerts commentés à destination des collégiens durant l'année scolaire.

Les élèves sont invités à assister à 55 minutes de concert durant lesquelles des clés d'écoute leur sont transmises. L'élève découvre différents courants musicaux en lien avec les programmes proposés.

Un dossier pédagogique spécifique à chaque concert est envoyé à chaque enseignant en amont du concert.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet, une convention est établie entre l'Orchestre des Pays de Savoie et le collège ;
4. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



PROGRAMMATHON COMPOSITRICES

OBJECTIFS

- > Rendre les élèves acteurs de la vie culturelle de leur territoire ;
- > faire découvrir le métier de programmateur musical ;
- > sensibiliser à l'égalité femme-homme ;
- > faire découvrir les compositrices et leur répertoire.

DÉROULEMENT DU PROJET

Le « Programmathon Compositrices » de l'Orchestre des Pays de Savoie est une opération de programmation participative et citoyenne qui a pour vocation de replacer les habitants du territoire au cœur de sa programmation musicale. Dans ce cadre, l'OPS sollicite les collégiens du département à participer à la sélection des œuvres de son futur programme de musique de chambre, sur le thème des Compositrices.

presencecompositrices.com

Séance 1 3h Formation enseignants

Les enseignants découvriront la présélection des œuvres musicales soumises au vote des collégiens (et habitants du territoire), et découvriront l'univers des compositrices. Leur seront remis à cette occasion des outils pédagogiques pour l'écoute et le vote avec les élèves.

Ateliers au collège :

**Séance 2
2h Exposition Histoire(s) de compositrices, levons le voile** réalisée par Présence Compositrices, composée de 17 kakemonos à installer au sein du collège (hall, CDI, etc.) pendant une semaine et qui retrace l'Histoire des compositrices et leurs parcours singuliers. Cette exposition pourra être accompagnée d'une visite guidée.

**Séance 3
En autonomie : écoute, débat et vote** : à l'aide des documents pédagogiques et des extraits audios/vidéos fournis, les enseignants écoutent les morceaux avec leurs élèves, animent les échanges et le vote pour leurs morceaux favoris.

**Séance 4
1h Sortie répétition au Conservatoire d'Art et Histoire à Annecy et rencontre avec le directeur musical** : découverte d'une séance de travail de l'Orchestre et échange avec le directeur musical de l'OPS autour de son travail de programmateur.

**Séance 5
Temps fort de dévoilement de la sélection**
A construire avec les enseignants.
Dévoilement du résultat des votes, remise d'un diplôme « Programmateur » aux élèves.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet, une convention est établie entre l'Orchestre des Pays de Savoie et le collège ;
4. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Annecy ou Seynod.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
3h (2h au collège et 1h sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques,
Education musicale,
Histoire-Géographie.

INTERVENANTS
Claire BODIN, directrice
Présence compositrices
Pieter-Jelle DE BOER,
directeur musical
Marion BONNERY,
médiatrice.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :
Subvention du Conseil Savoie Mont Blanc pour l'action de l'OPS à destination des collégiens.
Le Collège prend en charge :
Location de l'exposition
250€ HT.

CONTACT
Marion BONNERY,
responsable des publics et de l'action culturelle
Bourget-Du-Lac
T / 06 23 89 08 48
eac@orchestrepayssavoie.com
orchestrepayssavoie.com

haute savoie
le Département

accompagne ses collégiens

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Mars et mai 2023.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
1h sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Education musicale.
-  **INTERVENANTS**
Orchestre des Pays de Savoie, Marion BONNERY, médiatrice.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
Dispositif « Elèves au concert » soutenu par le Conseil Savoie Mont Blanc.
Le Collège prend en charge :
Billetterie : 250€ une séance, 400€ deux séances.
-  **CONTACT**
Marion BONNERY,
responsable des publics et de l'action culturelle
Bourget-Du-Lac
T / 06 23 89 08 48
eac@orchestrepays savoie.com
orchestrepays savoie.com

ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

 PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE 

LES PETITS CONCERTS PÉDAGOGIQUES AU COLLÈGE

OBJECTIFS

- > Sensibiliser les élèves à la musique orchestrale et à la pratique d'auditeur de concert ;
- > proposer une découverte ludique et participative de l'univers de l'orchestre ;
- > favoriser une approche sensible de la musique ;
- > favoriser la proximité et l'échange direct avec les musiciens.

CONCERTS AU CHOIX

Concert 1 : Tim Burton - mars 2023

Un programme pédagogique et ludique à la découverte de l'univers des films de Tim Burton, autour des musiques composées par Danny Elfmann et arrangées pour quatuor à cordes.

Concert 2 : Voyage nippon - mai 2023

L'Orchestre des Pays de Savoie vous invite à embarquer pour un voyage nippon avec son quatuor à cordes, pour découvrir les musiques envoûtantes des films d'animation des studios Ghibli du réalisateur Hayao Miyazaki : Mon voisin Totoro, le Voyage de Chihiro, le Château dans le ciel, etc.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les élèves sont invités à assister à 55 minutes de musique de chambre au sein du collège afin de favoriser la proximité et l'échange direct avec les musiciens. Un dossier pédagogique spécifique à chaque concert est envoyé à chaque enseignant en amont du concert.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet, une convention est établie entre l'Orchestre des Pays de Savoie et le collège ;
4. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE



SENSIBILISATION ARTISTIQUE, MODE D'EMPLOI

OBJECTIFS

- > Faciliter et encourager, par une aide au déplacement, la réalisation d'une sortie culturelle à l'initiative de l'enseignant qui permette aux élèves de découvrir des œuvres, un spectacle, un lieu culturel ou un lieu de mémoire.

ELIGIBILITÉ

Cette aide au déplacement peut être accordée pour :

- > une destination culture (salle de spectacle, musée, salle d'exposition) sur le département ;
- > une destination mémoire (lieu de mémoire) dans le département ou en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trajet doit impérativement excéder 10 km et ne doit pas être couvert par un réseau de transport urbain local.

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux.

QUAND ?

Pendant la période scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge :

- > une partie du transport des collégiens (35% du coût global du transport ou 50% pour les collèges prioritaires) ;

Le collège prend en charge :

- > la billetterie, le matériel, les frais de déplacement des intervenants, etc.
- > une partie du transport des collégiens (65% du coût global du transport ou 50% pour les collèges prioritaires).

**Une aide au transport majorée à 50% pour 37 collèges.*

Le Département apporte une aide au transport majorée à 50 % d'un aller-retour collège / lieu culturel à 37 collèges (zones rurales, RRS, éloignement d'un lieu culturel, etc.) du département pour toutes les demandes d'aide aux transports dans le cadre de projets Libre ou Clés en main en éducation artistique et culturelle.

Communes des collèges bénéficiaires de l'aide au transport majorée à 50% : Abondance, Alby-sur-Chéran, Annemasse, Bellevaux, Boège, Bonneville, Bons-en-Chablais, Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Cruseilles, Douvaine, Evian-les-Bains, Faverges, Frangy, Gaillard, Groisy, Margencel, Marignier, Megève, Reignier, Saint-Jean-d'Aulps, Saint-Jeoire, Saint-Paul-en-Chablais, Samoëns, Scionzier, Seyssel, Taninges, Thônes, Ville-la-Grand.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet et prend contact avec un lieu culturel ("Ressources : structures culturelles du département", page 160) ;
- > élabore son budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne (rappel : une seule Destination culture et une seule Destination mémoire sont autorisées) ;
- > transmet pour remboursement les factures de transport des collégiens.

PRATIQUE ARTISTIQUE, MODE D'EMPLOI

OBJECTIFS

- > Construire un projet d'éducation artistique et culturelle pour une classe, en partenariat avec une structure culturelle ou un artiste (en situation de création / diffusion) qui implique les élèves dans une pratique artistique, en lien avec une sortie culturelle.

ÉLIGIBILITÉ

- > Co-construire son projet avec une structure culturelle du département, un artiste professionnel en création / en diffusion ;
- > le projet doit se dérouler sur le temps scolaire ;
- > il doit concerner une classe entière (temps d'atelier possibles en demi-classe) ;
- > minimum 8 heures et maximum 25 heures d'interventions artistiques face élèves menées par un artiste professionnel en situation de création ou de diffusion ;
- > intégrer au projet, de manière cohérente, une sortie dans un lieu culturel du département : spectacle, concert, festival du livre, visite d'une galerie d'art, d'un musée, d'un lieu patrimonial, etc.

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux.

QUAND ?

Pendant la période scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département :

- > finance les heures d'intervention artistiques face élèves à hauteur de 60€/heure pour un artiste et 40€/heure pour un médiateur (patrimoine, art contemporain, etc.) ;
- > finance une partie du transport (35% du coût global ou 50% pour les collèges prioritaires) ;
- > rembourse le collège sur présentation d'une facture acquittée de la structure culturelle / de l'artiste / de l'autocariste.

Le collège finance la billetterie, le matériel, les frais de déplacement des intervenants, 65% du coût du transport des collégiens (50% pour les collèges prioritaires, voir page 63).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > prend contact avec une structure culturelle (page 160), un artiste ou une compagnie en création ;
- > co-rédige le projet avec l'artiste ou la structure : objectifs pédagogiques et artistiques, déroulement du projet (sortie culturelle, séances), valorisation du projet, etc. ;
- > élabore un budget prévisionnel (rémunération médiateur ou artiste, transport, matériel, billetterie spectacle, etc.) ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

RÉSIDENCE D'ARTISTE, MODE D'EMPLOI

OBJECTIFS

- > Une résidence d'artiste consiste à accueillir un artiste en situation de création ou d'expérimentation, en immersion longue dans l'établissement scolaire, en lien avec le projet culturel de l'établissement. Un artiste peut être accueilli entre 20 et 25 jours durant l'année scolaire ;
- > la résidence a pour objectif de rendre présente la démarche de création au plus près de la communauté scolaire ;
- > intégrée au volet culturel de l'établissement, la résidence est une action transversale, pluridisciplinaire et fédératrice qui doit permettre d'induire des effets sur l'ensemble de l'établissement ;
- > elle offre un espace d'échange, de réflexion et d'expression auquel les collégiens sont associés dans le cadre de moments de rencontres, formels ou informels avec l'artiste ou la compagnie.

ÉLIGIBILITÉ

L'établissement doit avoir une expérience significative et régulière dans la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle.

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux.

QUAND ?

Pendant la période scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

- > le Département finance une partie des charges artistiques de la résidence, à travers une subvention versée au collège
- > le collège prend en charge l'hébergement et les frais des repas du ou des artistes
- > autres partenaires possibles : DRAC Auvergne Rhône Alpes, collectivités locales et territoriales, fondations, mécènes, Éducation Nationale (formation), etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un collège intéressé par ce projet d'envergure est invité à contacter le Département (Pôle Culture Patrimoine) et la DSDEN pour organiser une réunion d'information au collège.

Une résidence d'artiste au collège se prépare entre 6 mois et 1 an en amont de son lancement.

Une candidature est à préparer au préalable : motivation du collège à porter une résidence d'artiste, implication et rôle de chacun dans la communauté éducative, champs artistiques, enjeux pédagogiques et culturels pour l'établissement, thématique, implication des élèves, valorisation de la résidence, etc.

Une notice d'information détaillée concernant le cadre général d'une résidence d'artiste au collège peut être fournie sur demande.

Attention, la résidence ne peut pas être saisie dans le dossier SIEL.

haute 
savoie
le Département
*accompagne
ses collégiens*



RESSOURCES : STRUCTURES CULTURELLES DU DÉPARTEMENT

Ces structures peuvent être d'excellents partenaires pour vous aider à monter un projet libre DE sensibilisation ou DE pratique artistique, que vous pourrez inscrire dans le Dossier SIEL.

ART CONTEMPORAIN				
ANNECY	L'ARTEPPES – ESPACE D'ART CONTEMPORAIN	Sarah MAURETTE	rsarteppes@lemikado.org	04 50 57 56 55
	ARTOTHÈQUE – BIBLIOTHEQUE BONLIEU	Marie PONTOIRE	mpontoire@agglo-annecy.fr	04 50 33 87 00
	IMAGESPASSAGES – ARTS VISUELS ET VIDÉO	Lilas ORGEBIN	images-passages@orange.fr	09 67 38 99 73
	MUSÉE-CHÂTEAU	Lucie CABANES	lcabanes@agglo-annecy.fr	04 50 33 87 30
	ESAAA	Emilie Cerise-PELLOUX	projets@esaaa.fr	06 70 32 39 24
ANNECY-LE-VIEUX	ABBAYE – ESPACE D'ART CONTEMPORAIN	Corinne DIDIER	corinne.didierl@ville-annecy.fr	04 50 33 45 13
ANNEMASSE	VILLA DU PARC	Michel DELAJOUD	mediation@villaduparc.org	04 50 38 84 61
	A-MUSÉE MJC CENTRE	Léa PETRACCI	mediation.culture@mjc-annemasse.fr	04 50 92 10 20
CLUSES	PUNCTUM REMOTUM	Sébastien LACROIX	sebastien.l@punctumremotum.org	06 81 18 99 82
COPONNEX	PÔLE LAND ART DÉPARTEMENTAL	Noémie RUFFIER	n.ruffier@aapei-epanou.org	04 50 44 12 82
CRAN-GEVRIER	LE POINT COMMUN	Corinne BENOIT	corinne@lepointcommun.eu	06 25 93 77 00
FILLIÈRE	PHIL'ARTS	Claire FAVRAT	philarts@commune-filliere.fr	07 60 57 81 94
FLAINE	CENTRE CULTUREL DE FLAINE	Gilbert COQUARD	centre.culturel@flaine.com	04 50 90 41 73
LA ROCHE-SUR-FORON	ANGLE- ESPACE D'ART CONTEMPORAIN	Marion DUPRESSY	langle@mjc-cs-larochesurforon.fr	06 28 21 89 14
PLATEAU D'ASSY	LA CRÈMERIE	Sébastien LACROIX	contact@cremerie.art	07 69 85 09 07
SAINT-GERVAIS-LES-BAINS	ARCHIPEL ART CONTEMPORAIN	Olivia CARRET	mediationculturelle@saintgervais.com	04 50 47 79 80
THONON-LES-BAINS	LA CHAPELLE DE LA VISITATION	Aline ROUX	a-roux@ville-thonon.fr	04 50 70 69 49
CINÉMA, ÉDUCATION A L'IMAGE & SCIENCES				
ANNECY	ATELIER CANOPÉ 74	Mélanie BOURSE	melanie.bourse@reseau-canope.fr	04 50 23 79 36
	MJC NOVEL	Xavier DEPRAZ	cinema@mjcnovel.fr	04 50 23 86 96
	LA TURBINE SCIENCES	Guillaume STAHL	guillaume.stahl@annecy.fr	04 50 08 17 02
	DÉCOD'ART	Marie-Laure SIFFOINTE	ml.siffointe@laposte.net	06 66 16 48 73
ANNECY	CITIA	Géraldine BACHÉ	geraldinebache@citia.org	04 50 10 09 00
	ÉCRAN MOBILE / CDPC	François BONIFACJ	f.bonifacj@fol74.org	04 50 52 30 25
	PATHÉ ANNECY	André GAS	a.gas@cinemasgaumontpathe.com	04 50 52 58 34

ANNEMASSE	CINÉ ACTUEL – MJC CENTRE	Pascal LIGUORO	cine.actuel@gmail.com	04 50 92 42 69
CHAMONIX-MT-BLANC	IMAGE TEMPS	Clémence MOREAU	imagetemps@gmail.com	06 15 53 45 91
CLUSES	CINÉTOILES	Bérangère SECO-CORDERO	info@cinetoiles.org	04 50 98 61 34
CRAN-GEVRIER	LA TURBINE CINÉMA	François BONIFACJ	f.bonifacj@fol74.org	04 50 52 30 25
DOUVAINE	CINEMA L'ESPACE	Philippe PICCOT	cinetablais@orange.fr	04 50 94 11 79
LA ROCHE-SUR-FORON	CINÉMA LE PARC MJC	Irène FORTERRE	mjjccine@orange.fr	04 50 03 21 31
MEYTHET	LE RABELAIS	François BONIFACJ	lerabelais@fol74.org	04 50 52 30 03
RUMILLY	LES LUMIÈRES DE LA VILLE	Stéphane DEBENEST	cine.rumilly@gmail.com	07 67 64 72 37
SALLANCHES	CINÉ MONT-BLANC	Cathy SABATIN	cathy.sabatin@cinemontblanc.fr	04 50 18 39 11
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	CINÉMA LE ROUGE & LE NOIR	Stephen LANFRANC	cine-rouge-et-noir@orange.fr	04 50 75 76 71
SEYNOD	L'AUDITORIUM	Cécile NHOYBOUAKONG	cinema@auditoriumseynod.com	04 50 52 24 94
SILLINGY	CINÉBUS	Eric RAGUET	cinebus@wanadoo.fr	04 50 68 88 41
THONON-LES-BAINS	CINÉ LÉMAN ET LE FRANCE	Nicolas BRANCOURT	direction@cineman.fr	04 50 70 70 60
THORENS-GLIÈRES	CINÉMA LE PARNAL	Laurence GARNIER	info@leparnal.net	06 13 58 54 83
VEYRIER-DU-LAC	CINÉMATHÈQUE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN	Lucile GENOULAZ	lucile.genoulaz@letelephrique.org	04 50 23 51 09
VILLARD-SUR-BOËGE	CINÉMA LA TRACE	Thierry GEORGEL	cinema-latrace@wanadoo.fr	04 50 39 08 64
PATRIMOINE, ARCHITECTURE & MÉMOIRE				
ABONDANCE	ABBAYE D'ABONDANCE	Nathalie DESUZINGE	culture.abondance@orange.fr	04 50 81 60 54
ANNECY	ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE	Denis MARTIN	archedep@haut Savoie.fr	04 50 33 20 80
	MUSÉE-CHÂTEAU – C.I.A.P.	Cécile DENGREVILLE	cdengreville@annecy.fr	04 50 33 87 34
	PALAIS DE L'ISLE – ANNECY	Natacha BLANCHARD	nblanchard@annecy.fr	04 50 33 87 34

ANNECY	CAUE	Léa MABILLE	culture@caue74.fr	04 50 88 21 12
	MAISON DE L'ARCHITECTURE DE HAUTE-SAVOIE	Christelle GRASS COMMEAU	contact@maison-architecture-74.org	04 50 46 76 70
	AUTOUR DES FORGES DE CRAN	Yannis SAUTY	yannis.sauty@alpinealuminium.com	06 85 26 91 05
	ÉCOMUSÉE DU LAC D'ANNECY	Céline KEZEL	ecomusee-lacannecy@orange.fr	04 50 52 41 05
	SERVICES DES COLLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET CENTRE DE RESSOURCES MÉMOIRE	Valerie GROSSET-JANIN	valerie.grosset-janin@hautesavoie.fr	04 50 33 23 63
CLERMONT-EN-GNEVOIS	CHÂTEAU DE CLERMONT	Laurence CLOUET	laurence.clouet@hautesavoie.fr	04 50 33 23 59
CLUSES	MUSÉE DE L'HORLOGERIE ET DU DÉCOLLETAGE	Virginie BERT	vbert@2ccam.fr	04 50 96 43 00
EVIAN	PALAIS LUMIÈRE	Delphine SEDALLIAN	delphine.sedallian@ville-evian.fr	04 50 83 15 90
FAVERGES	MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE VIUZ-FAVERGES	Patrick RENDU	musee-de-viuz@wanadoo.fr	04 50 32 45 99
LA BALME-DE-THUY	SITE DE MORETTE (MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION)	Laurence CLOUET	laurence.clouet@hautesavoie.fr	04 50 33 49 50
LE REPOSOIR	SITE DU REPOSOIR	Anne-France BINDER	info@lereposoir.fr	04 50 98 18 01
THORENS-GLIÈRES	SITE DU PLATEAU DES GLIÈRES	Laurence CLOUET	laurence.clouet@hautesavoie.fr	04 50 33 21 31
PRESILLY	LA MAISON DU SALÈVE	Frédéric DUMOULIE	frederic.dumoulie@maisondualeve.com	04 50 95 92 16
RUMILLY	MUSÉE NOTRE HISTOIRE	Claire COCHAT	claire.cochat@musee-rumilly74.fr	04 50 64 64 18
SALLANCHES	CHÂTEAU DES RUBINS	Marie JEHANNO	rubins@sallanches.fr	04 50 90 83 03
SAINT-NICOLAS DE VÉROCE	MUSÉE D'ART SACRÉ, MAISON FORTE DE HAUTETOUR	Olivia CARRET	mediationculturelle@saintgervais.com	04 50 47 79 80
SCIEZ-SUR-LEMAN	MUSÉE DE PRÉHISTOIRE ET GÉOLOGIE JEAN HALLEMANS	France CASTEL	museeprehistoire.sciez@yahoo.fr	04 50 72 60 53
ST-JEAN-D'AULPS	DOMAINE DE DÉCOUVERTE DE LA VALLÉE D'AULPS	David PIGET	direction@abbayedaulps.fr	04 50 04 52 63
TANINGES	CHARTREUSE DE MELAN	Laurence CLOUET	laurence.clouet@hautesavoie.fr	04 50 33 23 57
THONON-LES-BAINS	ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC	Emilie CLERINO	e-clerino@ville-thonon.fr	04 50 70 69 49
	MUSÉE DU CHABLAIS	Emilie CLERINO	e-clerino@ville-thonon.fr	04 50 70 69 49
	CHÂTEAU DE RIPAILLE	Pierre-Sébastien BURNICHON	fondation.ripaille@wanadoo.fr	04 50 26 64 44

VIUZ-EN-SALLAZ	ÉCOMUSÉE PAYSALP – MUSÉE PAYSAN	Monique COCOLOMB	paysalp@paysalp.fr	04 50 35 85 18
SPECTACLE VIVANT & LITTÉRATURE				
ALBY-SUR-CHERAN	PÔLE, ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU PAYS D'ALBY	Christiane DUBONNET	culture@sipalby.fr	04 50 68 34 08
ANNECY	SAVOIE BIBLIO	Joël DA SYLVA	actionculturelle@savoie-biblio.fr	04 50 33 21 92
	LE BRISE GLACE	Késia GRANDSIMON	mediation@le-brise-glace.com	04 50 33 65 12
	ÉCOLE DE CIRQUE DU PARMELAN	Florence METZGER	culture@cscparmelan.fr	04 50 66 03 47
	BONLIEU SCÈNE NATIONALE	Sabrina CALVI	sabrinacalvi@bonlieu-annecy.com	04 50 33 44 00
ANNEMASSE	CHÂTEAU ROUGE	Violaine SEGUY	violaine.seguy@chateau-rouge.net	04 50 43 24 27
BONNEVILLE	OFFICE CULTURE & ANIMATION	Gwenola LE PEUTREC	info@ocabonneville.fr	04 50 97 01 92
BOURGET-DU-LAC	ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE	Marion BONNERY	eac@orchestrepays Savoie.com	04 79 33 84 79
CHAMONIX-MT-BLANC	MAIRIE DE CHAMONIX	Marie-Solenne LAFFON	marie.solenne.laffon@chamonix.fr	04 50 53 75 16
CLUSES	THÉÂTRE DES ALLOBROGES	Émilie BOURGAULT	infoallobrogues@cluses.fr	04 50 98 97 45
	L'ATELIER	Lauriane LAMBERT	L_atelier@cluses.fr	04 50 98 97 60
CRAN GEVRIER	THÉÂTRE DES COLLINES (RENOIR) – CRAN GEVRIER	Léa BASSO BONDINI	lea.bassobondini@annecy.fr	04 50 24 49 10
FAVERGES	LA SOIERIE – FAVERGES	Philippe BURGUET	lasoierie@free.fr	04 50 44 53 45
	FABRIC'ARTS		coordination@fabricarts.fr	
LA ROCHE-SUR-FORON	MJC / FESTIVAL THÉÂTRE ÉCLAT DE SCÈNES	Sébastien GONZALEZ	direction.mjclaroche@orange.fr	04 50 03 76 56
LUCINGES	MANOIR DES LIVRES	Delphine DUPENLOUP	delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr	
LYON	DOSE LE SON	Samuel FERREIRA	doseleson@grandbureau.fr	04 72 00 95 21
PASSY	LE FOYER DES JEUNES ET ÉDUCATION POPULAIRE	Soizic FROGER	fjep.passy@wanadoo.fr	04 50 93 67 11
RUMILLY	LE QUAI DES ARTS	Sophie COURTOIS	sophie.courtois@mairie-rumilly74.fr	04 50 64 69 50
SALANCHES	SALLE LÉON CURRAL CULTUR[R]AL	Cécile LEGRAND	cecile.legrand@sallanches.fr	04 50 91 08 70
SEYNOD	L'AUDITORIUM	Alexandra OSEI	a.osei@auditoriumseynod.com	04 50 52 21 31
ST-JULIEN-EN-GNEVOIS	SERVICE CULTUREL SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS	Amély DUBINY	amelie.dubini@st-julien-en-genevois.fr	04 50 35 08 48
THONON-LES-BAINS	MAISON DES ARTS ET DU LÉMAN	Sophie VERCELLOTTI	sophie@mal-thonon.org	04 50 71 94 93
	MÉDIATHÈQUE DE THONON	Maxime LOEB	mediatheque@ville-thonon.fr	

RELAIS INSTITUTIONNELS DES CHEMINS DE LA CULTURE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Murielle LAVOREL, Assistante éducation artistique et cinéma
T / 04 50 33 23 62 - murielle.lavorel@hautesavoie.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN 74)

Séverine LANZ, Chargée de mission Art et Culture
T / 04 50 88 47 83 / 06 80 22 32 33 - severine.lanz@ac-grenoble.fr

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET À LA CULTURE (DAAC), ACADÉMIE DE GRENOBLE

> Spectacle vivant, Littérature

Marjorie TARDIF, Professeur relais Théâtre (Territoire de Saint-Julien-en-Genevois à Chamonix)

marjorie.tardif1@ac-grenoble.fr

Charline MAURICE, Professeur relais Théâtre (Territoire Commune Nouvelle)

charline.maurice@ac-grenoble.fr

Isabelle ROCHOUX, Professeur relais Danse

isabelle.rochoux@ac-grenoble.fr

Sébastien CHATELAIN, Professeur relais Musique

sebastien.chatelain@ac-grenoble.fr

Sandrine TRINCAT, Professeur relais Musique

sandrine.trincat@ac-grenoble.fr

> Art contemporain, éducation à l'image

Sandra BARREZ, Professeur relais Musée Hors-les-murs Annecy

sandra.barrez@ac-grenoble.fr

Flavien LOUIS, Professeur relais art contemporain

flavien.louis@ac-grenoble.fr

Aurélia BACHELET-CATON, Professeur relais CITIA

aurelia.bachelet-caton@ac-grenoble.fr

Sandra PREVOST-JEGU, Professeur relais CLEMI

sandra.prevost-jegu@ac-grenoble.fr

> Culture scientifique

Fabrice MAURIN, Professeur relais CCSTI La Turbine Sciences Annecy

fabrice.maurin1@ac-grenoble.fr

> Patrimoine, Architecture

Frédéric JANIN, Professeur relais Archives Départementales Annecy

frederic.janin@ac-grenoble.fr

Sandrine MIRANDA, Professeur relais CAUE Annecy

sandrine.miranda@ac-grenoble.fr

RESEAU CANOPE 74

Laurent DOUR, directeur

T / 04 50 23 84 74 - laurent.dour@reseau-canope.fr



haute savoie
le Département
accompagne ses collégiens

haute savoie
le Département
accompagne ses collégiens

VOS CONTACTS AU DÉPARTEMENT

SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Isabelle CHOUDIN
isabelle.choudin@hautesavoie.fr
T / 04 50 33 51 02

NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Laurence LOUIS
laurence.louis@hautesavoie.fr
T / 04 50 33 49 87

Claire ROSET
claire.roset@hautesavoie.fr
T / 04 50 33 19 39

SANTÉ PRÉVENTION CITOYENNETÉ

Pauline CALLIARI
pauline.calliari@hautesavoie.fr
T / 04 50 33 22 76

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Murielle LAVOREL
murielle.lavorel@hautesavoie.fr
T / 04 50 33 23 62

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction Éducation, Jeunesse et Sports
20 avenue du Parmelan - 74000 Annecy
T / 04 50 33 51 02
Direction Culture et Patrimoine
18 avenue de Trésum - 74000 Annecy
T / 04 50 33 23 62
Direction Animation Territoriale et Développement Durable
23 rue de la Paix - 74000 Annecy
T / 04 50 33 51 53



hautesavoie.fr

haute 
savoie
le Département
*accompagne
ses collégiens*